UN APERÇU DE LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES À L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE

par

John Moses

avec
Donald Graves et
Warren Sinclair

National Défense
Defence nationale

UN APERÇU DE LA PARTICIPATION DES PEUPLES AUTOCHTONES À L'HISTOIRE MILITAIRE CANADIENNE

par

John Moses

• •

avec

Donald Graves et Warren Sinclair

© **Ministère de la Défense nationale Canada 2004**

Image couvert : © Recréation par Ronald B. Volstad, MND

Disponible seulement en format électronique

Also available in English under the title: **A SKETCH ACCOUNT OF ABORIGINAL PEOPLES IN THE CANADIAN MILITARY**

Contact : DHP // SMA RH-Mil // MND

© **2004 MND Canada**

105-07282/

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

LA RENOMMÉE DES ANCIENS GUERRIERS
2

CHAPITRE 1

L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS
5

CHAPITRE 2

POUR LE SALUT DE LEUR NATION…
17

CHAPITRE 3

L'ACCEPTATION S'INSTALLE
28

CHAPITRE 4

RÉBELLION, RAIDS ET RIEL, 1837-1871
38

CHAPITRE 5

ICI ET AILLEURS
50

CHAPITRE 6

LES GUERRES MONDIALES
63

CHAPITRE 7

LE DERNIER DEMI-SIÈCLE
77

CONCLUSION
86

AVANT-PROPOS

Le travail des auteurs est déjà réputé et se passe de présentation puisque, à tous points de vue, il est admirable; c'est pourquoi, lorsque M. Serge Bernier, Directeur – Histoire et patrimoine, m'a demandé de rédiger l'avant-propos, il m'a été impossible de refuser.

J'ai été profondément honoré et privilégié d'avoir été nommé le « Champion des Autochtones » pour les Forces canadiennes. Au cours des trois dernières années, j'ai appris énormément de choses sur leur culture unique. Aujourd'hui, plus de 1 200 Canadiens des Premières nations, Inuit et Métis servent au sein des Forces canadiennes, au pays et à l'étranger, animés de la même ferveur et de la même fierté que leurs ancêtres. Leur diversité est extraordinaire. Ils représentent plus de 640 bandes distinctes qui partagent certaines croyances et pratiques, mais qui sont toutes uniques en leur genre. Ils parlent aussi 55 langues et dialectes différents qui appartiennent à 11 familles linguistiques.

L'histoire de cette société singulière est comme une chaîne reliant le passé à l'avenir, et ce sont les expériences vécues par les Autochtones en temps de paix et en période de guerre qui en constituent les maillons. Je n'ai nullement l'intention de me lancer ici dans un nouveau récit de la vaillante histoire des peuples autochtones du Canada. Ce qu'il faut toutefois dire, à mon avis, c'est qu'il est absolument impératif que les loyaux services de ces peuples soient consignés et préservés à tout jamais. Pour promouvoir la sensibilisation interculturelle, il faut connaître et comprendre.

Les Forces canadiennes et le ministère de la Défense nationale reconnaissent que la diversité culturelle est une facette importante de notre équipe à la Défense. Il incombe donc à tous les membres des Forces canadiennes de favoriser une vision commune ainsi qu'un milieu de travail sain et respectueux chez les peuples autochtones et non autochtones. Tous doivent pouvoir servir avec honneur au sein des Forces canadiennes.

Par ailleurs, j'ai été ravi d'apprendre que le présent récit ne représente qu'une partie d'un travail de longue haleine, car il y a encore beaucoup d'histoires et d'événements à raconter. Je vous invite donc tous à lire cette esquisse historique qui sera mise à jour au fil des ans. Je suis persuadé que vous trouverez ce bref écrit intéressant et informatif.

Lieutenant-général J. M. C. Couture

Ottawa (Ont.), octobre 2003

INTRODUCTION

LA RENOMMÉE DES ANCIENS GUERRIERS

Les peuples autochtones et leurs méthodes de guerre

Les explorateurs européens qui « découvrirent » l'Amérique du Nord, au XVI[e] siècle, abordèrent un territoire déjà habité par une population indigène. Ce qui allait devenir le Canada moderne était occupé par divers peuples autochtones qui vivaient sur ce continent depuis au moins 12 000 ans et probablement depuis beaucoup plus longtemps.

Les ethnologues ont établi l'existence, des rives de l'Atlantique jusqu'au Pacifique, d'importants groupes linguistiques et culturels autochtones présents au moment de l'arrivée des premiers Européens : Béothuks à Terre-Neuve et au Labrador, Micmacs, Malécites et Abénakis en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard, Montagnais et Cris au nord du Québec et de l'Ontario, ainsi qu'Algonquins, Hurons, Iroquois, Sauteux, Pétuns, Tobaccos et Neutres le long du Saint-Laurent et au sud de l'Ontario. Plus à l'Ouest, les Cris des Plaines habitaient ce qui est maintenant le Manitoba, cependant qu'Assiniboines, Pieds-Noirs, Gros Ventres et Sarcee parcouraient les Plaines jusqu'aux Rocheuses. Sur le versant ouest de cette grande chaîne de montagnes vivaient les peuples du Pacifique, Haidas, Kwakiutl, Nootka, Salish et Tsimshin, tandis que les espaces nordiques étaient habités par les populations Athabascanes et par les Inuit, que les Français appelaient esquimaux.

Dans une certaine mesure, cependant, ces regroupements sont artificiels. La meilleure manière de différencier les peuples autochtones du Canada tels qu'ils existaient avant l'arrivée des Européens consiste peut-être à les définir par leur environnement et par les modes de vie et les cultures qu'ils avaient développés. Dans cette perspective, la culture inuit existait au nord, celle du Pacifique sur la côte ouest et celle des Plaines dans les Prairies, cependant que le reste de ce qui allait devenir le Canada moderne abritait la culture des Forêts de l'Est, laquelle peut être subdivisée en deux groupes principaux : les nomades, qui se déplaçaient à peu près annuellement, et les sédentaires qui tendaient à se fixer à des endroits précis. Ces nations de l'Est, les plus nombreuses et les plus puissantes militairement, allaient tenir un rôle important dans la jeune histoire du Canada.

Contrairement au mythe selon lequel ces peuples vivaient, avant l'arrivée des Européens, dans une bienheureuse paix perpétuelle, la guerre occupait une place centrale dans leur mode de vie. Groupes principaux, sous-groupes et même groupements apparentés vivaient continuellement des conflits et des querelles tenant à des causes complexes et interreliées : acquérir prestige et pouvoir, faire démonstration de courage, conquérir ou défendre un territoire, imposer tribut ou contrôler le commerce, s'opposer sur des questions spirituelles et, plus généralement, venger des torts réels ou imaginaires. Ces conflits consistaient essentiellement en raids et en embuscades. L'agression mutuelle prenait de l'ampleur jusqu'à ce qu'une paix précaire ou une quelconque solution violente ne mette fin aux hostilités.

Bien que les femmes aient tenu un rôle social et politique important dans ces cultures de l'Est, la guerre était surtout une affaire d'hommes et les garçons en apprenaient tôt les techniques puisqu'elles étaient semblables à celles de la chasse. L'objectif consistait moins à tuer l'ennemi qu'à

faire des prisonniers et à encourir le moins de pertes possible, de sorte que la guerre autochtone n'était ni aussi longue ni, peut-être, aussi sanglante que son équivalent européen de la même époque.

Les tactiques y reposaient sur une impressionnante autodiscipline fondée sur l'honneur personnel plutôt que sur la peur des sanctions. Les chefs de guerre, qui n'étaient habituellement pas les chefs en temps de paix, étaient choisis pour leur expérience, leur courage et leur aptitude démontrée à éviter les pertes humaines durant les campagnes militaires. Il n'y avait aucun déshonneur à retraiter pour attendre un moment plus favorable, l'objectif étant d'arriver à ses fins avec un nombre minimum de pertes. Les chefs entraînaient leurs subordonnés à se déplacer rapidement en petits groupes, à se rassembler au moment critique, à profiter du moindre avantage de terrain et à encercler l'ennemi tout en évitant de l'être eux-mêmes. De telles tactiques épargnaient des vies mais furent souvent incomprises des observateurs européens, bien qu'un historien perspicace, spécialiste des guerres nord-américaines, ait écrit : « Est-il meilleur système que celui qui tend, plus que tout autre, à ennuyer l'ennemi et à épargner ses propres hommes? »

La technique du guerrier - déplacement rapide et charge réduite, attaque au moment et à l'endroit où on l'attendait le moins, retraite avant que soit montée une contre-attaque, en un mot l'essence même de la guerre de guérilla, comme on l'appelle aujourd'hui - était d'autant plus efficace qu'elle reposait sur une remarquable endurance physique, développée dès son jeune âge par sa participation aux expéditions de chasse. Lancé sur le sentier de la guerre, un détachement pouvait, durant un temps limité, franchir de cinquante à soixante kilomètres par jour avec peu ou pas de vivres, bien que l'on ait habituellement pris soin de se procurer des vivres avant le départ. La mobilité était cruciale et les guerriers se déplaçaient facilement sur l'eau à bord de canots légers ou dans la neige grâce à des raquettes. Un commentateur en a conclu qu'ils étaient de parfaits soldats, qui « possédaient les compétences et la discipline des commandos et des forces spéciales modernes [...] capables de s'adapter à n'importe quelle situation. »

Les différences étaient considérables entre les méthodes autochtone et européenne. Les Européens, pour qui primait la discipline rigide capable de transformer des civils en soldats qui combattraient à découvert à partir de positions fixes, considéraient les tactiques autochtones comme une guerre « furtive ». Le major Robert Rogers, célèbre commandant des Rangers qui adopta avec succès plusieurs de ces tactiques vers les années 1750, résuma ainsi l'opinion des Blancs à l'égard des autochtones. Ses adversaires, écrivit-il, n'avaient :

> ...ni règles disciplinaires explicites, ni méthodes bien arrêtées de mener la guerre; ils menaient leurs attaques aussi diversement qu'ils en avaient l'occasion, mais procédaient généralement de manière furtive et sournoise, grâce à des équipes volantes équipées à cette fin et dont l'accoutrement, très sommaire, se limitait habituellement à une simple tunique, à des bas et à des mocassins; parfois même, ils étaient quasi nus.

Pour sa part, Makataimeshekiakiak (Épervier noir), chef de guerre des Sauks qui combattirent durant la guerre de 1812, portait un regard sceptique sur les chefs militaires blancs et sur leur méthodes :

> Plutôt que de profiter de toute occasion de tuer l'ennemi et de préserver la vie de leurs propres hommes (ce qui, pour nous, est considéré de bonne politique chez un chef de guerre),

> ils s'avancent à découvert et combattent, sans égard au nombre de guerriers qu'ils peuvent perdre! La bataille terminée, ils se retirent pour faire la fête et boire du vin, comme si rien ne s'était passé; après quoi ils font une déclaration écrite concernant ce qu'ils ont fait - chaque adversaire prétendant à la victoire! Et aucun des deux ne rend compte de la moitié des tués de son propre camp. Ils ont tous combattu en braves, mais ne seraient pas de taille à mener une guerre avec nous. Nous avons pour maxime de « tuer l'ennemi et de sauver nos propres hommes ». Ces chefs [blancs] feraient l'affaire pour pagayer dans un canot, mais pas pour le diriger.

À l'époque de l'arrivée des Européens, la principale arme offensive du guerrier de l'Est était l'arc, long de cinq à six pieds, assez puissant pour tirer une flèche à plus de 400 pieds mais vraiment efficace à beaucoup plus courte distance. On apprenait au guerrier à s'approcher de l'ennemi et à tirer une volée de flèches avant que l'adversaire ait le temps de réagir. À courte distance, et même avec une pointe de flèche faite d'os ou de pierre, l'effet pouvait être dévastateur; en 1606, un marin français fut tué d'une flèche qui lui cloua au corps le petit chien qu'il tenait dans ses bras! Pour le combat rapproché, les guerriers utilisaient surtout une massue de bois ou une hache de pierre et plusieurs d'entre eux s'équipaient de boucliers ou d'armures faits de bois ou d'écorce qui les protégeaient des flèches, sauf à très courte distance. Ils avaient cependant en commun, avec leurs homologues blancs, le recours à diverses décorations signalant leur rang ou leurs prouesses; c'est ainsi, par exemple, que les chefs et les guerriers iroquois peignaient leurs boucliers et leurs armures de symboles héraldiques et personnels, et que les chefs de guerre portaient, en signe de leur rang, des coiffures de plumes très recherchées.

Certaines nations de l'Est, notamment les peuples iroquois, vivaient dans des villages permanents, fortifiés de palissades de bois; de telles places étaient rarement attaquées, les assaillants encourant inévitablement de lourdes pertes. À l'occasion, cependant, il arrivait que des groupes ennemis se livrent à des escarmouches en terrain découvert. De tels combats commençaient d'abord par des échanges de menaces et de fanfaronnades, suivis de volées de projectiles de part et d'autre, et culminaient dans des combats rapprochés à coups de massue ou de hache. Lorsque s'engageaient ces corps à corps, les chefs de guerre ne pouvaient plus contrôler leurs subordonnés et la bataille se transformait en une suite de combats individuels et se poursuivait jusqu'à ce qu'un groupe de guerriers domine nettement et que l'autre se rende ou prenne la fuite.

Certains aspects de la guerre autochtone choquèrent les Européens. La torture rituelle des prisonniers n'était pas chose rare et il arrivait parfois que les vainqueurs dévorent le cœur ou une partie du corps de prisonniers qu'ils estimaient particulièrement courageux. La coutume de scalper l'ennemi, de le dépouiller d'une partie de ses cheveux après incision de la peau, était antérieure à l'arrivée des Européens. En 1535, déjà, un marin français notait la présence de cinq scalps exposés dans le village d'Hochelaga. Les écrits des premiers explorateurs et colons européens font grand cas de cette coutume, mais il ne fallut pas grand temps avant que les nouvelles colonies rivales n'offrent à leurs alliés autochtones des récompenses pour les scalps de leurs ennemis blancs. Comme il arriva souvent dans leur évaluation de la vie autochtone, antérieure ou contemporaine à leur arrivée, les Européens exagérèrent la cruauté des Autochtones, oubliant d'ajouter que ceux-ci épargnaient de nombreux prisonniers et les adoptaient pour remplacer leurs guerriers morts au combat.

CHAPITRE 1

L'ARRIVÉE DES EUROPÉENS

Les premiers contacts

Pour autant que l'on sache, des Scandinaves – les Vikings – furent les premiers Européens à atteindre l'Amérique du Nord, partis de leurs colonies du Groenland. Après plusieurs voyages exploratoires, quelque 160 personnes, réparties dans 4 navires transportant aussi divers animaux domestiques, établirent en 1003 ou 1004 un hameau à Staumfiord (aujourd'hui L'Anse-aux-Meadows), à proximité de la péninsule de Burin (Terre-Neuve). Un ou deux ans plus tard, une seconde communauté exista brièvement un peu plus au sud, aux alentours de ce qui est aujourd'hui St. Paul's Bay. Aucune des deux colonies ne fut cependant viable, devant céder devant l'opposition féroce de la population indigène que les nouveaux venus appelaient *skraelings*. Trop peu nombreux, les Vikings ne purent endurer les pertes consécutives à ce conflit. En 1006 ou 1007, les survivants abandonnèrent, découragés, leur tentative de colonisation; en revanche, des navigateurs aventureux continuèrent, durant un siècle ou deux, à se rendre en Amérique pour en rapporter des chargements de bois dans leurs colonies désertiques du Groenland, et ce, jusqu'à ce que ces voyages se soldent aussi par un échec.

À compter de la fin du XV^{e} siècle, des explorateurs anglais, français et portugais, en quête de nouvelles routes vers les légendaires richesses de l'Orient, entreprirent l'exploration des côtes Atlantique de ce qui est aujourd'hui le Canada. En 1487, John Cabot prit possession de Terre-Neuve au nom de l'Angleterre, suivi en 1534 de Jacques Cartier qui explora le golfe du Saint-Laurent au nom du roi de France. Les hommes de Cartier firent commerce de fourrures avec des Micmacs dans la Baie des Chaleurs et abordèrent la péninsule gaspésienne jusqu'à ce qu'ils rencontrent un groupe d'Iroquoiens menés par un chef nommé Donnacona. Cartier créa un malheureux précédent en kidnappant deux des fils du chef, qu'il ramena en France.

Il revint l'année suivante pour remonter le Saint-Laurent jusqu'à Hochelaga et, cette fois, kidnappa Donnacona lui-même afin qu'il lui serve de guide lors de futurs voyages. Le chef indien étant mort en captivité, le comportement de Cartier ne favorisa guère le développement de relations harmonieuses entre Blancs et Autochtones. Les tentatives françaises d'établir une colonie permanente à Québec en 1541-1543 échouèrent devant la rigueur du climat, les atteintes du scorbut et, par-dessus tout, l'hostilité des populations iroquoiennes. D'autres explorateurs ne réussirent pas davantage. En 1577-1578, l'Anglais Martin Frobisher livra plusieurs escarmouches aux Inuit, alors qu'il naviguait le long des côtes du Labrador, à la recherche d'un passage par le nord-ouest.

Mais la vague d'explorations et de colonisation européennes, provoquée non seulement par la soif de l'or mais aussi par la conscience de plus en plus répandue des richesses naturelles du Canada (poisson et fourrures), n'en était qu'à ses débuts. Dans la deuxième moitié du XVI^{e} siècle, les pêcheurs basques, attirés par les ressources halieutiques des Grands Bancs, créèrent des installations saisonnières à Red Bay, sur la côte du Labrador, et furent bientôt suivis par le sieur Du Gua des Monts qui tenta d'établir des postes de traite dans la Baie de Fundy et à Québec mais en fut chassé par des colons anglais. En 1608, Samuel de Champlain fonda à Québec la première colonie française permanente au Canada et, au cours des deux décennies suivantes, l'Angleterre, la Hollande et la Suède créèrent des colonies le long des côtes de l'Atlantique. Déjà à cette époque, deux facteurs

intervenaient : les rivalités européennes trouvaient écho en Amérique du Nord et, au Canada, la traite des fourrures se révélait plus profitable que la quête d'un hypothétique passage par le nord-ouest.

Un florissant commerce de fourrures existait déjà entre marins français et Autochtones. La vallée du Saint-Laurent était alors vraisemblablement sous la domination des Agniers, membres de la Ligue iroquoise des Cinq Nations qui occupait le territoire situé entre les rivières Hudson et Genesee (dans ce qui est maintenant l'État de New York). Les Hurons, autre peuple iroquoien mais nation vaguement alliée aux peuples de la famille linguistique algique (Abénaquis, Algonquins et Montagnais), tenaient beaucoup à obtenir la place fort lucrative d'intermédiaires dans ce commerce en plein essor, où les fourrures s'échangeaient contre des chaudrons de fer, des couteaux, des haches et des pointes de flèche, ainsi que des perles de verre, des miroirs et des vêtements. Les Hurons persuadèrent Champlain d'intervenir en leur faveur contre les Agniers, de sorte que ses soldats prirent part à plusieurs expéditions au cours desquelles l'effet de surprise et une puissance de feu supérieure permirent aux Hurons de vaincre leurs ennemis. Ainsi frustrés, les Agniers établirent de nouvelles relations commerciales avec les hollandaises situées en aval de l'Hudson mais, la traite de la fourrure devenant de plus en plus florissante et étendue, contemplèrent avec envie la richesse croissante des Hurons qui servaient d'intermédiaires entre les colonies françaises du Saint-Laurent et les peuples algonquins vivant au nord des Grands Lacs.

La population de plus en plus considérable d'Européens apporta avec elle, en Amérique du Nord, deux terribles nouveautés, certaines maladies infectieuses et les armes à feu, lesquelles eurent des conséquences dramatiques sur l'équilibre social et politique des peuples autochtones de l'Est. Entre 1634 et 1650, environ la moitié de la population du bassin des Grands Lacs succomba à des maladies d'origine européenne. Les principales victimes en furent les vieillards et les jeunes enfants, ce qui, tout à la fois, privait le leadership autochtone de la sagesse des Anciens à un moment où il en avait grand besoin, entraînant ainsi une instabilité politique, et réduisait la taille des futures générations. On a calculé qu'au cours des quatre décennies qui suivirent la fondation de Québec, la Confédération huronne et la Ligue iroquoise perdirent, victime de ces maladies, près de la moitié de leur population.

Les armes des Européens n'étaient pas aussi dangereuses que leurs maladies, mais comme leurs possesseurs disposaient d'un immense avantage sur leurs ennemis – les armes avaient une plus grande portée et exigeaient moins d'adresse pour être efficaces –, elles étaient fort recherchées. Les nouveaux arrivants furent d'abord réticents à échanger des armes, mais la rivalité commerciale amena graduellement les peuples iroquois et algonquins à se faire livrer des mousquets en grand nombre. La ligue iroquoise, qui avait établi de solides relations commerciales avec les Hollandais à Albany et les Anglais en Nouvelle-Angleterre, lesquels fournissaient des armes à feu de meilleure qualité que celles des Français, disposa bientôt d'une importante force de frappe.

Presque un demi-siècle de guerre : la France contre la Ligue iroquoise

La traite des fourrures, la colonisation européenne et la maladie avaient créé une mortelle combinaison de rivalité commerciale et d'instabilité politique qui explosa au début des années 1640, alors que la Ligue iroquoise des Cinq Nations, formée des Agniers, des Onneiouts, des Onontagués, des Goyogouins et des Tsonnontouans, engagea contre les Hurons et leurs alliés algonquins une suite d'attaques que certains ethnologues ont appelé « les guerres du castor ». La Ligue visait

principalement à obtenir la haute main sur les riches territoires fauniques du centre et du nord de l'Ontario et à se substituer aux Hurons à titre d'intermédiaires. Ce conflit se traduisit par une décennie de raids iroquois, d'intensité croissante, au cœur des territoires hurons et algonquins. En 1650, la Ligue contrôlait une grande partie de ce que sont maintenant l'Ontario et l'ouest de l'État de New York. La Huronie, patrie des Hurons au centre de l'Ontario, fut dévastée et les survivants se réfugièrent auprès d'autres nations.

La jeune colonie de la Nouvelle-France allait inévitablement se trouver entraînée dans ce conflit. Avant d'amorcer leur conquête, les Iroquois avaient cherché à s'assurer de la neutralité française mais, la chose s'étant révélée impossible, ils lancèrent des attaques sur les colonies françaises de Ville-Marie (Montréal), Trois-Rivières et Sorel. Les Français furent stupéfaits du nombre d'armes à feu dont disposaient les Iroquois et de leur habileté à en faire usage. À égalité quant à l'armement (sauf l'artillerie) et supérieurs en nombre, les Iroquois avaient nettement l'avantage et vinrent dangereusement près de se rendre maîtres de la Nouvelle-France. Une paix intervint en 1653, chaque partie sachant qu'elle ne durerait pas.

Moins de cinq ans plus tard, la guerre reprit de plus belle et la Nouvelle-France se trouva en état de siège perpétuel. Les installations agricoles périphériques furent abandonnées et leurs habitants regroupés dans des villages fortifiés, chaque habitation fut munie de meurtrières et la traite des fourrures s'arrêta quasi complètement. Des actes d'héroïsme, telle la célèbre défense du Long Sault par Dollard des Ormeaux en 1660, ne firent en rien reculer les Iroquois et la colonie commença à dépérir. Alors que, cette année-là, la population de la Nouvelle-Angleterre atteignait 90 000 et celle de la Nouvelle-Hollande installée en bordure de l'Hudson 10 000, la Nouvelle-France ne comptait que 3500 habitants terrorisés, défendus par moins de 50 militaires professionnels et blottis derrière les palissades d'une douzaine de villages épars, à l'extérieur desquels rôdaient des Iroquois dont les détachements comptaient jusqu'à 400 guerriers.

La survie de la Nouvelle-France exigeait l'adoption de mesures radicales – ce qui fut fait. En 1665, après une décennie de requêtes ininterrompues pour obtenir l'augmentation de la garnison militaire, Louis XIV dépêcha en Amérique 1300 soldats de l'armée régulière. Arrivés en juin, ils entreprirent de renforcer les défenses de la colonie en construisant un réseau de forts afin de bloquer la rivière Richelieu (rivière des Iroquois), traditionnelle voie d'accès des incursions iroquoises depuis la vallée des Agniers. En janvier 1666, une expédition française partit de Montréal pour attaquer le territoire iroquois dans la région de Finger Lakes, entreprise audacieuse compte tenu de la saison; mais ces plans furent contrariés par les rigueurs du climat et parce qu'on s'aperçut que la colonie de New Holland était devenue la colonie anglaise de New York. Or les Anglais n'entendaient pas voir des troupes françaises faire mouvement à si peu de distance de leur territoire.

Septembre venu, cependant, un contingent formé de colons et de soldats français, fort de 1100 hommes, attaqua le territoire iroquois, incendia quatre villages et détruisit toutes les récoltes accessibles. Face à la perspective d'une famine généralisée, la Ligue choisit sagement de faire la paix et, au terme de longues négociations, signa un traité en juillet 1667. Cette paix accorda aux deux camps un temps de repos dont ils avaient grand besoin. Les Iroquois en profitèrent pour faire alliance avec les Anglais en transformant l'entente d'abord conclue entre Hollandais et Agniers en un accord plus important entre la Ligue et la colonie anglaise de New York. Cette alliance fut symbolisée par le

« Silver Covenant Chain of Friendship » qui devait fonder, sur plus d'un siècle, les collaborations militaires entre Anglais et Iroquois.

En Nouvelle-France, libérée de la menace d'annihilation, prospérité et augmentation démographique marquèrent les deux décennies suivantes. Dans les années 1680, l'influence française s'étendit progressivement sur tout le bassin des Grands Lacs et jusque dans la vallée de l'Ohio. Les Iroquois voyaient cette expansion avec une méfiance croissante et la guerre reprit bientôt entre la Ligue et la Nouvelle-France; elle allait se poursuivre, sporadiquement, durant presque deux décennies.

Dans un premier temps, le sort des armes favorisa la Ligue – notamment lorsqu'elle obligea, en 1682, un fort contingent français dirigé par La Barre, gouverneur de la Nouvelle-France, à une retraite humiliante à Cataracoui (Kingston) – mais, dans l'ensemble, la guerre lui fut défavorable. La Nouvelle-France était militairement beaucoup plus puissante qu'elle ne l'avait été durant les années 1660 et les *Canadiens* – ainsi commençaient à se nommer les colons nés en Nouvelle-France – apprenaient peu à peu à combattre à la manière autochtone. Pire encore pour les Iroquois, leur territoire trop étendu fut soumis aux pressions de leurs voisins autochtones qui les forcèrent peu à peu à se replier sur leur territoire traditionnel au sud du lac Ontario. En 1687, Denonville, qui avait succédé à La Barre, pénétra en terre iroquoise à la tête d'une armée de 2000 hommes, dont ses alliés autochtones, et détruisit villages et récoltes.

Les perspectives de la Ligue étaient alors sombres, mais le déclenchement d'une guerre entre la France et l'Angleterre transforma le conflit nord-américain en élément d'une lutte de plus grande envergure et les Iroquois, activement soutenus par les colonies anglaises, menacèrent à nouveau l'existence de la Nouvelle-France. Par contre, Frontenac, successeur de Denonville, était un militaire agressif qui non seulement repoussa une attaque anglaise sur Québec en 1690 mais lança d'importantes expéditions contre les territoires iroquois. La paix franco-anglaise conclue en 1697, la Ligue, épuisée et mal en point, comprit qu'elle ne pouvait plus compter sur le soutien des colonies anglaises et sollicita la paix. S'ensuivirent des négociations de nouveau très longues – près de quatre ans – mais, en juillet 1701, les représentants de la Ligue et de quarante nations autochtones (couvrant un territoire qui allait de l'Acadie au Missouri) se réunirent à Montréal pour y conclure un traité.

L'importance de ce traité, connu sous le nom de « Grande Paix de Montréal », a échappé à plusieurs historiens qui tendent à considérer les traités européens comme les points forts de l'histoire canadienne à l'époque coloniale. Les Iroquois s'engagèrent à demeurer neutres dans tout futur conflit entre la France et l'Angleterre; de leur côté, les Français reconnurent l'indépendance théorique des peuples autochtones, ce qui en faisait de puissants alliés contre les colonies anglaises de la côte Atlantique. Cette bonne volonté de 1701 allait assurer durant presque soixante ans la survie du Canada français.

La fin du régime français : 1701 – 1763

Durant le demi-siècle qui suivit la Grande Paix, la France étendit ses possessions américaines aux dimensions d'un vaste empire basé sur le Saint-Laurent, grande voie d'accès vers l'intérieur du continent. Lorsque s'amorça la guerre de Sept Ans, en 1756, ce territoire s'étendait du Cap Breton à ce qui est aujourd'hui la Saskatchewan et des Grands Lacs au golfe du Mexique via le Mississippi.

Cette mainmise était d'autant plus remarquable que les colonies concurrentes anglaises comptaient dix fois la population de la Nouvelle-France et de ses colonies.

Dans un tel état d'infériorité numérique, la survie de la Nouvelle-France dépendait de la mise au point de tactiques d'inspiration à la fois européenne et autochtone. Si les principaux centres étaient défendus par des garnisons de réguliers français et placés à l'abri de fortifications, les opérations offensives étaient menées par de petits détachements habituellement composés de réguliers, de miliciens *canadiens* et d'alliés autochtones. Leurs tactiques, élaborées par des chefs tels Jean-Baptiste Hertel de Rouville et Pierre Le Moyne d'Iberville, se révélèrent extrêmement efficaces, cependant que la réponse britannique, qui consistait en grandes expéditions navales et militaires de type européen, fut loin d'apporter les mêmes succès. Deux importantes attaques sur Québec furent repoussées en 1690 et en 1711 et, bien que la forteresse de Louisbourg, qui dominait l'embouchure du Saint-Laurent, ait cédé devant les forces combinées des miliciens de la Nouvelle Angleterre et de la Royal Navy – la force navale ayant été déterminante – le traité d'Aix-la-Chapelle la rendit à la France en 1749.

La défense de l'Amérique du Nord française reposait largement sur la participation des peuples autochtones vivant à l'intérieur de la zone d'influence française dans la vallée du Saint-Laurent. Généralement connus sous le nom des Sept Nations du Canada, il s'agissait d'Iroquois et d'Algonquins vivant dans les missions chrétiennes de Akwesasne (Saint-Regis), Bécancour, Kahnawake (Sault Saint-Louis), Kanesatake (Oka ou lac des Deux-Montagnes), Lorette (près de Québec), Odanak (Saint-François) et Oswegatchie (La Présentation, devenu Ogdenbourg, NY). Étroitement liées à leurs alliés français, les Sept Nations connurent à cette époque la prospérité, agissant comme fournisseurs de provisions aux communautés européennes, participants et intermédiaires dans les activités de traite des fourrures et guides et partenaires militaires en période de conflit. Leur aide était essentielle, comme le fut celle des Autochtones de l'ouest durant la longue lutte qui opposa, entre 1711 et 1736, les Français à la féroce nation des Renards qui habitait ce qui est maintenant le Wisconsin.

Les Renards finalement vaincus, la colonisation française allait inévitablement s'étendre dans la vallée de l'Ohio, d'où une nouvelle tension, car la France et l'Angleterre en revendiquaient toutes deux la possession. Le déclenchement des hostilités entre les Français, accompagnés de leurs alliés autochtones, et la milice coloniale américaine, provoqua un conflit généralisé. Durant la première phase de ce qui allait être connu sous le nom de Guerre de Sept Ans, les Français furent largement victorieux. En juillet 1755, lors de la bataille de la Monongahéla, quelque mille soldats français et autochtones, dont un contingent de 230 guerriers des Sept Nations, infligèrent une sérieuse défaite à une force supérieure de réguliers britanniques et de miliciens coloniaux, victoire largement due aux guerriers autochtones. Ce succès militaire assurait aux Français la possession de la vallée de l'Ohio et, durant les trois années suivantes, les colonies frontalières de Virginie et de Pennsylvanie furent soumises à des raids menés par les alliés autochtones alliés de la France. Grâce à ces derniers, les Français furent aussi en mesure, par des incursions victorieuses sur Oswego en 1756 et sur le fort William Henry l'année suivante, de se rendre maîtres du lac Champlain et du lac Ontario.

Par la suite, cependant, le vent tourna. Le premier ministre britannique, William Pitt, décida de concentrer en Amérique du Nord les efforts militaires britanniques. La Royal Navy étant maîtresse des mers, de nombreuses troupes furent transportées sur le continent et les opérations

militaires prirent une envergure nouvelle et une tournure de plus en plus européenne, axées sur l'attaque et la défense, par l'armée régulière, de places fortifiées. Une offensive britannique dans le corridor du lac Champlain échoua devant Ticonderoga en 1758, mais en juillet une expédition amphibie captura Louisbourg pour la deuxième fois. Cette victoire pava la voie à une attaque sur Québec et, en juin 1759, une force imposante, composée de centaines de navires de guerre, de navires de transport et de 25 000 réguliers entreprit, devant les murs de la capitale de la Nouvelle-France, un siège qui devait culminer, trois mois plus tard, par la reddition de la ville.

La même année, des expéditions britanniques s'emparèrent de l'important poste français de Fort Niagara, reprirent Oswego et mirent fin à la domination française dans la vallée de l'Ohio. Bien que des autochtones alliés aux deux camps aient participé à ces dernières campagnes (plus de 1000 d'entre eux aidèrent à défendre Québec à l'été de 1759), la nature désormais « européenne » des opérations militaires réduisit de beaucoup le rôle qu'ils y jouaient.

Cette arrivée de militaires européens en grand nombre allait inévitablement provoquer une nouvelle vague de maladies qui décima la population autochtone. Ils furent ainsi des centaines, peut-être des milliers, à mourir de la variole (particulièrement fatale aux femmes et aux enfants), ce qui, paradoxalement, amena les guerriers à faire davantage de prisonniers – afin de remplacer leurs pertes – plutôt que de tuer leurs ennemis.

Les opérations militaires tournant inexorablement au désavantage de la France, les nations autochtones de la vallée de l'Ohio conclurent une paix séparée avec l'Angleterre, cependant que les Sept Nations du Canada continuèrent le combat jusqu'en septembre 1760, alors que trois grands corps d'armée britannique convergeaient vers Montréal pour y submerger les défenseurs. Trois ans plus tard, la guerre prit officiellement fin par le traité de Paris. La France cédait à l'Angleterre toutes ses possessions en Amérique du Nord, à l'exception de la Louisiane et des petites îles de Saint-Pierre et Miquelon.

Nouveaux conflits : le soulèvement de Pondiac et la guerre d'indépendance américaine

Malheureusement pour l'Angleterre et pour les peuples autochtones, la victoire ne mena pas à une longue période de paix en Amérique du Nord. Désireuses de s'attirer la bienveillance des Sept Nations durant la période de transition, les autorités britanniques les autorisèrent à retrouver leurs terres sans encourir de sanction, mais les nations de l'ouest alliées à la France furent traitées moins généreusement, ce qui provoqua leur ressentiment. Un de ces chefs expliqua à son homologue britannique :

> ...bien que vous ayez conquis les Français, vous ne nous avez pas encore conquis! Nous ne sommes pas vos esclaves. Ces lacs, ces forêts et ces montagnes nous ont été légués par nos ancêtres. Ils sont notre héritage et nous ne les céderons à personne. Votre nation suppose que, comme les Blancs, nous ne pouvons vivre sans pain, sans porc et sans bœuf! Mais vous devriez savoir que Lui, le Grand Esprit et le Maître de la Vie, nous fournit de la nourriture, dans ces vastes lacs et dans ces montagnes boisées.

Surintendant du département des Affaires des Indiens du Nord[1] (Indian Department), organisme du gouvernement britannique créé en 1755 pour administrer les affaires indiennes en

[1] NDT Indian Department se traduit dans le Dictionnaire biographique du Canada par département des Affaires des Indiens du Nord.

Amérique du Nord britannique, sir William Johnson était conscient de ce ressentiment. Il en prévint le major-général sir Jefferey Amherst, commandant en chef des forces britanniques, mais ce dernier, déterminé à réduire les dépenses en Amérique du Nord, mit fin à la pratique traditionnelle des cadeaux, n'ayant pas l'intention « de se gagner par des présents l'amitié des Indiens ». Il estima, en outre, que la rareté des approvisionnements et des munitions constituerait la meilleure manière de restreindre les ardeurs des nations de l'ouest. Au printemps de 1763, rumeurs et rapports firent état de l'intention des alliés traditionnels de l'Angleterre de mener une offensive contre les postes frontaliers britanniques.

La rumeur disait vrai. Ce qu'on a appelé le soulèvement de Pondiac (1763) constitua un autre épisode de ces luttes menées par une population autochtone de plus en plus désespérée afin de sauvegarder son territoire, son indépendance et sa culture devant l'intrusion des Blancs. En mai, une alliance de nations de l'ouest, menée entre autres par Pondiac, chef des Outaouais, investit tous les forts et les postes situés en bordure de la rivière Detroit. Certains de ces forts cédèrent mais d'autres tinrent suffisamment longtemps pour que parviennent des expéditions de secours; l'alliance de Pondiac se dissipa graduellement. Johnson, qui habitait le nord de l'État de New York et qui était lié par mariage à un des chefs de la Ligue iroquoise des Six Nations (le peuple Tuscaroren s'étant joint à la Ligue durant les années 1720), put conclure la paix et remettre en vigueur la distribution traditionnelle de présents.

Au cours de la décennie qui suivit, la disparition de la menace française et la croissance démographique entraînèrent une expansion de la colonisation vers l'ouest. Désireuse de redessiner les nouvelles frontières de ses diverses possessions en Amérique du Nord et de mettre fin à l'implantation non autorisée de colonies dans les territoires autochtones, la Couronne émit en 1763 une Proclamation royale qui créait la nouvelle colonie de Québec (qui incluait ce que sont aujourd'hui le Québec et l'Ontario). Un traité ultérieur, conclu à Fort Stanwix en 1768, établit entre Blancs et Autochtones une frontière dont le tracé allait du lac Oneida (au nord de la région de New York) aux limites de la Pennsylvanie et obliquait ensuite vers le sud-ouest en se dirigeant vers la rivière Ohio dont elle épousait ensuite le parcours.

Conçues pour protéger les nations des Grands Lacs et assurer une expansion pacifique de la zone frontière, ces mesures irritèrent les colonies américaines voisines, qui les considérèrent comme une tentative arbitraire, de la part de la mère patrie, de limiter leur expansion vers l'ouest. Ce ressentiment, ajouté à une augmentation des taxes imposées pour assumer les coûts de la défense de la colonie, provoqua des désordres civils généralisés durant les années 1770. Alors que les Treize Colonies américaines s'apprêtaient à rompre ouvertement avec les Britanniques (ce qui se produisit en 1775 à Lexington et à Concord, au Massachusetts), les deux camps s'efforcèrent de recruter des alliés chez les Autochtones.

Ces efforts portèrent largement sur la Ligue iroquoise qui, bien qu'elle ait tenté de demeurer neutre, fut inévitablement entraînée dans le conflit. Sur le théâtre nord de cette guerre d'indépendance de 1775-1783, les chefs d'armée britanniques accordèrent une importance cruciale à la puissance militaire des autochtones dans la région des Grands Lacs. À l'automne de 1775, les

---

Nous conserverons Indian Department.

guerriers de la Ligue iroquoise et des Sept Nations contribuèrent largement à retarder une offensive rebelle contre un Canada faiblement défendu, obligeant les Américains à prolonger leur campagne en hiver et à devoir retraiter devant les remparts de Québec. À l'été de 1777, un contingent de réguliers britanniques, de Loyalistes et de guerriers remporta la bataille d'Oriskany, mais les Autochtones connurent moins de succès à l'automne en participant à l'offensive ratée du major général John Burgoyne dans la vallée du lac Champlain.

La défaite de Burgoyne et sa reddition à Saratoga entraînèrent la France aux côtés des rebelles américains et le conflit s'étendit aux dimensions d'une guerre européenne. Au cours des cinq années suivantes, les alliés autochtones de l'Angleterre, dirigés par le chef agnier Thayendanegea (nommé aussi Joseph Brant), participèrent à une suite de campagnes et de raids contre les colonies frontalières de New York et de la Pennsylvanie. On ne se faisait de quartier ni d'un côté ni de l'autre. Bien que le théâtre de la guerre classique se soit déplacé vers le sud en 1780, les alliés de l'Angleterre remportèrent leurs plus remarquables succès – Sandusky et Blue Licks – après la reddition de Cornwallis à Yorktown en 1781. Mais les Autochtones subirent aussi des pertes terribles. Les territoires de la Ligue iroquoise furent dévastés lors d'une campagne punitive américaine menée en 1779 et, en 1782, se produisit un des pires épisodes de cette guerre, alors que des soldats américains massacrèrent, à Gnadehutten, plus d'une centaine d'Indiens Delaware – hommes, femmes et enfants.

N'ayant jamais subi la défaite, Brant et ses guerriers furent sidérés en apprenant les conditions du traité de Paris de 1783, lequel mettait fin aux hostilités et traçait, en Amérique du Nord, une nouvelle frontière internationale entre les possessions britanniques et ses anciennes colonies. Négocié et conclu en Europe par des hommes d'État européens et américains, ce traité ne comportait pas une seule référence aux nations autochtones qui avaient participé au conflit, même s'il cédait à la nouvelle république américaine les territoires de ceux qui avaient combattu aux côtés de l'Angleterre. Les Indiens, écrivit à Londres un officier du Indian Department, se sentaient, avec raison, trahis par ce traité. Ils :

> ...estiment que nous nous sommes conduits envers eux d'une manière traîtresse et cruelle; ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient pas croire que notre roi pouvait prétendre céder aux États-Unis ce qui ne lui appartient pas [...] qu'ils défendraient leurs justes droits ou périraient, ce faisant, jusqu'au dernier homme, qu'ils n'étaient qu'une poignée mais qu'ils mourraient comme des hommes, ce qu'ils croyaient préférable à la misère et à la détresse qui seraient leur lot s'ils étaient privés de leurs terrains de chasse.

Ce ressentiment était si fort que les autorités britanniques craignirent longtemps, après 1783, d'être attaquées par leurs alliés d'hier; mais, fort heureusement pour le Canada, les Américains traitèrent si mal leurs nouveaux et involontaires sujets que ces derniers revinrent graduellement, en dépit de cette trahison, à leur allégeance traditionnelle.

On offrit aux loyalistes iroquois, tout comme aux loyalistes blancs, des terres au Canada et une compensation financière. Brant, chef de guerre, et Tekarihogen, chef du temps de paix, menèrent 1800 Agniers, Goyogouins et autres Autochtones dans un vaste territoire situé en bordure de la Grande-Rivière (Grand River), au nord du lac Érie, cependant que John Deserontyon implantait une plus petite communauté agnier à Tyendinaga, dans la baie de Quinte (lac Ontario). John Graves Simcoe, gouverneur de la nouvelle colonie du Haut-Canada, créée en 1791 et qui devait devenir

l'Ontario, espérait que ces nouvelles colonies feraient activement obstacle à une possible agression américaine venue du sud.

Troubles dans le Nord-Ouest (1783-1794)

Certains des peuples autochtones qui avaient été alliés à l'Angleterre choisirent de demeurer dans la nouvelle république. Plusieurs allaient regretter cette décision car, dès l'instant où furent abolies les restrictions imposées par la Proclamation royale de 1763 et par le traité de Fort Stanwix de 1768, le gouvernement américain estima que ces nations étaient des peuples conquis et que leur territoire était confisqué. Il imposa de durs traités aux Iroquois vivant encore aux États-Unis, les chassant de leurs territoires traditionnels et les confinant dans des réserves. Paradoxalement, les Onneiouts et les Tuscarorens, alliés des Américains durant la guerre d'indépendance, furent les plus durement atteints par ces mesures.

Les Américains eurent la partie moins facile avec les peuples algonquins et iroquois de la vallée de l'Ohio qui, plus éloignés des grands centres occupés par les Blancs et plus unis dans la défense de leur territoire, refusèrent d'accepter que soit modifiée la frontière de la rivière Ohio telle que fixée dans les années 1760. Afin de défendre leurs terres, ces nations du Nord-Ouest (Illinois, Indiana, Michigan et Ohio actuels) formèrent une nouvelle confédération qu'ils nommèrent « The United Indian Nations ». Le jeune gouvernement américain, coincé entre une masse de colons désireux de s'installer dans la région de l'Ohio, et des Autochtones intransigeants qui refusaient de céder, fut amené à intervenir militairement après que la confédération indienne eut attaqué des colonies illégalement implantées de leur côté de la rivière.

En septembre 1790, le brigadier général Josiah Harmar reçut l'ordre « d'expulser, si possible » les attaquants et, à la tête de 1400 réguliers et miliciens, partit de Fort Washington (aujourd'hui Cincinnati) envahir la nation Miami. Moins de trois semaines plus tard, il était de retour à sa base, ayant perdu plus de 300 hommes et n'ayant réussi à incendier que quelques villages abandonnés. Les Américains avaient perdu tout espoir d'une victoire rapide. Un congressman résuma la situation : « nous faisons face à une terrible guerre indienne » car la confédération, plutôt que d'avoir été humiliée par l'expédition Harmar, « semble déterminée à une guerre générale ».

Au début de l'été de 1791, le major général Arthur St. Clair rassembla une force plus importante – 1500 réguliers et 800 miliciens – mais dut retarder son départ pour procéder à l'entraînement d'une armée largement composée de recrues qu'un membre de l'état-major qualifia de « déchets des grandes villes et des municipalités, amollis par l'oisiveté, la débauche et des vices de toutes natures ». St. Clair ne put se mettre en marche qu'en septembre, à pas de tortue et accompagné d'une longue suite de civils.

À l'aube du 4 novembre 1791, le campement de St. Clair, installé sur les rives de la rivière Wabash, fut attaqué par 2000 guerriers dirigés par Blue Jacket et Little Turtle, chefs de guerre de la confédération. Vieux, malade et affaibli, St. Clair avait négligé de disposer des sentinelles autour de ce campement mal situé, mais les deux premières attaques furent tout de même repoussées. Cependant, raconta un témoin, les guerriers, « pris d'une colère sans bornes », firent simplement retraite

> ...à courte distance, où ils se regroupèrent par tribu et, chacune menée par son propre chef, ils revinrent à l'assaut tels des Furies et s'emparèrent presque immédiatement de près de la moitié du camp – ils y trouvèrent une rangée de sacs de farine et de provisions qui leur servirent de rempart derrière lequel ils maintinrent un feu nourri et constant; les Américains les chargèrent plusieurs fois à la baïonnette mais furent à chaque fois repoussés; finalement, le général Butler, commandant en second, ayant été tué, la confusion s'empara des Américains, ils durent abandonner leur canon, autour duquel furent tués une centaine de leurs plus braves soldats, la déroute devint générale et se fit dans le plus grand désordre, les Indiens les pourchassèrent sur six milles et plusieurs tombèrent, victimes de leur furie.

Le bilan de l'engagement sera, chez les Américains, de 647 tués, 229 blessés et la perte de 21 pièces d'artillerie ainsi que de tous les approvisionnements; chez les Autochtones, quelque 50 guerriers auront été tués ou blessés. La bataille de Wabash fut la plus grande victoire militaire jamais remportée par les peuples autochtones d'Amérique du Nord sur les États-Unis.

À la suite de ce triomphe, la confédération du Nord-ouest ravagea durant presque deux ans les colonies implantées du côté indien de la frontière de 1768, mais s'abstint d'attaquer en territoire américain. Elle profita, tout au long de cette lutte, des conseils du Indian Department de Détroit, mais ses demandes d'appui militaire furent ignorées. La Grande-Bretagne s'offrit comme médiatrice et proposa la création d'un État autochtone neutre et indépendant, situé entre le Mississippi, l'Ohio et les Grands Lacs, mais, comme il fallait s'y attendre, le gouvernement américain rejeta fermement ce qu'il considérait comme une intrusion inopportune dans ses affaires intérieures. Durant presque trois ans, la Grande-Bretagne, les États-Unis, la confédération du Nord-Ouest et les Six Nations du Canada (représentées par Joseph Brant) organisèrent une suite de conférences afin de mettre fin à ce conflit frontalier, mais les Autochtones du Nord-Ouest ne cédèrent pas d'un pouce, tenant mordicus à ce que la rivière Ohio demeure la frontière entre les territoires.

Leurs rêves d'indépendance s'écroulèrent en 1794 lorsqu'une nouvelle armée américaine, mieux entraînée, envahit leur territoire sous les ordres du major général Anthony Wayne et mena une suite d'attaques qui s'achevèrent, en août, par la victoire de Fallen Timbers. Lorsque les leaders britanniques du Canada refusèrent leur aide militaire, la confédération du Nord-Ouest se désagrégea. Les relations tendues entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, qui avaient failli provoquer une guerre à propos des troubles du Nord-Ouest et de la navigation en haute mer, s'améliorèrent par la signature du traité de Jay (1794) par lequel la Grande-Bretagne cédait les postes qu'elle avait conservés en sol américain, étant entendu que sujets britanniques et Autochtones seraient libres de franchir la frontière à leur gré.

Cette issue désespéra la Confédération. Certains Autochtones s'enfuirent au Canada mais la plupart signèrent, avec Wayne, un traité de paix (1795) qui cédait aux Américains la vallée de l'Ohio dans sa totalité. Leur résistance aux États-Unis, qui avait duré douze ans, s'achevait sur un échec mais tint un rôle important dans l'histoire du Canada en détournant la menace américaine vers l'ouest, permettant ainsi à la jeune province du Haut-Canada de prendre racine et de prospérer.

Tecumseh, sa Confédération et le chemin de la guerre

Durant presque une décennie après la bataille de Fallen Timbers, le Nord-Ouest connut une paix relative. Les colons blancs envahirent la région et l'on créa les nouveaux territoires de l'Illinois, de

l'Indiana, du Michigan et de l'Ohio. Mais les nations du Nord-Ouest, qui n'avaient pas oublié leur humiliation, prêtèrent une oreille de plus en plus attentive à un jeune Shawnee nommé Tecumseh qui prônait la création d'une vaste confédération autochtone allant de la frontière canadienne au territoire espagnol de Mexico et qui serait assez puissante pour résister aux empiétements des Américains qu'il appelait les « Grands Couteaux ». Tecumseh voyageait sans répit, portant son séduisant message aux peuples autochtones depuis les Grands Lacs jusqu'aux bouches du Mississippi. Mais s'il suscitait ainsi l'espoir, il conseillait aussi à ces peuples de ne pas partir en guerre avant que le temps en soit venu.

Il va sans dire que la popularité de ce leader charismatique inquiétait les Américains. William Henry Harrison, gouverneur de l'Indiana, qui rencontra Tecumseh à deux reprises dans l'espoir de réduire la tension entre colons blancs et autochtones, se montra à la fois impressionné et inquiet :

> L'obéissance implicite et le respect manifesté envers Tecumseh par ses partisans sont vraiment stupéfiants et, plus que tout autre facteur, le définissent comme un de ces rares génies qui surgissent occasionnellement pour provoquer des révolutions et renverser l'ordre établi. Si ce n'était de la proximité des États-Unis, il serait peut-être le fondateur d'un empire qui rivaliserait de gloire avec ceux du Mexique ou du Pérou. Aucune difficulté ne l'arrête. Durant quatre ans, il n'a cessé de se déplacer. Aujourd'hui sur la Wabash, il se fait entendre, demain, sur les rives des lacs Érie ou Michigan, ou en bordure du Mississippi; et partout où il va, ses objectifs sont reçus favorablement. Il en est maintenant à la dernière tournée qui lui permettra de parachever son œuvre.

À l'automne de 1811, Harrison décida de mener une attaque préventive contre cette récente confédération. Au début de novembre, en l'absence de Tecumseh en tournée dans le sud, il conduisit un détachement de réguliers et de miliciens à proximité du village établi par le frère de Tecumseh, nommé Tenskwatawa ou Le Prophète, à Tippecanoe (près de ce qui est maintenant LaFayette, en Indiana). Ce dernier ne put retenir ses guerriers et des échanges de tirs entre sentinelles des deux camps dégénérèrent en bataille rangée remportée par les Américains. De nombreux vaincus s'enfuirent au Canada.

De retour dans la région au début de 1812, Tecumseh entreprit de reconstruire sa confédération et prit des mesures pour calmer les Américains. En même temps, il sollicita l'aide des Britanniques du Indian Department, lesquels prêtèrent attention à ses propos, car ils croyaient imminente la guerre contre les Américains. Bien que Tecumseh ait persisté à conseiller la paix, il était de leur avis et promit à la Grande-Bretagne l'aide de sa confédération en cas de conflit. À ses interlocuteurs, il déclara que « si leur père le Roi agissait sérieusement et se présentait avec des forces suffisantes, ils [les Indiens] se tiendraient à ses côtés ». Il affirma aussi que ses partisans étaient déterminés à défendre leur territoire et que, sans attendre de la Grande-Bretagne qu'elle s'engage dans des opérations militaires, ils en attendaient un soutien logistique : « Vous nous acheminerez les approvisionnements qui pourraient nous être nécessaires. » De son côté, le Indian Department mit en garde la confédération : n'attaquez pas avant que la guerre soit déclarée. Un officier s'exprima ainsi : « Ne me quittez pas des yeux; mon tomahawk est levé; soyez prêts, mais ne frappez pas avant que je n'en donne le signal. »

Tecumseh accepta cet avis mais mit en garde les Britanniques :

> Si nous entendons dire que les Grands Couteaux viennent vers notre village pour parler de paix, nous les recevrons, mais si nous apprenons qu'ils ont blessé l'un des nôtres ou s'ils avancent vers nous de manière hostile sans avoir été provoqués, soyez assurés que nous nous défendrons comme des hommes. Et si nous apprenons que l'un des nôtres a été tué, nous ferons immédiatement appel à toutes les nations vivant sur ou vers le Mississippi et ce territoire se soulèvera comme un seul homme.

Durant toutes ces années, le Indian Department n'avait pas cessé de distribuer annuellement des présents aux peuples autochtones des États-Unis et d'assurer un sanctuaire aux réfugiés des batailles outre-frontières, activités qui provoquaient une grande méfiance chez les Américains. Bien que certains guerriers provenant de nations vivant au Canada aient participé aux combats de la vallée de l'Ohio, les leaders autochtones du Canada faisaient de leur mieux pour que soient résolus pacifiquement les différends entre nations du nord-ouest et Américains. Les Sept Nations du Canada et les peuples iroquois du Haut-Canada avaient suffisamment combattu au siècle précédent et auraient préféré demeurer à l'écart des conflits anglo-américains. Ce désir de neutralité devint cependant difficile à réaliser au moment où les deux puissances s'acheminaient vers la guerre durant la première décennie du nouveau siècle. Comme toujours, le conflit trouvait son origine en Europe.

En 1793, la France révolutionnaire avait déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, inaugurant ainsi un conflit qui allait s'étendre, sauf une brève interruption, sur 23 ans. Les deux pays avaient adopté des politiques maritimes restrictives, interdisant aux navires des nations neutres qui commerçaient avec un des belligérants de commercer avec l'autre, ce qui réduisait considérablement les profits des marchands américains. Les Britanniques étant maîtres absolus des mers, particulièrement après la victoire de Nelson à Trafalgar en 1805, le ressentiment des États-Unis fut exacerbé par la tendance de la Royal Navy à arraisonner les navires américains en haute mer et à enrôler, par la force, leurs marins au service de la Grande-Bretagne. Nombreux étaient aussi ceux qui soupçonnaient ce pays de fomenter des troubles dans le Nord-Ouest en apportant un soutien actif aux nations de la confédération de Tecumseh.

Préoccupée par la guerre en Europe, la Grande-Bretagne semblait inconsciente des inquiétudes américaines et, quelques semaines après la bataille de Tippecanoe, le président James Madison, convaincu de ce que son pays ne pouvait régler son différend que par la guerre, décida d'appeler la république « aux armes » et de se préparer à des hostilités contre la Grande-Bretagne. Compte tenu de l'écrasante supériorité navale de l'adversaire, les États-Unis ne pouvaient, militairement, qu'attaquer le Canada.

CHAPITRE 2

POUR LE SALUT DE LEUR NATION...

L'approche de la Guerre

Le lieutenant général sir George Prevost, gouverneur général et commandant en chef des colonies britanniques d'Amérique du Nord, savait que l'engagement britannique en Europe interdisait l'envoi massif de renforts militaires au Canada. Il disposait de quelque 5600 réguliers dans le Haut et le Bas-Canada, appuyés respectivement par 11 000 et 60 000 miliciens. Confronté à une population ennemie estimée à plus de sept millions, il prévoyait abandonner le Haut-Canada, encerclé sur trois côtés par le territoire américain, et de se retirer à Montréal et, si nécessaire, à Québec jusqu'à l'arrivée de renforts de Grande-Bretagne.

Cette prudente stratégie défensive déplut au major général Isaac Brock, commandant des forces du Haut-Canada. Brock soutint que cette province pouvait être défendue avec succès si les nations autochtones du Nord-Ouest étaient approvisionnées par le Indian Department et invitées à attaquer les colonies frontalières dans cette région, ce qui ferait obstacle aux plans d'invasion américains. Mais, ajoutait-il, « avant de nous attendre à une collaboration active de la part des Indiens, la prise de Détroit et de Michillimackinac doit convaincre ce peuple, persuadé d'avoir été sacrifié à notre politique en 1794, que nous sommes en guerre pour de bon. »

Durant les six mois qui précédèrent la déclaration de guerre américaine en juin 1812, les officiers du Indian Department s'étaient secrètement activés à organiser les peuples autochtones dans les deux territoires, canadien et américain. L'organisme estimait pouvoir compter, la guerre venue, sur 10 000 guerriers provenant des Canadas et du Nord-Ouest. Le plus fort contingent, 8410 selon les calculs officiels, proviendrait des nations de l'ouest installées « à la frontière des États-Unis qui s'étend de Sandusky, sur le lac Érié, jusqu'au fleuve Mississippi », et dont on s'attendait à ce qu'elles combattent pour la Couronne britannique ou qu'elles soient « favorables à la Cause ». Les guerriers disponibles étaient beaucoup moins nombreux en territoire canadien. On estimait à 1040 le nombre de guerriers disponibles chez les Sept Nations du Canada, cependant que, dans le Haut-Canada, les peuples iroquois de Grand River et l'ensemble des Missisagues et des Sauteux ne pouvaient fournir que 550 hommes. En effectuant ces calculs, cependant, les officiers prévinrent que les peuples autochtones des Canadas « ont largement perdu, en se mélangeant aux Blancs, leur tempérament ancestral ».

Le verdict était juste. Contrairement à celle des nations de l'Ouest, dont plusieurs étaient disposées à se battre dans le camp britannique, la réponse des Autochtones du Canada désappointa les chefs militaires britanniques. Cette déception était particulièrement vive quant aux nations de Grand River, militairement les plus fortes au Canada et qui, à l'incitation de leurs frères iroquois vivant aux États-Unis, choisirent la neutralité. Les peuples de Grand River entretenaient depuis longtemps des griefs à l'endroit des officiers du Indian Department, qu'ils soupçonnaient de tirer profit de la vente des terres indiennes aux Blancs, et ils ne changèrent pas d'opinion même lorsque Brock leur promit de faire enquête sur ces griefs et, si nécessaire, de corriger la situation en leur faveur. Proposé par une délégation de chefs Goyogouins et Onontagués, venus des États-Unis leur conseiller la prudence en juin 1812, cet argument se révéla plus convaincant :

> Nous sommes venus de nos foyers pour vous prévenir, afin que vous puissiez éviter la souffrance à vous-mêmes et à vos familles. Nous apprenons que Britanniques et Américains sont à la veille d'une guerre – ils se querellent à propos de quelques droits maritimes, qui ne nous sont pas familiers – et si cela se terminait pas un conflit, tenons-nous à l'écart. Pourquoi devrions-nous nous battre de nouveau et nous mériter le ressentiment des conquérants? Nous savons qu'aucune de ces Puissance n'a de considération pour nous. Dans la guerre précédente, nous avons épousé la cause du Roi, nous pensions que c'était là ce qui était le plus honorable – tous nos traités antérieurs avaient été conclus avec ses représentants. Après nous être battus pendant sept ans, sans écouter les offres de paix que nous envoyait l'ennemi, nous avons constaté que la paix avait été conclue par-delà l'océan et que notre ennemi réclamait notre territoire en conséquence d'une frontière qu'on avait alors tracée.
>
> L'expérience, conclurent les chefs, a convaincu le peuple iroquois du manque d'intérêt de l'homme blanc, sauf quand il a besoin de nous. Pourquoi, dès lors, devrions-nous mettre en péril notre confort et même l'existence de nos familles, à seule fin de ne profiter de leur sourire que le jour où ils ont besoin de nous?

C'était là une argumentation solide et de grande franchise en faveur d'une non-intervention dans les querelles de l'homme blanc, et la majorité des Autochtones vivant aux abords de Grand River y furent sensibles en dépit des exhortations d'une petite faction probritannique dirigée par John Norton (dit aussi the Snipe). Issu d'un père Cherokee et d'une mère écossaise, Norton était devenu un chef respecté de cette nation et, en 1812, un important chef de guerre. Ainsi qu'il le nota dans le journal qu'il légua à la postérité (et qui est un des meilleurs témoignages directs de la guerre de 1812, de quelque camp qu'ils proviennent), rares furent ceux, à Grand River, qui se montrèrent disposés à écouter les paroles d'un vieux guerrier qui rappelait à ses frères iroquois que :

> …lorsque nos ancêtres virent pour la première fois les Anglais, ils se prirent mutuellement par la main et devinrent amis; depuis cette époque, ils ont risqué leur vie dans de nombreuses guerres et plusieurs sont tombés. Nous sommes beaucoup moins nombreux que jadis mais nous sommes, néanmoins, déterminés à conquérir ou à tomber en épousant la même cause pour laquelle nos ancêtres ont combattu et ont versé leur sang.

Les nations de Grand River allaient demeurer neutres et Norton dut faire savoir à Brock que la communauté était divisée mais que, si menacée par une invasion américaine, « je ne les crois pas dégénérés au point d'être déloyaux ».

1812 : une année de victoires

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclarèrent la guerre à la Grande-Bretagne. Les leaders américains étaient confiants : « la conquête du Canada cette année sera une simple promenade », clama l'ex-président Thomas Jefferson. Assaillis de requêtes urgentes des gouverneurs des territoires du Nord-Ouest, qui tenaient à mettre leurs colonies frontalières à l'abri de Tecumseh et de ses alliés, les Américains planifièrent une première offensive dans la région de Détroit. Ainsi, dès le déclenchement des hostilités, la stratégie américaine fut influencée par la nécessité de réduire ce qu'on percevait comme une dangereuse menace autochtone dans le Nord-Ouest et qui la détourna de son objectif premier qu'était la vulnérable voie navigable du Saint-Laurent. Cette politique militaire

demeura constante tout au long du conflit et, davantage que les victoires sur le terrain, constitua l'apport des peuples autochtones à la défense du Canada.

Au début de juillet, le brigadier général américain William Hull traversa la rivière Détroit et envahit le Haut-Canada à la tête d'une forte armée de réguliers et de miliciens. Hull s'était persuadé que les nations vivant en bordure de la rivière Détroit et de l'entrée des Grands Lacs, soudoyées par des présents et des promesses des agents américains, demeureraient neutres; il en fut bientôt détrompé. Le 17 juillet, un petit détachement britannique, composé de quelques réguliers, de marchands de fourrure et de 130 guerriers Folles Avoines, Puants et Sioux, entoura le fort américain de l'île Mackinac qui gardait l'entrée du lac Michigan et persuada le commandant américain de se rendre sans combattre. Cette victoire hâtive persuada les peuples du Nord-Ouest que les Britanniques étaient sérieux et ils entreprirent de menacer les voies de ravitaillement de Hull, ce qui l'obligea à se retirer du Canada et à se cantonner dans une position défensive à Détroit.

Au début d'août, des contingents placés sous le commandement de Tecumseh s'activaient à rôder autour de la position américaine et à attaquer les colonnes de ravitaillement. Hull commença à perdre son sang-froid.

Par la victoire acquise à Mackinac, Brock avait atteint un des deux objectifs qu'il estimait nécessaires à la conclusion d'une alliance solide avec les peuples du Nord-Ouest. Le second était Détroit. Aux premiers jours d'août, il quitta la capitale provinciale de York (aujourd'hui Toronto) et s'engagea vers l'ouest à la tête d'une petite armée de réguliers et de miliciens. Le 13, il était à Amherstburg, où il rencontra pour la première fois Tecumseh qui avait rassemblé six cents guerriers en vue de l'opération qui se préparait. Entre les deux hommes, l'amitié et la confiance furent immédiates; à propos du chef Shawnee, Brock écrivit à Prevost : « Je ne crois pas qu'existe un guerrier plus sagace et plus brave. » Quant à Tecumseh, il écouta attentivement le général britannique s'adresser aux guerriers en leur disant qu'il avait « combattu les ennemis de notre père, le Roi, au-delà du grand lac et qu'ils n'avaient jamais vu son dos ». Il était venu, ajoutait-il, pour combattre « ses ennemis de ce côté-ci du grand lac salé et souhaitait maintenant, avec ses soldats, apprendre de vous et de vos guerriers comment faire la guerre dans ces immenses forêts ». Un tonnerre d'applaudissements accueillit ces paroles et, lorsque Brock eut terminé son discours, on raconte que Tecumseh pointa du doigt le général britannique et s'exclama : « Ho-o-o-e : Voilà un homme! »

Les deux forces combinées se mirent ensuite en route vers Détroit où Hull, convaincu d'être entouré d'un nombre supérieur de réguliers britanniques et de guerriers, s'affolait de plus en plus. Son humeur s'assombrit encore à la lecture d'une missive de Brock qui laissait planer une peu réjouissante perspective : « étant donné les nombreux Indiens qui se sont joints à mes troupes et qui ne seront plus contrôlables au moment de la bataille », Hull devrait se rendre afin « de prévenir une inutile effusion de sang ». Le commandant américain, que cette lettre avait fort secoué et qui voyait des « Sauvages » assoiffés de sang derrière chaque buisson, refusa d'abord la proposition mais, après que l'artillerie de Brock eut ouvert le feu, accepta de se rendre, avec ses 2000 soldats bien retranchés, aux mains de Brock qui n'en commandait que 1300, Blancs et Autochtones confondus. Brock avait réussi son bluff et la seule force terrestre de l'armée américaine s'en fut en captivité. Cette victoire de Détroit, couplée à celle de Mackinac, électrisa Blancs et Autochtones du Haut-Canada, dont plusieurs s'étaient attendus à la capitulation de la province devant une force ennemie écrasante. Mais

à la fin de septembre et au début d'octobre, les Américains entreprirent de masser des troupes à la frontière du Niagara.

Pour contrer cette menace, Brock déplaça le gros de ses troupes à Fort George, près de Newark (aujourd'hui Niagara-on-the-Lake). Il y fut rejoint par Norton, à la tête d'une troupe de guerriers de Grand River qui, rendus optimistes par les récentes victoires, avaient décidé de prendre une part active à la défense du Canada. Octobre venu, cependant, plusieurs d'entre eux préférèrent retourner chez eux car, nota Norton,

> ...l'approche de l'hiver leur fit ressentir le besoin de vêtements chauds et leurs constants déplacements avaient usé leurs mocassins. La chute des feuilles, saison de la chasse au chevreuil, était arrivée et plusieurs avaient pris le chemin des bois afin de s'approvisionner par la chasse; peu d'entre eux seraient demeurés en poste, n'eût été de l'amour de la gloire qui animait leur cœur et leur inspirait la patience d'endurer leurs souffrances.

Norton était à Newark, au matin du 13 octobre, lorsqu'on apprit que les Américains avaient franchi la rivière Niagara et pris position au village de Queenston, distant de sept milles au sud. Il reçut l'ordre de rassembler ses guerriers et de s'y rendre, mais, chemin faisant, apprit que Brock avait été tué lors d'une contre-attaque et que les envahisseurs tenaient une forte position sur les hauteurs dominant Queenston. Les forces britanniques y étaient inférieures en nombre à celles des Américains et les renforts de troupes régulières n'y arriveraient pas avant un certain temps. Les hommes de Norton marquèrent une certaine hésitation à poursuivre, mais un de ses guerriers exhorta vivement ses « camarades et ses frères » à :

> ...être des hommes; à se rappeler la gloire des anciens guerriers, qui ne reculaient jamais devant l'infériorité du nombre. Nous avons trouvé ce que nous étions venus chercher ...ils sont là, ne reste qu'à combattre ...Tournez vos yeux là-haut, c'est Lui qui décide de notre destin. Nos braves amis, les Habits rouges, viendront bientôt nous soutenir.

La troupe escalada les hauteurs par un sentier peu connu et parvint à l'arrière de la position américaine, d'où les tireurs embusqués ouvrirent le feu sur les envahisseurs qui répliquèrent par des volées de coups de fusil. Avec « cran et sang froid », les guerriers tiraient avec précision, un coup à la fois et, nota Norton, « même si leur feu [des Américains] était le plus assourdissant, provenant de nombreux fusils, je crois que le nôtre causa le plus de dommage ». Durant plusieurs heures les guerriers de Norton, largement inférieurs en nombre, harcelèrent les Américains jusqu'à l'arrivée des renforts britanniques qui déclenchèrent une attaque générale et repoussèrent les envahisseurs en bordure des falaises qui surplombent la rivière Niagara. John Norton a raconté les derniers instants de la bataille.

> Nous avons foncé vers l'avant et aperçu les grenadiers, dirigés par le lieutenant Bullock, surgir par la droite le long des rives de la rivière; l'ennemi s'esquiva sous la rive, plusieurs plongèrent dans la rivière. Des irréfléchis continuèrent de les prendre pour cible et ne s'arrêtèrent qu'après plusieurs ordres de cesser le feu. Le porteur du drapeau blanc, envoyé par le général américain, se présenta ensuite au général Sheaffe [successeur britannique de Brock] en proposant la reddition sans condition des derniers envahisseurs. Le nombre de prisonniers s'éleva à environ neuf cents.

La bataille de Queenston Heights fut une victoire éclatante, mais, rappela Morton, la mort de Brock « assombrit la joie provoquée par ce brillant succès ».

1813 : Triomphes et désastres

La perte de Détroit fut un échec sérieux pour les États-Unis et le gouvernement Madison entreprit sans tarder de planifier une contre-attaque. William Henry Harrison, efficace et populaire gouverneur du territoire de l'Indiana, fut promu major général de l'armée régulière, commandant d'une armée de 6000 réguliers et de miliciens et reçut l'ordre de subjuguer les nations de l'Ouest et de reprendre Détroit. Praticien expérimenté de la guerre frontalière, il occupa les derniers mois de 1812 aux préparatifs de son offensive, installant d'abord des dépôts de ravitaillement afin que sa nombreuse armée n'ait pas à surveiller de trop longues voies de ravitaillement. Un de ses subordonnés, le brigadier général James Winchester, céda cependant à l'impatience et décida de faire route vers le poste britannique de Frenchtown, sur la rivière Raisin, à quelque quarante kilomètres au sud-ouest de Détroit. Commandant britannique de la frontière ouest, le brigadier général Henry Procter rassembla une force de 550 réguliers et miliciens et d'environ 600 guerriers des Nations de l'Ouest qui attaqua Winchester le 22 janvier. Les Britanniques subirent des pertes sévères – presque un tiers des réguliers – mais la furie des guerriers qui harcelaient l'ennemi sur ses flancs terrifia les Américains, de sorte que le général britannique persuada Winchester de se rendre. La victoire fut cependant ternie par la négligence de Procter qui omit de placer ses prisonniers sous bonne garde, de sorte qu'un groupe de guerriers Potéouatamis et Hurons assassinèrent quelque trente blessés américains.

La sauvagerie ne fut jamais absente de cette guerre du Nord-Ouest. Les deux camps commirent des atrocités. Les Américains, particulièrement les miliciens de la frontière, qui se conduisirent de manière aussi barbare que leurs adversaires prétendument non civilisés, étaient déterminés à mettre fin, une fois pour toutes, à la menace autochtone dans cette région, cependant que les peuples du Nord-Ouest considéraient, avec raison, cette guerre comme une lutte pour leur survie. Ni les uns ni les autres ne faisaient de quartier. Assiginack (ou Black Bird), qui fut un des chefs des Outaouais, résuma fort bien la nature cruelle de ce conflit dans un discours prononcé devant des officiers du Indian Department qui lui avaient reproché de ne pas empêcher ses guerriers de se livrer à des excès au combat.

> Nous avons écouté vos paroles, paroles qui viennent de notre Père. Nous vous adresserons maintenant quelques mots. Au printemps dernier, nous avons combattu les Grands Couteaux au pied des rapides, et nous avons perdu là quelques-uns des nôtres. Lorsque nous nous sommes retirés, les Grands Couteaux se sont emparés de certains de nos morts. Non contents de les avoir tués, ils les ont découpés en petits morceaux. Cela nous a mis très en colère. À mon peuple, mes paroles étaient : « Tuez et scalpez tant que la poudre se fait entendre... », mais ceux qui étaient derrière nous sont venus et se sont mal conduits. ...L'année dernière, à Chicago et à Saint-Joseph, les Grands Couteaux ont détruit tout notre maïs. Cela était de bonne guerre, mais, mon frère, ils n'ont pas laissé les morts reposer en paix. Ils ont déterré les tombes et jeté les os de nos ancêtres et nous n'avons jamais pu les retrouver à notre retour afin de les rendre à la terre.

> J'ai écouté avec attention le souhait de notre Père. Si les Grands Couteaux, après avoir tué les gens de notre couleur, les abandonnent sans les couper en petits morceaux, nous suivrons leur exemple. Ils n'ont qu'eux à blâmer. La manière avec laquelle ils traitent nos morts et les restes de ceux qui reposent dans leur tombe dans l'Ouest, remplit nos peuples de rage lorsqu'ils rencontrent les Grands Couteaux. À chaque fois qu'un des nôtres tombe entre leurs mains, ils le coupent en petits morceaux comme on ferait de la viande.
>
> Nous croyions que les Blancs étaient des chrétiens. Ils devraient nous donner un meilleur exemple. Nous ne troublons pas leurs morts. Ce que je dis est connu de tous les gens présents. Je ne mens pas.

Bien que des incidents isolés de cette nature aient pu se produire, note John Norton, « il serait inutile, tout autant qu'interminable, de faire état de tous les actes de cruauté dénoncés et tout aussi franchement niés – faute de preuves à l'appui des allégations de l'un ou l'autre camp. Entre-temps, des comptes rendus grandement exagérés du massacre de Frenchtown circulèrent aux États-Unis, provoquant un désir de vengeance. »

Cet hiver-là, Frenchtown ne fut pas la seule victoire des défenseurs du Haut-Canada. Le matin du 25 février, une force combinée canado-britannique, qui comptait aussi trente guerriers agniers Tyendinaga, traversa les glaces du Saint-Laurent et s'empara du village d'Ogdensburg au terme d'une brève mais violente bataille. Par la suite, les États-Unis mobilisèrent des effectifs supérieurs en nombre pour lancer des offensives majeures et reprirent progressivement l'avantage. À la fin d'avril 1813, une expédition amphibie attaqua York, écrasa les défenseurs qui comptaient quarante guerriers Sauteux et Missisagues, et s'empara de la capitale du Haut-Canada.

Un mois plus tard, les Américains réussirent un autre débarquement à Fort George, en amont de la rivière Niagara, et les forces britanniques de la péninsule du Niagara retraitèrent, ainsi que leurs alliés autochtones, dans la région de ce qui est aujourd'hui la ville de Hamilton. Pour la première fois de la guerre, les peuples de Grand River voyaient leurs foyers directement menacés; leur appui à la Couronne se fit chancelant. Le 6 juin, cependant, les Britanniques remportèrent, à Stoney Creek, une victoire nocturne qui força les envahisseurs à se retirer dans le camp fortifié qu'ils avaient construit à proximité de Fort George; peu de temps après, réguliers britanniques et miliciens canadiens, accompagnés de leurs alliés autochtones, se regroupèrent autour de la position américaine.

Le major général Henry Dearborn, commandant américain, décida de répliquer en montant une expédition contre la maison De Cew, connue pour être le dépôt de ravitaillement des guerriers qui harcelaient ses positions et tenue par une garnison de quelque cinquante soldats blancs sous le commandement du lieutenant James FitzGibbon. À environ deux kilomètres de là, plus près de Fort George, quelque 200 guerriers des peuples de Grand River, 180 des Sept Nations du Canada et 70 Sauteux et Missisagues du Haut-Canada, placés sous le commandement de Dominique Ducharme et de John Brant, étaient campés non loin d'un lieu appelé Beaver Dams, territoire d'étangs et de ruisseaux situé à proximité de ce qui est aujourd'hui la ville de St.Catharines.

Le 23 juin, une troupe de 600 soldats de l'infanterie et de la cavalerie américaines, disposant de trois pièces d'artillerie, quitta Fort George sous le commandement du lieutenant-colonel Charles Boerstler et fit marche vers la maison De Cew. Le contact eut lieu peu après l'aube du 24 juin,

lorsqu' « n éclaireur indien fut tué par un tirailleur, mais son camarade réussit à s'échapper ». Ducharme et Brant mirent leurs hommes en embuscade des deux côtés de la route qui passait à travers les Beaver Dams.

L'avant-garde américaine était composée d'une petite troupe de cavalerie. Dès son entrée dans les bois, les guerriers des Sept Nations firent feu, lui infligèrent des pertes sévères et causèrent la retraite des survivants qui s'empressèrent de prévenir Boerstler qui approchait avec le gros de sa troupe. Celui-ci déploya son infanterie en ligne et ouvrit, avec fusils et artillerie, un feu qui causa quelques pertes chez les attaquants. Prenant abri derrière les arbres, cependant, les guerriers s'approchèrent à courte distance de la position américaine et ciblèrent l'ennemi jusqu'à ce que, raconta un officier du Indian Department qui en avait été témoin, « leurs horribles hurlements épouvantent à ce point l'ennemi que ses hommes se retirèrent précipitamment » dans une cuvette où ils se trouvèrent encerclés. La bataille se poursuivit durant encore deux heures et les Américains commençaient à manquer de munitions lorsqu'un drapeau blanc parut, porté par le lieutenant FitzGibbon.

FitzGibbon fut conduit à Boerstler et informa le commandant américain qu'il était entouré, non seulement par des guerriers des Canadas mais aussi par ceux du Nord-Ouest, qui ne « pouvaient être aussi facilement contrôlés » et qui, « [ayant] durement souffert, étaient outrés et se livreraient à un massacre général » si Boerstler ne cédait pas immédiatement. Une brève discussion eut lieu, mais le commandant américain savait que sa position ne pouvait qu'empirer à mesure de l'arrivée de nouvelles troupes britanniques et autochtones, et décida donc de se rendre. Cette bataille de Beaver Dams fut une des plus remarquables victoires autochtones de la guerre de 1812; au prix de moins de vingt tués ou blessés, les guerriers avaient tué, blessé ou capturé six cents Américains. FitzGibbon écrivit plus tard :

> Quant à cet épisode avec le capitaine [*sic*] Boerstler, pas un seul coup de feu ne fut tiré, par notre camp, sinon par les Indiens. Ils semèrent l'épouvante dans le détachement américain et mon seul mérite fut de profiter d'un moment favorable pour offrir [à l'ennemi] protection contre le tomahawk et le couteau à scalper.

La double victoire britannique de Stoney Creek et de Beaver Dams enleva tout mordant à la campagne américaine dans la péninsule du Niagara et la guerre s'acheva sur une impasse. À l'ouest, Procter et Tecumseh, passés à l'offensive au printemps et à l'été de 1813, avaient pénétré profondément en territoire Ohio, mais échouèrent, privés d'artillerie, à s'emparer des postes fortifiés de Fort Meigs et de Fort Stephenson. Dans le type de guerre de siège qui seule permet la conquête de telles positions, la nombreuse armée de Tecumseh, qui compta jusqu'à mille guerriers, ne servait pas à grand-chose car, disait-il, il était difficile « de combattre des gens qui vivent comme des marmottes ». Procter annula l'offensive et retraita à Amherstburg, accompagné des guerriers de Tecumseh et de plusieurs de leurs familles.

Le général britannique ne pouvait compter sur ses voies de ravitaillement qu'en conservant la maîtrise du lac Érié, et les Américains s'étaient fiévreusement activés, l'été durant, à la construction d'une escadre de navires de guerre à Presqu'Isle, sur la rive sud du lac. Le commandant de la flotte britannique, le commander Robert H. Barclay, maintenait un blocus vigilant de la base américaine, mais les navires américains, sous le commandement du commodore Oliver Hazard Perry, profitèrent

d'un moment d'inattention pour prendre le large et contester aux Britanniques la domination du lac. Le 8 septembre, Barclay quitta la rade d'Amherstburg pour aller livrer bataille; deux jours plus tard, on entendit, au village, les premiers grondements de la canonnade qui marquait le début de l'engagement. Tous les navires britanniques furent capturés. À l'annonce de ce désastre, Procter décida de retraiter vers Burlington Bay (aujourd'hui Hamilton Harbour). Il omit cependant d'en prévenir Tecumseh ou l'un des milliers de guerriers qui campaient, avec leurs familles, à proximité du village. La vue des Britanniques, occupés à démanteler les fortifications du poste et à charger des chariots de matériel et de munitions en vue d'une retraite, éveilla leurs soupçons.

Au cours d'un conseil tenu le 18 septembre 1813 et qui réunissait Procter, ses officiers et les chefs autochtones, Tecumseh adressa à ses alliés britanniques des reproches cinglants qui résumaient les déceptions et les désastres qui survenaient chaque fois que les peuples autochtones se trouvaient engagés dans les conflits des Blancs. Dans ce qui allait être plus tard connu sous le nom de « discours du chien jaune », il fustigea Procter en le comparant à « un animal bien gras qui se pavane la queue en l'air mais qui, lorsqu'il a peur, s'enfuit la queue entre les pattes ».

La décision de Procter était prise, cependant, et sa petite armée amorça à la fin septembre sa retraite vers le lac Ontario, accompagnée d'un Tecumseh réticent et de ses guerriers, tous persuadés, non sans quelque raison, d'avoir été trahis. Le 5 octobre, le major général William Henry Harrison, vieil adversaire de Tecumseh, les rattrapa non loin de la mission de Moraviantown, sur les rives de la rivière Thames. Procter déploya mal son infanterie régulière qui fut tout simplement écrasée par la cavalerie de Harrison, sur quoi le général britannique prit la fuite. Tecumseh et ses guerriers se battirent assez longtemps et assez bien pour permettre à leurs alliés blancs de s'échapper et, toujours déterminés, se retirèrent finalement dans les bois. Mais Tecumseh ne les accompagnait pas; il avait été tué durant la bataille. Ses guerriers subtilisèrent son corps qui fut enterré en un lieu demeuré inconnu. Les troupes victorieuses de Harrison comptaient plusieurs *frontiersmen* du Kentucky qui manifestèrent « une particulière cruauté envers les familles des Indiens qui n'avaient pas eu le temps de s'échapper ou de se cacher ».

Les derniers mois de l'année furent favorables aux armées britanniques. En octobre et en novembre, les victoires de Châteauguay et de Crysler's Farm, auxquelles participèrent des guerriers autochtones, stoppèrent deux armées américaines qui s'acheminaient vers Montréal.

La fin de la guerre et le traité de Gand

La désastreuse défaite de la Thames marqua la fin de la puissance militaire des peuples du Nord-Ouest. Certaines nations continuèrent de combattre et connurent un certain succès à Prairie du Chien (sur le haut Mississippi) en 1814, mais la plupart conclurent une paix séparée avec les États-Unis ou s'enfuirent en territoire britannique où elles furent réduites au statut de demandeuses d'une aide sociale assez peu généreuse. Durant la troisième année de la guerre (1814), les campagnes militaires mirent en cause, dans les deux camps, des troupes régulières qui engagèrent des batailles rangées dans la péninsule du Niagara et dans la vallée du lac Champlain. Certaines nations autochtones du Nord-Ouest et leurs alliées des Canadas participèrent à ces batailles mais n'agirent guère plus qu'à titre de troupes d'appoint.

La guerre ayant mis fin à leur mode de vie traditionnel, de nombreux autochtones ne pouvaient plus subvenir, par l'agriculture ou la chasse, aux besoins de leur famille et se retrouvaient

dépendants des rations fournies par les autorités britanniques. Or comme une pénurie alimentaire sévissait dans le Haut-Canada vers la fin des hostilités, plusieurs d'entre eux mouraient de faim. Little Crow, chef des Sioux, informa ainsi les officiers du Indian Department :

> Bien que vous apportiez aide à tous vos enfants, vous devez en satisfaire un trop grand nombre avant que l'aide nous parvienne. Récemment, nous n'avons guère reçu d'aide de vous, mon Père, car la moitié de notre nation est morte de faim, la bouche pleine de fragments de peau car ils n'avaient aucune autre nourriture. J'ai toujours pensé, et je le pense encore, que cela ne tient à rien d'autre qu'aux troubles que vous avez avec les Américains.

En août 1814, des négociations de paix furent entreprises en terrain neutre, dans la ville hollandaise de Gand. Conscients de la désastreuse omission des peuples autochtones dans le traité de Paris qui avait mis fin à la guerre d'indépendance américaine, les négociateurs britanniques exigèrent que les alliés autochtones de la Grande-Bretagne soient inclus dans le traité et « qu'une frontière précise soit établie quant à leur territoire ». Le gouvernement britannique accordait une telle importance à cette disposition que ses négociateurs informèrent leurs homologues américains de ce qu'« ils n'étaient pas autorisés à conclure un traité qui n'inclut pas les Indiens en tant qu'alliés de Sa Majesté britannique; et que [l'établissement d'] un territoire indien était nécessaire à la conclusion d'une paix permanente ».

Les Américains furent encore plus abasourdis d'apprendre que « le but du gouvernement britannique était que les Indiens devraient constituer une barrière permanente entre nos colonies de l'ouest et la province britannique adjacente », et qu'aucun des deux pays « ne devrait désormais avoir le droit d'acheter ou d'acquérir une quelconque partie du territoire ainsi reconnu comme appartenant aux Indiens ». Lorsque les Américains firent remarquer qu'environ une centaine de milliers de leurs citoyens vivaient dans la région que les Britanniques se proposaient de constituer en pays autochtone et s'informèrent, avec raison, des « intentions du gouvernement britannique à leur égard », on leur répondit, de manière assez peu obligeante, que « ces habitants, qui seraient compris dans le territoire indien, doivent prendre leurs propres dispositions et se débrouiller eux-mêmes ».

La position britannique était totalement inacceptable pour les Américains et les négociations s'enlisèrent. Après maintes discussions à ce sujet, les délégués américains proposèrent que le traité comporte, plutôt que la création d'une frontière indienne au nord-ouest de leur république, « une disposition d'amnistie, générale et réciproque, garantissant à toutes les personnes, rouges autant que blanches, l'exercice des droits dont elles jouissaient avant le déclenchement de la guerre ». Les négociateurs britanniques rejetèrent cette proposition mais, après consultation avec Londres, reçurent l'ordre d'abandonner l'exigence de création d'un État frontière et de proposer plutôt de porter au traité l'article suivant :

> Les États-Unis d'Amérique s'engagent à mettre fin, immédiatement après la ratification du présent traité, aux hostilités contre toutes les tribus ou nations indiennes avec lesquelles ils auraient pu être en guerre au moment de telle ratification et de rendre sur-le-champ à telles tribus ou nations, respectivement, toutes les possessions, droits et privilèges dont elles auraient pu jouir ou auxquels elles auraient eu droit en 1811, avant les hostilités.

> Étant entendu, toujours, que lesdites tribus et nations accepteront de renoncer à toutes hostilités contre les États-Unis d'Amérique, leurs citoyens et leurs sujets, dès que la ratification du présent traité aura été signifiée auxdites tribus et nations, lesquelles cesseront les hostilités en conséquence.

Cet article se terminait sur un engagement parallèle de la part de la Grande-Bretagne et s'accompagnait d'une note diplomatique d'où il ressortait qu'elle constituait un ultimatum dont dépendait la poursuite des négociations.

Il est pratiquement certain que les auteurs de l'article visaient les nations autochtones résidant en territoire américain et qui avaient combattu pour la Grande-Bretagne durant la guerre, particulièrement celles du Nord-Ouest qui avaient adhéré à la confédération de Tecumseh. La preuve en est que l'article fait référence à l'année 1811, durant laquelle s'engagèrent dans le Nord-Ouest les combats qui devaient mener à la bataille de Tippecanoe, et non à 1812, année de la déclaration de guerre des États-Unis contre la Grande-Bretagne. Après avoir longuement discuté, les délégués américains acceptèrent la proposition qui devint l'article IX du traité de Gand, signé le 24 décembre 1814.

Trois jours plus tard, le gouvernement britannique fit tenir un exemplaire du traité à sir George Prevost et attira son attention sur ces articles relatifs aux peuples autochtones « qui peuvent être en guerre contre l'une ou l'autre des parties signataires ». On lui donnait l'ordre de leur faire savoir que la Couronne « n'aurait pas accepté de faire la paix avec les États-Unis à moins que les nations ou tribus qui avaient été nos alliées ne soient incluses dans [le processus de] la pacification ». Prevost devait faire « tout en son possible » pour amener les peuples autochtones vivant aux États-Unis à conclure une paix séparée avec le gouvernement américain, « nous ne pourrions être fondés à leur apporter davantage assistance s'ils persistaient dans la guerre ».

Prevost ne reçut pas cette dépêche avant mars 1815, mais il avait déjà été mis au fait, dès octobre 1814, de certains articles du traité; des journaux américains, en effet, publièrent des lettres officielles provenant de la délégation américaine à Gand, lettres qui comportaient un brouillon de l'article IX. Il avait immédiatement ordonné au Indian Department d'organiser des rencontres avec les peuples autochtones à Burlington Heights, Saginaw Bay, Michillimackinac, Green Bay et Prairie du Chien. Ironie du sort, toutes ces rencontres, à l'exception de celle de Burlington Heights, furent tenues en sol américain (aujourd'hui le Michigan ou le Wisconsin).

Le 24 avril 1815, on tint conseil à Burlington Heights afin d'informer de la teneur du traité de Gand un fort contingent de guerriers des nations du Nord-Ouest qui s'étaient enfuis en 1813 dans ce village, avec leurs familles, ainsi que des représentants des villages de Grand River et d'autres nations vivant au Canada. Lors de cette assemblée, un haut officier du Indian Department remercia les personnes présentes pour la peine qu'elles s'étaient donnée à parer l'agression américaine et les informa de ce que, en faisant la paix avec les États-Unis, leurs intérêts « n'étaient pas négligés ».

Comme allait le montrer la suite des événements, ce n'était pas la dernière fois que l'on appellerait les Autochtones à la défense du Canada.

Le 18 septembre 1813, le chef Tecumseh, furieux de la décision du commandant britannique de retraiter de la frontière de Détroit, lui tint le discours suivant. Il s'agit peut-être là du résumé le plus puissant des malheurs subis par les peuples autochtones lorsqu'ils se sont trouvés entraînés dans les conflits des Blancs.

« Père!
Écoutez vos enfants; vous les voyez maintenant tous devant vous. Lors de la guerre avant celle-ci [la guerre d'indépendance américaine], notre Père britannique a donné la hachette à ses enfants rouges, à l'époque où nos vieux chefs étaient vivants. Ils sont maintenant tous morts. Dans cette guerre, notre Père fut renversé par les Américains, et notre Père leur donna la main à notre insu, et nous craignons que notre Père n'en fasse autant cette fois-ci. Il y a deux étés, lorsque je me suis présenté avec les enfants rouges, et que j'étais prêt à prendre la hachette en faveur de notre Père britannique, on nous a dit de ne pas nous hâter – qu'il n'était pas encore déterminé à combattre les Américains.

Écoutez!
Lorsque la guerre fut déclarée, notre Père s'est levé et nous a donné le tomahawk et nous a dit qu'il était prêt à frapper les Américains, qu'il voulait notre aide; et qu'il nous rendrait certainement nos terres que les Américains nous avaient enlevées.

Écoutez!
Vous nous avez dit, alors, d'amener ici nos familles. Nous l'avons fait et vous avez promis de prendre soin d'elles et qu'elles ne manqueraient de rien pendant que les hommes iraient combattre l'ennemi – que nous n'avions pas à nous inquiéter des garnisons ennemies – que nous n'y connaissions rien et que notre Père s'occuperait de cet aspect des choses. Vous avez aussi dit à vos enfants rouges que vous vous occuperiez de votre garnison installée ici, ce qui a réjoui nos cœurs.

Écoutez! Père, écoutez!
La flotte a quitté, nous savons qu'ils ont combattu; nous avons entendu les grands canons; mais nous ne savons rien de ce qui est advenu à notre Père. Nos navires sont partis et nous sommes stupéfaits de voir notre Père empaqueter toutes choses et se préparer à s'en aller sans laisser savoir ses intentions à ses enfants rouges. Vous nous avez toujours dit de demeurer ici et de nous occuper de nos terres; nos cœurs se réjouissaient de savoir que tels étaient vos désirs.

...Vous nous avez toujours dit que vous ne mettriez jamais le pied hors du territoire britannique; mais maintenant, Père, nous voyons que vous reculez et nous regrettons de voir notre Père agir ainsi, sans voir l'ennemi. Nous devons comparer le conduite de notre Père à celle d'un animal très gras qui se promène, la queue en l'air, mais qui, lorsqu'il a peur, se la met entre les pattes et prend la fuite.

Écoutez, Père!
Les Américains ne nous ont pas encore vaincus sur terre; pas plus que nous sommes certains qu'ils nous ont défaits sur l'eau; nous souhaitons donc, par conséquent, demeurer ici et combattre l'ennemi s'il se présente. S'ils nous défont, alors nous retraiterons avec notre Père...

Père!
Vous avez reçu les armes et les munitions que notre Père a fait parvenir à l'intention de ses enfants rouges. Si vous songez à vous en aller, donnez-les-nous et vous pouvez partir. Nos vies sont entre les mains du Grand Esprit. Nous sommes déterminés à défendre nos terres et, si telle est Sa volonté, nous souhaitons laisser nos os sur elles. »

CHAPITRE 3

L'ACCEPTATION S'INSTALLE

Après 1815 : Arrière-plan

Jusqu'à la fin de la guerre de 1812, les Autochtones furent libres, chaque fois qu'ils souhaitaient combattre, de former leurs propres troupes, sous le commandement de leurs propres chefs; ils agissaient alors comme alliés à part entière de la Couronne. Parvenus au milieu du XIX^{e} siècle, cependant, après que leur situation et leurs fortunes se soient dramatiquement détériorées et qu'ils aient été réduits à l'état de simple enclave au milieu des colonies en pleine croissance de l'Amérique du Nord britannique, ils furent, durant un certain temps, largement exclus des diverses entreprises nationales, dont le service militaire. À compter des décennies qui suivirent la guerre de 1812, la politique officielle eut pour objectif de disperser ou d'isoler les Autochtones, ceux qui restaient étant directement assimilés à la société coloniale.

Lorsque les communautés autochtones du Haut-Canada offrirent, à l'époque des Rébellions de 1837-1838 et de nouveau lors des incursions des Féniens, de former des compagnies volontaires de milice, les autorités coloniales furent hésitantes. Tout en reconnaissant l'extraordinaire impact qu'auraient de telles milices, certains membres du gouvernement s'interrogeaient sur le rôle qu'elles tiendraient la paix revenue, alors que le gouvernement remettrait en œuvre son projet d'assimilation à long terme. Les tensions frontalières entre les colonies britanniques et les États-Unis ayant été réduites (mais non éliminées) par l'Accord Rush-Bagot de 1817, l'économie nord-américaine reposant de moins en moins sur la traite des fourrures et le déclin massif de la population autochtone survenant parallèlement à une hausse exponentielle du taux d'immigration européenne, le soutien des peuples autochtones n'était plus considéré comme essentiel, militairement ou économiquement. On cessa de voir les Indiens comme des alliés militaires potentiels en temps de guerre ou des partenaires commerciaux en temps de paix, les considérant plutôt, et de plus en plus, comme des handicaps économiques et des obstacles à la croissance et à l'expansion coloniales. En moins de deux décennies, les autorités coloniales étaient devenues méfiantes envers les Autochtones qui tentaient de se donner une organisation militaire.

Signe des temps, l'administration des Affaires indiennes (Indian Department) était passée, en 1830, de responsabilité militaire à responsabilité civile. Le Indian Department – branche de l'armée britannique servant en Amérique du Nord, dont les membres portaient l'uniforme et qui relevait habituellement de l'état-major du commissaire ou du corps de l'intendance – avait eu pour fonction de cultiver l'amitié et la coopération des Autochtones en temps de paix et en temps de guerre. Une de ses tâches principales consistait à distribuer les présents et honneurs divers accordés aux Autochtones en reconnaissance de l'aide jadis consentie à la Couronne en temps de guerre. En 1830, cependant, ce champ administratif fut cédé à l'autorité civile et sa responsabilité dévolue au lieutenant-gouverneur et à un surintendant (dans le Haut-Canada) et à un secrétaire militaire civil (dans le Bas-Canada). On abolit la coutume des présents régulièrement accordés.

Entre-temps, l'establishment militaire (à l'exclusion des garnisons de l'armée britannique et des escadres de la Royal Navy en poste sur les côtes de l'est et de l'ouest) consistait, dans ce qui est maintenant le Canada, en des unités de milice de valeur extrêmement douteuse; la plupart se

limitaient à un rassemblement annuel, du reste peu fréquenté, qui ressemblait davantage à une rencontre sociale qu'à un défilé militaire. En 1846, le nouveau Canada-Uni adopta une Loi de la milice qui instituait une milice active, composée de 30 000 hommes (non rémunérés), tous rangs confondus, et qui divisait la milice sédentaire en miliciens de première classe (pour les hommes âgés de 18 à 39 ans) et de deuxième classe (de 40 à 60 ans). Les provinces maritimes allaient en faire autant au cours des années suivantes. Mais ces milices n'avaient pas grand-chose de militaire. La défense de l'Amérique du Nord britannique reposait largement sur l'armée britannique et sur la Royal Navy.

Le temps des rébellions

En 1855, à la suite du retrait d'une forte proportion des réguliers britanniques appelés à servir en Crimée, une nouvelle Loi de la milice visa à rajeunir et à améliorer le système et l'organisation de la milice active. On retint le principe de l'enrôlement obligatoire dans la milice sédentaire ou dans la milice de réserve, et l'on s'attacha à promouvoir davantage le recrutement de volontaires rémunérés (c'est-à-dire de membres de la milice active). Cette loi est aujourd'hui considérée comme à l'origine de l'organisation et de l'établissement militaires modernes au Canada.

L'évolution progressive vers l'autonomie gouvernementale des provinces de l'Amérique du Nord britannique était considérée avec une certaine circonspection par les peuples autochtones, pour qui toute reconnaissance reçue du gouvernement découlait toujours des traités de paix et d'amitié historiquement conclus avec la Couronne d'Angleterre et non d'ententes négociées avec des gouvernements coloniaux de plus en plus autonomes. Les Autochtones s'efforçaient (souvent vainement) de protéger leurs propres intérêts, mais leurs motivations étaient complexes et fort diverses, outre que de mauvaises traductions vers le français ou l'anglais ne rendaient pas justice à la richesse symbolique et rhétorique d'une culture qui recourait souvent à des métaphores, traduisant en termes de responsabilité familiale ou clanique les interrelations politiques et économiques compliquées entretenues avec les leurs et avec les Européens.

Au sein de la culture politique autochtone, alliances et traités étaient considérés comme des moyens d'assurer des relations réciproques suivies. Pour les peuples autochtones, les traités étaient des contrats ou des accords qui évoluaient, et non des actes ponctuels, conclus une fois pour toutes, par lesquels ils cédaient leurs terres ou abandonnaient légalement leurs droits pour toujours. C'est en ce sens que les Indiens des Prairies, entre autres, considéraient la reine Victoria comme la « Grande-Mère » ou comme « Notre Mère », ce qui amena certains observateurs à conclure qu'ils avaient soudainement, à une certaine étape de leurs relations, adopté une bizarre et naïve attitude de soumission à la personne du monarque et à celle de ses représentants en sol canadien.

Erreur. Les peuples autochtones avaient parfaitement conscience, en signant ces documents, d'encourir certaines responsabilités et obligations qui, durant des générations, auraient de profondes conséquences pour leurs héritiers et leurs descendants. En se positionnant comme des enfants par rapport à la reine Victoria définie comme « Grande-Mère », ils comprenaient aussi que la Couronne acceptait d'assumer des responsabilités importantes et permanentes quant à leur futur bien-être et à leur prospérité. Au fil du temps, les fonctionnaires de l'Empire et, plus tard, du Dominion, entreprirent d'ajouter l'adjectif « Blanche » au titre honorifique de « Grande-Mère », ce qui traduisait leur souci de lier indissolublement les notions de différence et de supériorité raciale aux relations existant entre la monarchie et ses alliés autochtones.

Le déclenchement, dans le Haut et le Bas-Canada, de ces violentes manifestions politiques connues sous le nom de Rébellions de 1837-1838, succéda à des années de discours enflammés tenus par une minorité de radicaux blancs ou réformistes. Dans chaque cas, on appelait à l'élimination de régimes administratifs non démocratiques, corrompus et prévaricateurs (le « Family Compact » dans le Haut-Canada et la « Clique du Château » dans le Bas-Canada) et leur remplacement par la mise en place de réformes républicaines de type américain.

Prévoyant, à mesure qu'évoluait la situation politique, ce que serait leur sort sous un gouvernement réformiste (et n'excluant pas la très réelle possibilité d'une annexion aux États-Unis), les Autochtones du Haut et du Bas-Canada se firent partisans de la primauté permanente de la Couronne. Ils avaient pour cela de multiples raisons et, nous le notions précédemment, redoutaient notamment une éventuelle annexion aux États-Unis. Ils étaient bien au fait de la nouvelle orientation de la politique indienne américaine, dont l'instrument principal était le « Indian Removal Act » adopté en 1830 sous Andrew Jackson et en vertu duquel tous les Autochtones vivant à l'est du Mississippi furent forcés d'émigrer à l'ouest de ce fleuve. En fait, les Indiens du Haut-Canada avaient eu un avant-goût d'une telle politique lorsque, en 1836, le lieutenant-gouverneur Francis Bond Head, inspiré par ce qu'il estimait être la réussite du modèle jacksonien, avait prôné leur déportation dans l'île Manitoulin. Le projet, cependant, ne fut jamais complètement mis en oeuvre, étant retiré à la suite des protestations de diverses organisations missionnaires et de la toute nouvelle Aborigines Protection Society, basée à Londres.

Quoiqu'il en soit, la participation autochtone aux événements de 1837-1838 dans le camp loyaliste, leur permit de promouvoir et d'assurer leurs intérêts de plusieurs manières. Premièrement, elle leur donna l'occasion de réaffirmer, contre une tendance croissante à l'autonomie gouvernementale des colonies de l'Amérique du Nord britannique, le lien direct qui les liait à la Couronne, mettant ainsi l'accent sur le fait que leurs relations historiques de paix et d'amitié avaient été instituées directement avec la Couronne et non avec les représentants nommés ou élus des colonies constituantes de l'Amérique du Nord britannique. Elle permit aussi à certains combattants d'accéder, au sein de leur communauté, au statut fort envié de guerrier, à une époque qui n'en fournissait guère l'occasion. De plus, elle procura aux communautés qui souhaitaient poursuivre leurs activités de chasse une occasion de se réapprovisionner en armes et en munitions. Cela valait particulièrement pour les communautés dont les membres, pour diverses raisons, étaient moins enclins à se livrer à l'agriculture, laquelle était devenue un des principaux objectifs de la politique coloniale indienne.

L'implication des Métis

Vers le milieu des années 1840, les Britanniques se disputaient de nouveau avec les États-Unis à propos des frontières allant des Prairies au rives du Pacifique. Sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la Terre de Rupert, proposa l'organisation, sur la côte ouest, d'unités locales de Métis afin de défendre la région, de concert avec des unités des Royal Marines et de la Royal Navy qu'on y dépêcherait. On devrait aussi organiser des unités de cavaliers Métis et de fusiliers indiens qui serviraient aux côtés des forces régulières dépêchées dans le district de la Rivière Rouge.

Ce renouveau du soutien militaire autochtone n'allait cependant pas sans soulever des inquiétudes en d'autres lieux. Les Britanniques se souvenaient fort bien de leur aventure américaine de 1832, alors que des factions de Sauk et de Renards, historiquement probritanniques et dirigées par le chef Black Hawk, avaient résisté à l'expansion américaine dans la région située au sud et à l'ouest des Grands Lacs et jadis nommée Old Northwest. Comment la Couronne pourrait-elle faire accepter au gouvernement américain ses raisons d'entraîner et d'équiper des bandes indiennes à titre d'unités de ses propres forces armées? Comment, en d'autres termes, les Américains pourraient-ils se convaincre de ce que de telles unités ne seraient jamais employées contre eux? L'approche de la Couronne face à l'utilisation de guerriers autochtones fut donc souvent ambivalente et contradictoire, tout dépendant du temps, du lieu et des circonstances.

Durant les années 1860, en outre, on soupçonnait certains Métis d'être des sympathisants féniens et de prôner rien de moins que l'annexion de la région de la Rivière Rouge aux États-Unis. Afin de dissiper ces craintes, les Métis proposèrent officiellement, sous le leadership politique de Louis Riel, d'aider à contrer la menace que faisaient peser les Féniens sur le Manitoba en 1871. On mobilisa, à la défense du territoire, des unités irrégulières de cavaliers métis qui agiraient comme infanterie montée; disposés en petites unités dirigées par des « capitaines » élus, ils devaient combattre en utilisant des méthodes dérivées de la chasse au bison. Si la situation l'avait exigé, des unités irrégulières de cavaliers métis eussent ainsi formé le cœur de la défense de cette région de l'Ouest canadien.

Leurs tactiques militaires leur avaient déjà permis de vaincre des concurrents autochtones à l'époque où les troupeaux de bisons déclinaient rapidement. L'exemple le plus connu est celui de la bataille de Grand Coteau survenue en 1851 contre des bandes de Sioux Dakotas. Cet engagement, en bref, se déroula pendant deux jours, les 13 et 15 juillet, sur les rives d'un affluent de la rivière Missouri, dans ce qui est aujourd'hui l'État du Dakota du Nord. Elle marque le plus important fait d'armes enregistré dans l'histoire de la nation métis de l'Ouest. Les opposants, une brigade de chariots menée par des chasseurs métis du district de la Rivière Rouge, provenant de la paroisse de Saint-François-Xavier de Whitehorse Plain (sur la rivière Assiniboine), et un groupe beaucoup plus nombreux de Sioux Dakotas, en vinrent aux prises après s'être rencontrés dans une prairie située au sud-ouest de ce qui est aujourd'hui Minot, au Dakota du Nord. Les Métis remportèrent la victoire grâce à leurs méthodes de combat très particulières, alliage de tactiques des Indiens des Plaines et de tactiques de la cavalerie et de l'infanterie montée européennes.

Chez les Métis, la chasse au bison, depuis la reconnaissance du terrain et des troupeaux jusqu'à la défense contre des attaques indiennes, était entièrement menée comme un exercice militaire. En situation d'attaque imminente, ces méthodes exigeaient de placer les chariots en cercle, roues contre roues, et d'assurer leur cohésion et leur immobilité en disposant en travers des rayons les perches habituellement utilisées pour le séchage de la venaison. Les chevaux était gardés à l'intérieur du cercle, cependant que femmes et enfants se réfugiaient dans des tranchées creusées sous les chariots, sur lesquels on empilait couvertures, peaux de bison et autres fourrures, de même que des caisses d'approvisionnements, le tout servant de bouclier contre les flèches et les balles. À l'extérieur du cercle de chariots était creusé un anneau de tranchées et de fosses pour les tireurs, cependant que l'intérieur était occupé par un groupe choisi des meilleurs tireurs qui, montés sur les chevaux les plus rapides, se tenaient prêts à se lancer à la poursuite de l'ennemi en retraite. Telles étaient les principales caractéristiques des tactiques de combat métis et qui leur permirent, de la

victoire de 1851 jusqu'à la défaite, en 1885, à Batoche, de leurs tireurs aux mains de milices canadiennes armées de Gatling guns (NdT : premières mitrailleuses, actionnées par manivelle. Adoptées par l'armée américaine en 1866), leur conserva la maîtrise des Prairies contre tout groupe d'autochtones des Premières Nations.

Statut

Le concept juridique d'un « statut indien » fut d'abord introduit au Bas-Canada (Canada-Est) en 1850 par l'adoption d'une « Loi pour mieux protéger les Terres et la Propriété des Indiens dans le Bas-Canada ». Cette loi fournissait la première définition juridique de qui était un Indien aux fins de l'administration des affaires indiennes. Cette définition de 1850 était relativement libérale dans la mesure où elle reconnaissait comme Indiens non seulement les individus qui étaient manifestement de race autochtone, mais aussi les non Indiens qui avaient épousé un membre d'une communauté indienne, dans laquelle ils vivaient, ou quiconque était accepté dans leur communauté par les autochtones eux-mêmes en se basant sur des critères traditionnels. Cette définition admettait les non-Autochtones qui avaient été adoptés comme enfants, jeunes ou adultes dans les communautés indiennes. Les lois subséquentes allaient restreindre la portée de ces définitions, les gouvernements ultérieurs étant soucieux de réduire plutôt que d'augmenter le nombre de personnes éligibles à des paiements en vertu de traités, à des rations ou à tout autre mode de rémunération ou d'indemnisation.

Confédération (1867)

L'union fédérale des trois provinces de l'Amérique du Nord britannique (qui comprenait le Canada-Ouest, aujourd'hui l'Ontario, et le Canada-Est, aujourd'hui le Québec), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, fut conclue en 1867. Dispositions furent ensuite prises pour admettre dans la fédération les autres possessions britanniques d'Amérique du Nord : la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest en 1870, au moment où le Manitoba devint province, la Colombie-Britannique (composée du territoire continental et de l'ex-colonie de l'île de Vancouver) en 1871, l'Île-du-Prince-Édouard en 1873, le Territoire du Yukon (créé à ce titre en 1898), l'Alberta et la Saskatchewan en 1905 et Terre-Neuve en 1949. La Grande-Bretagne avait cédé au Canada, en 1880, la souveraineté sur les îles de l'Arctique.

Lorsque le Manitoba entra dans la Confédération, les Métis étaient juridiquement reconnus comme sujets britanniques, contrairement aux Indiens inscrits, et jouissaient de tous les droits politiques, juridiques et civils dévolus à ces sujets citoyens du Dominion. Néanmoins, leur état d'appauvrissement, combiné au racisme des communautés blanches voisines, eut pour conséquence, plus souvent qu'autrement, de les reléguer à une existence marginale analogue à celle des Indiens. Mais alors que les Indiens disposaient de terres de la Couronne strictement réservées à leur usage et à leur occupation – les réserves – les Métis ne bénéficiaient d'aucune disposition de cette nature. Quant aux Inuit, ils furent exclus, comme les Métis, de la Loi sur les Indiens, mais le Comité judiciaire du Conseil privé statua, en 1939, qu'aux fins de l'article 91 (24) de la loi constitutionnelle (de 1867), l'administration des affaires inuites était de responsabilité fédérale.

Les diverses colonies avaient toutes abordé différemment la question du développement et de l'administration des affaires indiennes sur leur territoire. À la suite de la Confédération, cependant, la politique mise au point dans les Canadas devint le modèle de toutes celles qu'allait par la suite élaborer le Dominion. Alors que le Dominion poursuivait son expansion vers l'ouest et vers le nord, les mesures adoptées pour tenter d'amener les peuples autochtones, où qu'ils soient et quelle que soit

l'époque, à s'intégrer à la société canadienne, y compris le recours à un cérémonial fastueux lors de la signature de traités, avaient une forte coloration militaire et étaient largement d'origine martiale. Face aux chefs autochtones présents, les représentants de la Couronne et du Dominion portaient habituellement l'uniforme. Les drapeaux, décorations et uniformes présentés aux chefs et aux conseillers indiens constituaient l'artefact culturel propre au cérémonial des traités. Datés des 23 et 25 janvier 1872, un décret et une note du Conseil privé décrivent les vêtements et autres objets à être offerts aux chefs des bandes signataires du traité n° 1 (en 1871), précisant que le tissu doit en être de même qualité que celui des uniformes des sergents et des volontaires de la milice canadienne et arborer des décorations convenables et des boutons frappés de l'inscription « Dominion of Canada Indians ». Ainsi fut institué le caractère militaire de la relation de gouvernement à gouvernement établie entre les peuples autochtones et les gouvernements fédéral et provinciaux, relation que rappellent fréquemment, de nos jours, les leaders des Premières Nations.

Chaque fois que possible, les chefs autochtones tentèrent d'éviter de traiter avec la Couronne par l'intermédiaire de ses représentants du Dominion, préférant de beaucoup un lien direct au souverain par l'intermédiaire du bureau du gouverneur général. Cet objectif leur devint de moins en moins réalisable mais, tout au moins au début, ils insistèrent pour être traités comme des alliés de la Couronne britannique et refusèrent catégoriquement de l'être comme sujets et, encore moins, comme citoyens du nouveau Dominion.

En 1868, la première Loi de la Milice créa un ministère de la Milice et de la Défense, divisa le pays en neuf districts militaires et imposa le service militaire obligatoire pour tous les Canadiens de sexe masculin âgés de 18 à 60 ans et aptes à porter les armes. Selon cette structure – théoriquement tout au moins –, la milice volontaire, la milice régulière et la milice de la marine constituaient la milice active proprement dite, cependant que la milice de réserve, analogue aux anciennes milices coloniales sédentaires, existait en tant qu'organisation de laquelle étaient considérés membres tous ceux qui n'appartenaient pas à la milice active. Dans la mesure où ils étaient considérés sujets britanniques et n'avaient pas négocié par traité leur exemption d'un tel devoir, les Autochtones résidant dans le nouveau Dominion faisaient, par définition, automatiquement partie de cette structure. Compte tenu de leur complexité, la nature de ces traités appelle à quelques explications additionnelles.

Les traités conclus entre les bandes autochtones et la Couronne étaient des accords officiels visant à créer des obligations réciproques et à profiter aux deux parties. Ils décrivaient des obligations précises et des engagements que les deux parties respecteraient en retour de considérations et d'indemnisations diverses. La Couronne aurait accès, à des fins d'exploitation et de colonisation futures, aux territoires ainsi cédés, en échange de quoi des territoires particuliers seraient gardés en fiducie et réservés à l'usage et à l'occupation des bandes signataires. Vers le milieu du XIX^{e} siècle, cependant, la politique coloniale indienne, et par suite celle du Dominion, avait pour objectif l'assimilation des populations autochtones par leur conversion au christianisme, l'élimination de leurs pratiques culturelles et l'occupation de leurs territoires par les Blancs.

Cette nouvelle approche avait été officialisée dès 1850 en Ontario lors de la négociation des traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur. Le procédé fut repris à l'ouest des Grands Lacs en 1871 et, à compter de cette date jusqu'en 1921, les traités numérotés de 1 à 11 furent conclus dans ce que sont aujourd'hui les provinces des Prairies et dans une grande partie des Territoires du Yukon et

du Nord-Ouest. Ces traités prévoyaient habituellement la cession et l'abandon à la Couronne de territoires traditionnels et de territoires de chasse, en échange de promesses de territoires réservés et de certaines indemnisations, dont des sommes en argent comptant, sous forme de montant forfaitaire ou de rente. Comme on tentait aussi, autant que faire se peut, d'amener les Autochtones à pratiquer l'agriculture plutôt que leurs activités traditionnelles de chasse, de pêche, de piégeage et d'horticulture vivrière, plusieurs traités comportèrent des dispositions prévoyant l'octroi annuel de semences, de bétail, de fourrage et de divers instruments aratoires et autres. La livraison d'armes à feu et de munitions en fut réduite d'autant.

De même que l'article 91 (7) de la Loi de l'Amérique du Nord britannique (dite aujourd'hui la Loi constitutionnelle de 1867) accordait au gouvernement fédéral la compétence exclusive en toute matière concernant « la milice, le service militaire [et] le service naval et la défense du pays », de même l'article 91 (24) lui accordait-il compétence exclusive sur toute matière relative aux « Indiens et [aux] terres réservées pour les Indiens ». Et de même que les critiques en matière de défense ont toujours soutenu que le gouvernement fédéral a habituellement tenté de remplir ses obligations de défense au moindre coût possible, de même lui a-t-on reproché d'avoir le même comportement dans l'administration des affaires indiennes.

La responsabilité fédérale quant aux affaires indiennes fut codifiée en 1876 par l'adoption de la « Loi sur les Indiens », première loi de ce genre à réunir en un seul document l'ensemble des politiques indiennes du pays. Par cette loi, un secteur entier de la population canadienne voyait ses relations avec les pouvoirs publics arbitrairement et unilatéralement limitées à un seul niveau de gouvernement – le fédéral – et même, au sein de ce gouvernement, à un seul ministère, celui des Affaires indiennes. Le document codifiait le pouvoir du fédéral sur tous les aspects de la vie collective et individuelle des Indiens, depuis la reconnaissance juridique de leur statut et de leur appartenance à une bande dès leur naissance, jusqu'au choix des leaders politiques dans les réserves et à l'exécution des dernières volontés à leur décès.

De la ténacité

Le Canada s'engagea pour la première fois outre-mer en 1884, lors de l'Expédition du Nil, à laquelle succédèrent la guerre des Boers (guerre d'Afrique du Sud), les deux guerres mondiales, la guerre de Corée et divers autres événements internationaux auxquels il participa. C'est durant la guerre d'Afrique du Sud que les Indiens du Canada tentèrent collectivement pour la première fois de s'enrôler comme simples soldats dans les forces canadiennes. Bien que formé dès 1892, le 37th Haldimand Battalion of Rifles, composé d'Autochtones Ohsweken (membres des Six Nations), ne parvint pas à y participer en tant qu'unité, pas plus qu'on n'avait réussi, en 1896, à obtenir l'autorisation d'organiser un régiment de milice exclusivement composé de volontaires iroquois de Grand River. Cependant, et bien que les dossiers relatifs à l'enrôlement de Métis et d'Inuit soient incomplets ou n'aient jamais été correctement tenus, les Indiens inscrits (c'est-à-dire ceux qui sont « Indiens » aux termes de la Loi sur les Indiens) fournirent, à eux seuls, plus de 4000 volontaires durant la Première Guerre mondiale et plus de 3000 lors de la Deuxième. Et cela en dépit du fait qu'ils furent sans droit de vote au niveau fédéral – et donc ne jouirent pas de tous les droits politiques, juridiques et civils inhérents à la citoyenneté canadienne – avant 1960.

L'évolution qui amena les Autochtones à s'engager comme salariés lors d'expéditions militaires, menées par les colonies ou par le Dominion, est complexe et s'amorça graduellement au

fur et à mesure de leurs contacts avec l'économie de marché. D'abord engagés à l'époque du Soulèvement de la Rivière Rouge, en 1870, et plus tard lors de l'Expédition du Nil (1884-1885), en tant que travailleurs civils compétents en matière de navigation fluviale, ils n'allaient songer à s'enrôler dans les forces militaires du Dominion qu'à la fin du XIX^{e} siècle.

Cette transition survint à l'époque où l'avance ininterrompue de la colonisation eut pour effet de saper et de modifier les traditions autochtones centrées sur l'action et les droits collectifs. Jusqu'à la guerre de 1812 inclusivement, les guerriers étaient allés au combat sous la direction de leurs propres leaders et tout salaire ou indemnisation accordés à titre de récompense était directement remis aux chefs de guerre par les officiers du Indian Department. Il appartenait ensuite à ces chefs, dont c'était le devoir, de redistribuer équitablement ces sommes à leurs guerriers. Cependant, les timides efforts consentis par les Autochtones pour mener une vie sédentaire d'agriculteur ou pour se lancer dans une activité industrielle limitée les menèrent à intégrer la notion d'accumulation de la richesse. À l'époque des événements de 1837-1838, ils étaient de plus en plus nombreux à accepter le fait que, de même qu'un individu pouvait accumuler de la richesse ou recevoir un salaire personnel en échange de son travail, chaque soldat devait être rémunéré en tant qu'individu plutôt qu'en tant que membre d'un groupe.

L'enrôlement individuel devint donc la norme. Cependant, lorsque la Première Guerre mondiale entra dans sa deuxième année, que s'était dissipée l'hystérie patriotique et pro-impérialiste de 1914, que s'allongeait la liste des victimes et que se réduisait celle des volontaires, une campagne s'amorça, dans la controverse, pour recruter, entraîner et équiper des bataillons entiers d'Indiens inscrits qui iraient servir outre-mer. Pour diverses raisons, ce plan ne serait jamais mené à terme, mais deux bataillons – le 107th Pioneer « Timber Wolf » et le 114th « Brock's Rangers » – furent envoyés au front et furent les deux seuls du Corps expéditionnaire canadien à être composés de soldats et d'officiers indiens et métis.

Aussi étendu qu'il ait été, l'appui à la participation militaire autochtone était loin de faire l'unanimité. Les pressions culturelles, juridiques et économiques étaient intenses de part et d'autre et, avant même la fin de la guerre, avaient divisé communautés et familles. Les leaders de certaines communautés s'opposaient vigoureusement à la présence de recruteurs militaires dans les réserves, cependant que les milieux administratifs et bureaucratiques n'arrivèrent pas, dans un premier temps, à savoir si l'enrôlement obligatoire prévu par la Loi du service militaire de 1917 s'appliquait ou non aux Indiens inscrits. Il fut finalement décidé que non.

Les modifications successives de la Loi des Indiens qui furent mises en œuvre entre 1884 et 1951 imposèrent des restrictions aux déplacements des Indiens, à la collecte de fonds destinée à rémunérer des conseillers juridiques et à la poursuite de pratiques culturelles, dont l'observance de rites spirituels et le port de vêtements traditionnels. En outre, même après leur participation active à la Première Guerre mondiale, les Autochtones parvinrent à peine à améliorer leur situation économique générale, alors que diverses modifications apportées à la Loi dans les années qui suivirent la guerre entraînèrent un net recul quant à leurs droits.

(Il vaut la peine de le souligner : si les Amérindiens furent plus de 4000 à s'enrôler durant la Première Guerre mondiale, ils furent moins nombreux lors de la Deuxième, les dossiers n'en relevant qu'un peu plus de 3000. Seules des recherches plus approfondies permettront de dégager la

signification de ces nombres, mais il se peut que la connaissance du traitement inégal dont ils furent l'objet à leur retour en 1918-1919 ait eu pour effet d'en décourager certains de s'enrôler en 1939-1945.)

Afin de lutter contre les restrictions imposées par la nouvelle Loi des Indiens, le lieutenant Frederick Ogilvie Loft, Agniers des Six Nations de Grand River et qui avait servi dans le Canadian Forestry Corps, fonda en 1919 la Ligue des Indiens du Canada, première organisation politique des Autochtones au pays et précurseur des organisations modernes telle l'Assemblée des Premières Nations (autrefois la National Indian Brotherhood). Les activités politiques de la Ligue (entièrement autofinancées), qui faisait campagne pour les droits des Autochtones et pour une réforme politique et juridique, irritèrent rapidement le gouvernement fédéral. Les fonctionnaires des Affaires indiennes exprimèrent la crainte que la Ligue ne soit liée de quelque manière à des organisations ouvrières de gauche, telles l'International Workers of the World (IWW), la « One Big Union » (OBU) ou ne soit simplement de tendance « bolchevique ». « Le retour (au pays) d'un si grand nombre de soldats indiens, qui se sont ouverts au monde extérieur et se sont inspirés de son fonctionnement, a apporté des changements radicaux et progressistes dans la vie des réserves », écrivit un porte-parole du ministère des Affaires indiennes. En 1919, « radical » et « progressiste » étaient des mots associés au renversement d'un gouvernement démocratique. En 1927, le gouvernement fédéral imposa à la Loi des Indiens des modifications qui visaient à limiter l'activité politique des Indiens. Ces restrictions, qui n'atteignirent jamais complètement leur but, demeurèrent en vigueur jusqu'en 1951.

À l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et de celle de Corée, les ligues de recrutement privées et les groupes de pression qui avaient fait campagne pour la création d'unités de combat autochtones durant la Première Guerre mondiale n'existaient plus. Au contraire, tout au moins au début du conflit, la marine royale canadienne et l'armée de l'air maintenaient (au moins en théorie) des directives qui avaient pour effet d'interdire d'enrôlement les non-Blancs, y compris les Indiens, Métis et Inuit. Vers la fin cependant, des Autochtones furent admis dans les trois armes (armée, marine et aviation) et prirent part aux combats. En janvier 1945, le ministère des Affaires indiennes soustrayait à l'application de la Loi sur la Mobilisation des ressources nationales (c'est-à-dire la conscription) les membres des bandes provenant des réserves signataires des traités 3, 6, 8 et 11. On découvrit, néanmoins, qu'au moins 324 membres de ces communautés s'étaient déjà portés volontaires pour servir outre-mer.

Si plusieurs Autochtones, hommes et femmes, décidèrent, individuellement ou collectivement, de participer à l'effort de guerre, d'autres se rendirent aux impeccables arguments en faveur de la neutralité. Le « Comité de protection », organisation basée au Québec et consacrée à la défense des droits des Autochtones, soutint que les Indiens inscrits étaient exempts du service militaire en vertu du statut de seconde zone que leur conférait la loi sur les Indiens et de la doctrine de la souveraineté des nations indiennes en Amérique du Nord, implicite dans la Proclamation royale de 1763. Les réserves du nord de l'Ontario plaidèrent l'exemption en invoquant les termes des traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur de 1850.

Tout comme leurs prédécesseurs de 1918-1919, les vétérans autochtones revinrent en 1945 dans un pays qui les traitait, à bien des égards, comme des Canadiens de seconde classe; ceux qui relevaient de la compétence de la Loi sur les Indiens redevenaient des citoyens de statut inférieur et nantis de droits limités. Chez les Métis, la pauvreté persistait, cependant que l'administration fédérale

des affaires inuit nageait dans l'inefficacité bureaucratique. Après avoir combattu outre-mer, ces vétérans, de même que leurs familles et leurs communautés, remirent en question avec une vigueur nouvelle leur statut d'infériorité dans la société canadienne. Lorsque les Nations unies adoptèrent la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en 1948, on pouvait dire de plusieurs de ses dispositions qu'elles ne s'appliquaient pas aux peuples autochtones du Canada. En 1951, cependant, des modifications apportées à la Loi sur les Indiens abrogèrent certaines des restrictions les plus radicales, dont l'interdiction des potlatchs et autres pratiques culturelles, ainsi que celle de lever des fonds pour assumer les frais juridiques de poursuites contre le gouvernement.

Lorsque fut déclenchée la guerre de Corée, des douzaines d'anciens combattants autochtones reprirent du service dans l'Armée active du Canada. Plusieurs autres, souvent leurs fils ou leurs jeunes frères trop jeunes pour s'être enrôlés en 1939-1945, virent là l'occasion d'élargir leurs horizons, d'améliorer leur situation économique et d'atteindre au statut de guerrier.

À la suite de ces deux guerres, le Canada entra dans une période de croissance et de prospérité sans précédent, accompagnée de réformes sociales menées sous l'égide d'un gouvernement de plus en plus interventionniste. Comme leurs prédécesseurs de la Grande Guerre, les vétérans autochtones et leurs partisans s'activèrent de diverses manières, dont l'organisation politique, à promouvoir les droits et les intérêts de leur peuple. Une nouvelle atmosphère internationale, favorable à l'autodétermination des peuples au sein de démocraties libérales, décuplait la force de leurs revendications relatives à l'amélioration de leurs droits économiques, politiques et juridiques. En 1960, on accorda aux Indiens inscrits un doit de vote sans restriction au niveau fédéral et les victoires se succédèrent ainsi tout au long des années 1960 et 1970; par contre, le retrait du statut d'Indien, imposé aux femmes qui épousaient un non-Indien, n'allait être éliminé qu'en 1985 par l'adoption de la Loi C-31. La Loi constitutionnelle de 1982 constitutionnalisa les droits autochtones et les droits issus de traités, et reconnut que les populations indiennes, métisses et inuit constituaient des peuples autochtones.

Cependant, les dispositions de la Loi sur les Anciens Combattants – cet ensemble de prestations et de droits accordés aux vétérans de la Deuxième Guerre mondiale par un pays reconnaissant – furent parfois appliquées fort inégalement aux Indiens inscrits, hommes ou femmes, de retour du service militaire. L'isolement géographique, les difficultés de communication et la confusion née du chevauchement des trois ministères en cause – Affaires indiennes, Anciens Combattants et Défense nationale – empêchèrent plusieurs bénéficiaires de recevoir intégralement ce qui leur était dû.

CHAPITRE 4

RÉBELLION, RAIDS ET RIEL, 1837-1871

Dans les années qui suivirent le traité de Gand, qui prévoyait la création de commissions conjointes pour régler les conflits frontaliers, et l'entente Rush-Bagot de 1817, qui limitait l'envergure des forces navales dans les Grands Lacs, la perspective de nouveaux conflits entre la Grande-Bretagne et les États-Unis diminua radicalement et, avec elle, la plus sérieuse menace à l'existence du Canada, éliminant ainsi toute possibilité de voir naître cet « État tampon » indien si longtemps recherché. Quoiqu'il en soit, certains chefs désillusionnés, tel Pazhekezhikquashkum (leader des Anishinabeg), entretenaient leur propre conception des relations anglo-américaines, si l'on en croit un missionnaire morave du nom de John Heckeweider :

> À cause de cet instrument [le traité de Gand], dirent-ils, il aurait semblé qu'en fermant [la frontière], ces deux couteaux tranchants auraient tous les deux frappé et détruit les bords [de leur territoire] ; mais pas du tout ; ils ne s'attaquent qu'à ce qui se trouve entre eux. Et c'est bien que ce font Anglais et Américains quand ils se font la guerre. Ce n'est pas eux qu'ils veulent détruire, mais nous, les pauvres Indiens qui se trouvent entre les deux. Par ce moyen ils s'emparent de nos terres et, cela fait, les ciseaux se referment et sont entreposés jusqu'à la prochaine fois.

Aucun autre conflit militaire entre Anglais et Américains ou entre Canadiens et Américains n'allait cependant avoir lieu et, par conséquent, aucune autre occasion d'utiliser ces « ciseaux ». Durant le reste du XIX^{e} siècle, le Canada ne connut de batailles que sur son territoire, soit pour étouffer des rébellions, soit pour repousser les incursions des « Frères chasseurs » ou des Féniens venus des États-Unis mais sans l'accord de Washington.

Les Rébellions de 1837-1838

Les violences politiques qui se produisirent dans le Haut et le Bas-Canada et qu'on allait qualifier de Rébellions de 1837-1838 éclatèrent après des années de discours enflammés tenus par une minorité infime mais bruyante. Dans chacune des deux provinces, ces réformistes radicaux – appelés *Patriotes* dans le Bas-Canada – exigeaient l'élimination de régimes non démocratiques baignant dans le favoritisme et leur remplacement par des gouvernements républicains de type américain. Les heurts survenus dans le Bas-Canada furent plus violents, sans doute parce que s'y ajoutaient des composantes religieuses et raciales (*i.e.* ethniques et linguistiques) qui n'existaient pas dans le contexte du Haut-Canada.

Les deux soulèvements devaient être coordonnés, mais, en fait, celui du Haut-Canada tourna court. Les *patriotes* étant à court d'armes par rapport au nombre d'hommes dont ils disposaient, le premier acte de rébellion survint le 4 novembre 1837 lorsqu'une troupe de soixante-quinze d'entre eux, sous les ordres de Joseph-Narcisse Cardinal, connurent une mésaventure en voulant s'imposer face à des Indiens loyaux de Kahnawake. Dans son *Rebellion : The Rising of French Canada 1837*, Joseph Schull relate les événements :

> Une Indienne, partie à la recherche d'une vache égarée, avait aperçu le groupe qui s'approchait et avait couru avertir son chef. Elle le trouva à la messe et l'église s'était alors rapidement vidée. Lorsque les *patriotes* s'engagèrent dans le chemin qui menait au village, les bois environnants grouillaient d'Indiens. Le chef s'avança, seul, et s'enquit gravement de l'objet de cette visite. Cardinal l'informa, tout aussi gravement, de ce que les *patriotes* avaient grand besoin d'armes. Et au nom de quelle autorité, demanda le chef, une telle requête est-elle formulée ? « Au nom de ceci », répliqua Cardinal en sortant de sa poche un pistolet qu'il pointa sur la tête du chef.
>
> Ce fut là son dernier geste guerrier. D'un geste vif, le chef écarta l'arme. Un effrayant cri de guerre rompit le calme dominical et les *patriotes* se retrouvèrent entourés d'une centaine de guerriers armés. Des soixante-quinze qu'ils étaient, onze seulement réussirent à s'échapper et le chef s'occupa des autres sans tarder ...Au milieu de l'avant-midi, les guerriers de Caughnawaga avaient traversé à Lachine pour y livrer les soixante-quatre rebelles à la Cavalerie volontaire de Lachine...

Deux jours plus tard dans les rues de Montréal, un groupe de patriotes, qui s'étaient donné le nom de *Fils de la Liberté*, se battirent à coups de pierres et de manches de hache avec des membres du Doric Club, une organisation loyaliste. Lecture fut donnée de la Loi contre les attroupements séditieux (Riot Act) et les militaires britanniques rétablirent rapidement l'ordre, mais l'agitation grandissait et un conflit ouvert semblait inévitable. Le 16 novembre, les autorités lancèrent des mandats d'arrestation contre 26 leaders patriotes. Deux d'entre eux furent arrêtés, mais une troupe de cavalerie volontaire (nouvellement créée) qui les ramenait de Saint-Jean-d'Iberville fut prise sous le feu de patriotes non loin de Longueuil ; plusieurs cavaliers furent blessés et les assaillants libérèrent les deux prisonniers. « Le sang a enfin été versé, exulta un journal de Montréal, par des rebelles enfin démasqués... » Les troupes de la garnison britannique entrèrent alors en action, accompagnées de miliciens loyalistes mais, semble-t-il, sans alliés indiens. Après avoir été repoussés à Saint-Denis le 23 novembre, ils vainquirent nettement les patriotes à Saint-Charles deux jours plus tard et, à la mi-décembre, écrasèrent une « armée » rebelle à Saint-Eustache. Soixante-dix rebelles furent tués lors de ce dernier engagement et le soulèvement du Bas-Canada prenait fin une semaine à peine après le déclenchement de celui du Haut-Canada.

On avait rassemblé, pour mâter cette insurrection, des contingents de guerriers indiens de Kahnawake (Caughnawaga), de Akwesasne (Saint-Regis) et de Kanasatake (Oka). Au début de novembre 1837, une troupe de cinquante Mohawks (Agniers) d'Akwesasne servirent aux côtés des miliciens blancs dépêchés depuis Cornwall (Haut-Canada) et de volontaires de la ville de Huntingdon lors d'opérations de contre-insurrection menées le long de la rivière Châteauguay. Quelques jours avant la bataille de Saint-Eustache, où les autorités s'attendaient à un dur engagement, quelque deux cents guerriers de Kahnawake se joignirent aux forces loyalistes dans les environs de Montréal et de Lachine. « Tous les guerriers de Caughnawaga traversaient pour se joindre à la brigade de Lachine », se souvint John Fraser, membre de cette brigade. « Un hourra de bienvenue saluait leur arrivée. » En fait, on n'eut pas besoin de leurs services.

Dans le Haut-Canada, la rébellion se limita à quelques incidents qu'il serait exagéré de qualifier d'affrontements sérieux. On relèvera notamment la ridicule rencontre des rebelles et des loyalistes aux alentours de ce que sont aujourd'hui les rues Dundas et Yonge (à Toronto), alors que

les rebelles se dirigeaient vers le sud dans l'intention de s'emparer de la capitale de la province : « La suite fut de pure comédie; chaque camp fit feu de ses mousquets, tourna les talons et s'enfuit à toutes jambes dans la direction opposée. » S'ensuivit, à proximité de la Taverne Montgomery située à quelques kilomètres au nord, une escarmouche qui fit douze morts et une vingtaine de blessés chez les rebelles. Il y eut aussi la dispersion rapide (sans aucun combat) des rebelles du District de London ; la capture par les rebelles de Navy Island, sur la rivière Niagara ; la soi-disant bataille de Short Hills, sur la rive ouest de la Niagara; la capture et l'incendie, par les loyalistes, du vapeur américain *Caroline*, qui avait servi à approvisionner les rebelles de Navy Island ; et des incursions ratées sur Pelee Island et sur Windsor.

Le gouvernement s'attendait au soutien des communautés autochtones. Une directive expédiée en novembre 1838 par John Macaulay, secrétaire de l'administration civile pour le Haut-Canada, précisait les ordres donnés aux fonctionnaires de la colonie :

> Le Lieutenant-gouverneur ayant pris connaissance de l'existence, à l'intérieur de la frontière américaine, d'une importante organisation visant à envahir leur [*sic*] province, j'ai reçu l'ordre de vous prier d'amener les Indiens de votre secteur à se tenir prêts au combat et à agir promptement et efficacement sous votre commandement au moindre avertissement qui peut vous être communiqué d'une invasion par un ennemi étranger ou d'une insurrection en instance d'aide étrangère, dans toute partie de la province.

Les Autochtones, on le comprendra, n'étaient pas tous enthousiastes à l'idée de participer aux batailles des Blancs. À la mission St. Clair (aujourd'hui Sarnia, en Ontario), les disciples de Pazhekezhikquashkum s'exprimèrent ainsi :

> ...nous considérons que le mieux est de nous asseoir en fumant nos pipes et de laisser ceux qui aiment la poudre et les balles livrer leur propre bataille. Nous avons consulté, depuis quelque temps, les Indiens qui nous entourent et nous avons tous convenu de rester tranquilles et nous espérons que tous les Indiens en feront autant, car nous n'avons rien à gagner et tout à perdre en combattant... Serions-nous assez... stupides pour être amenés à entreprendre une guerre contre les Blancs d'un parti ou de l'autre, nous n'en serions que plus détestés des Blancs que nous le sommes maintenant. Nous nous contenterons de remarquer que personne ne peut nous obliger à aller nous battre pour quelque parti que ce soit ; nous mentionnons ce fait afin que, si l'on vous y invitait, vous sachiez que vous êtes des hommes libres et sous le pouvoir de personne qui ait l'autorité de vous obliger à prendre les armes.

Certains loyalistes craignaient néanmoins que les Indiens, même s'ils ne se joignaient pas aux rebelles, ne se soulèvent pour leur propre compte. Les rumeurs allaient bon train. « On nous rapporte que 400 Indiens ont attaqué Toronto et massacré plusieurs habitants – cela semble sans fondement », écrivit Catherine Parr Traill dans son journal du 7 décembre. En fait, la plupart des Indiens étaient des partisans enthousiastes du gouvernement, car ils redoutaient les effets de toute forme d'américanisation sur leur mode de vie. « Cinq cents Mohawks et Hurons se sont joints à notre parti [loyaliste], et le colonel Anderson a pris la tête, à Rice Lake, de 150 Indiens de cet endroit », conclut madame Traill.

Des Iroquois de Grand River, dirigés par le Métis William Johnson Kerr, et des Agniers Tyendinaga (Deseronto), menés par John Culbertson, aidèrent à repousser à la fois les rebelles de l'intérieur et les « Patriots » basés aux États-Unis ; ces derniers étaient, pour la plupart, des hommes sincèrement convaincus des vertus du gouvernement républicain et de l'expansionnisme américain, mais qui comptaient dans leurs rangs de nombreux aventuriers fort portés sur l'alcool. Kerr était un Tory particulièrement fervent ; il avait même été, quelques années auparavant, trouvé coupable et condamné à l'amende pour avoir orchestré, après un meeting politique tenu à Hamilton, le passage à tabac du leader réformiste William Lyon Mackenzie, lequel faillit y perdre la vie. Kerr rapporta fièrement que « les guerriers indiens ont répondu avec promptitude et rejoint leurs Camarades de la Milice à la défense du pays, de ses lois et de ses institutions, à une époque où n'existait dans le pays aucune troupe régulière ...qu'il soit dit, à leur honneur, qu'ils ne comptent parmi eux aucun Indien Radical ou Rebelle ». Répondant à une demande d'assistance venue du lieutenant colonel Harry Townshend, l'officier britannique commandant de la frontière du Niagara, ses hommes contribuèrent à traquer les quarante rebelles qui avaient blessé un milicien à la taverne Osterhout, à St. John's. « Des mesures rigoureuses s'imposent nettement, et à moins que les Indiens ne soient employés à les extraire de leurs cachettes, ou que la Loi martiale ne soit invoquée, je crains que nous ne puissions mettre leurs plans en échec. »

À Brantford, le révérend Abraham Nelles nota, le 7 janvier 1838, qu'il n'avait plus que « 12 communiants, ce nombre est minuscule parce que les hommes [indiens] sont tous à Chippewa, ayant été appelés à défendre le Pays contre une armée rebelle qui s'est emparée de Navy Island. »

Tyendinaga disposait d'hommes en nombre suffisant pour former une compagnie de fusiliers, mais on ne sait guère si une telle compagnie vit le jour. Un officier blanc nommé Anthony Manahan fit parvenir une note au colonel James FitzGibbon, expliquant qu' « une bande d'Indiens, qui sont ici avec le chef John Culbertson ...ont exprimé le souhait de se joindre à mon régiment à titre de compagnie volontaire de fusiliers dont Culbertson serait le capitaine... Je vous prie d'accorder une attention favorable à cette idée d'une compagnie de fusiliers indiens – Une telle compagnie fera davantage qu'un régiment d'infanterie régulière pour réprimer les troubles, à cause de la terreur qu'ils [les guerriers indiens] suscitent. »

Sir George Arthur, qui succéda à Francis Bond Head au poste de lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, expédia ensuite à lord Glenelg, secrétaire aux Colonies, une lettre expliquant et justifiant l'utilisation de guerriers autochtones :

> À plus d'une reprise depuis l'automne dernier, les Indiens ont été invités à se porter à la défense du Pays. L'hiver dernier, ils ont fourni un fort contingent pour protéger la frontière du Niagara qui était menacée par une force armée considérable, constituée de réfugiés canadiens et d'aventuriers américains qui s'étaient emparés de Navy Island ; et à cette occasion, de même qu'à chaque fois que leurs services eurent été requis par mon prédécesseur, leur conduite a été parfaitement irréprochable.
>
> En faisant appel à leurs services en juin dernier, j'avais pour objectif principal de couper les communications entre le groupe d'insurgés et de bandits, en armes à Short Hills, et la partie désaffectée des districts de London et de Talbot, et d'intercepter tous les fugitifs. Les Indiens furent ainsi employés à une tâche qui leur convenait particulièrement bien...

> Les guerriers de ces tribus, qui répondirent rapidement à mon appel, étaient dirigés par des chefs qui appliquèrent volontiers mes recommandations formelles concernant le maintien d'un ordre rigoureux et l'observance scrupuleuse des lois de le guerre civilisée...

Des bandes de Sauteux, venues de la région des lacs Huron et Simcoe sous la direction de Musquakie, aussi connu sous le nom de William Yellowhead, établirent leur campement à Holland Landing afin de surveiller le corridor militaire de Yonge Street qui s'étendait de York au lac Simcoe. Aux Narrows (aujourd'hui Orillia, en Ontario), d'autres groupes se mobilisèrent sous leur chef John Aisance et se tinrent prêts à porter, si nécessaire, assistance à la Couronne.

Vingt-sept soldats et près de trois cents rebelles furent tués durant la campagne dans le Bas-Canada, beaucoup moins dans le Haut-Canada. Dans le Bas-Canada, douze rebelles furent pendus et 58 exilés à la colonie pénitentiaire de Van Diemen's Land (aujourd'hui la Tasmanie) située au large des côtes sud-est de l'Australie. Dans l'autre province, de nombreux rebelles furent condamnés à mort mais furent ensuite graciés, de sorte qu'on ne compta que deux morts par décision judiciaire : l'un fut pendu et l'autre mourut en prison avant d'être exécuté. Les leaders de moindre envergure rejoignirent à Van Diemen's Land leurs camarades du Bas-Canada et tous ceux qui y survécurent furent subséquemment graciés, bien que tous ne choisirent pas de revenir au Canada. Les instigateurs – Louis-Joseph Papineau dans le Bas-Canada et, dans le Haut-Canada, Mackenzie et Charles Duncombe – s'enfuirent aux États-Unis. Ayant obtenu à leur tour le pardon royal, Papineau et Mackenzie revinrent au Canada ; Duncombe mourut en Californie.

La bataille de Windmill

Cette bataille, qui n'entre pas dans le cadre des Rébellions mais leur fut quasi contemporaine, survint en novembre 1838 à proximité de Prescott, sur la rive canadienne du Saint-Laurent. Quelque deux cents Américains, partisans convaincus d'un gouvernement républicain ou simples pilleurs et croyant, à tort, que plusieurs Canadiens les accueilleraient à bras ouverts, franchirent le fleuve et prirent position à Windmill Point, dans le moulin et dans les maisons de pierre adjacentes. Il fallut six jours à une force combinée de réguliers britanniques et de miliciens canadiens pour tuer ou capturer ces « Patriot Hunters » (comme ils se nommaient eux-mêmes). Le camp canadien compta dix-sept tués (3 officiers et 14 soldats) et une soixantaine de blessés. Les envahisseurs, massés derrière des murs de pierre, perdirent 45 hommes, tués ou blessés. La victoire fut acquise lorsque les murs de pierre furent abattus par les canons britanniques qu'on avait acheminés sur des barges dont les équipages comptaient des Mohawks Tyendinaga, « tous fortement désireux de vérifier la précision de leur tir sur les prétendus Patriots. » (Les meneurs de cette invasion furent plus tard pendus ou exilés à Van Diemen's Land.)

À cette époque, les guerriers autochtones furent principalement employés à patrouiller les frontières maritimes du Haut et du Bas-Canada, *i.e.* les rives du Saint-Laurent, celles des Grands Lacs et les voies navigables adjacentes. En plus de prévenir toute activité suspecte, ils aidaient à capturer les déserteurs des garnisons et des avant-postes britanniques. Depuis le début du XVIII^{e} siècle, la désertion avait constitué un problème pour les commandants britanniques, et les primes accordées lorsqu'on livrait les déserteurs assuraient un revenu modeste mais régulier aux communautés autochtones situées à proximité des avant-postes britanniques. « Et je promets ... que ni moi ni personne de ma tribu n'inciterons de quelque manière un militaire de Sa Majesté à déserter, ni ne l'aiderons à s'enfuir, mais, au contraire, ferons tout en notre pouvoir pour le ramener à la

Compagnie, au Régiment ou à la Garnison à laquelle il appartient. « C'est en retour de tels services que les communautés autochtones continuèrent de recevoir des présents annuels jusqu'au retrait des garnisons britanniques durant les années 1870.

La « guerre Aroostock »

La soi-disant « Guerre Aroostock », menée le long de la frontière alors imprécise qui séparait le Nouveau-Brunswick du Maine, suivit de peu les insurrections dans les deux Canada et l'invasion ratée des « Patriot Hunters ». À l'hiver de 1838-1839, au plus fort des tensions qui se situaient autour de la vallée de la rivière Aroostock, où Américains et Britanniques allaient plus tard dépêcher des troupes, le chef malécite Francis Tomah assura au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, sir John Harvey, que les Autochtones vivant dans les territoires contestés étaient de fermes partisans de la cause britannique, ajoutant que la colonie pouvait compter, si nécessaire, sur le soutien des Malécites. En 1842, cependant, le traité Webster-Ashburton dénoua cette crise qui avait largement porté sur le droit d'accès aux lucratives ressources forestières et sur le maintien des voies de transport et de communications entre les colonies britanniques adjacentes. Par la suite, une médaille spéciale, dite « Ashburton Treaty Medal », fut frappée et décernée aux Malécites et à d'autres autochtones de l'Est en reconnaissance de leur contribution, à titre de guides et de chasseurs, à la mission des arpenteurs coloniaux chargés de tracer la frontière internationale nouvellement admise.

La Terre de Rupert et l'Arctique

Vers le milieu des années 1840, cependant, la Grande-Bretagne était de nouveau engagée dans une querelle frontalière avec les États-Unis, cette fois à propos d'un territoire qui s'étendait des Prairies au Territoire de l'Oregon et à la côte du Pacifique. En 1845, durant la Querelle de l'Oregon, sir George Simpson, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour la Terre de Rupert – vaste territoire qui englobait la ligne de partage de toutes les eaux se déversant dans la Baie d'Hudson – recommanda que des Métis soient formés en groupes de défense locale qui agiraient de concert avec les Royal Marines et la Royal Navy et que l'on organise d'autres groupes de cavaliers Métis et de fusiliers indiens qui accompagneraient les forces régulières à être dépêchées dans le district de la Rivière Rouge.

Durant l'expansion du Dominion vers l'ouest et vers le nord, des organisations paramilitaires telle la North West Mounted Police, et des organismes civils, tel le service d'arpentage de la Commission des frontières de l'Amérique du Nord britannique, retenaient régulièrement les services des Autochtones de la région, hommes et femmes, à titre d'éclaireurs civils, de guides, de traqueurs, d'habilleurs, de transporteurs et de traducteurs. Le Métis Gerry Potts fut le plus célèbre de ces éclaireurs employés par la police, cependant que les « 49th Rangers », dont le nom évoquait le 49^{e} degré de latitude qui marquait la frontière depuis le Lac des Bois jusqu'à l'océan Pacifique, fut l'unité la plus pittoresque, étant composée de Métis de la Rivière Rouge engagés en 1872-1874 pour fournir une escorte de cavaliers armés aux ingénieurs civils et militaires de la Commission des frontières. Des années 1840 à la fin du XIX^{e} siècle et des Prairies jusqu'à la côte du Nord-Ouest, des unités locales de volontaires indiens et métis, agissant diversement comme groupes de surveillance, services de police autochtone ou simple milice, furent ainsi organisées en fonction des circonstances locales ou des menaces appréhendées. Diverses fonctions leur furent ainsi attribuées, depuis celle d'aider le pouvoir civil à appréhender des fugitifs poursuivis par les pouvoirs publics de la colonie, jusqu'à celle de contrer les invasions des Russes, des Américains ou des Féniens. Lorsque survenaient de telles situations, les Autochtones, individus ou groupes, qui coopéraient ainsi avec les

autorités coloniales contre leurs camarades autochtones obéissaient à des motifs complexes et variés. Ces motifs allaient du désir d'intervenir contre des ennemis traditionnels à la conviction de ce que la souveraineté de la Couronne aurait une influence stabilisatrice sur les rivalités intertribales dans leur région.

L'exploration du Nord

Tout au long du XIX[e] siècle, les entreprises d'exploration et de développement menées par l'empire britannique et, plus tard, par la Confédération canadienne, furent grandement facilitées par la connaissance qu'avaient du territoire les peuples autochtones et par l'adaptation ou la modification de leurs techniques de transport et de leur habillement. De ces nombreuses expéditions, on relève l'exploration de l'Arctique par voie navigable et les travaux de construction et d'arpentage des Royal Engineers sur l'ensemble du territoire canadien, de l'Est au Centre et des Prairies aux Rocheuses et au Pacifique.

On retiendra notamment, quant à l'exploration du Nord canadien, le nom de Pierre Saint-Germain. Métis d'ascendance française et Denée, né vers 1790, il fut employé comme *voyageur* par la Compagnie du Nord-Ouest de 1812 à 1818. Passé au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1819, il se joignit en juin de l'année suivante au groupe de quinze hommes engagés par sir John Franklin en vue de sa première exploration des terres de l'Arctique. L'expédition, cependant, tourna rapidement très mal. Mandatée pour cartographier les côtes de l'Arctique de concert avec un groupe qui voyageait par mer, l'équipe de Franklin fit bientôt face à une pénurie de gibier et à la perte de nombreuses embarcations. Saint-Germain tint alors un rôle déterminant dans la capture d'un trop rare gibier et, avec une grande ingéniosité, parvint à fabriquer des canots et autres bateaux de fortune à partir des débris des embarcations endommagées. Sans son expertise de chasseur et de trappeur, il est probable que l'équipe entière eût péri. Sur les 23 qui avaient pris le départ, on ne compta que 5 survivants.

Les Autochtones jouèrent un rôle clé dans la cartographie et l'exploration du Nord. En vertu de l'ordre 469 de l'Amirauté, émis le 28 janvier 1859, la « Médaille de l'Arctique 1818-1855 » fut accordée à titre rétroactif à tous les officiers et à tous les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) qui avaient porté assistance aux expéditions navales britanniques dans l'Arctique de 1818 à 1855. On y incluait les membres des nombreuses équipes parties à la recherche de sir John Franklin et des équipages de l'*Erebus* et du *Terror*, portés disparus en 1845 et qu'on ne retrouva jamais vivants (plusieurs squelettes et de nombreux débris furent retrouvés au fil des ans).

La liste des récipiendaires de cette médaille se lit comme un bottin des familles métisses, iroquoises et autres familles autochtones qui, au milieu de ce siècle, avaient instauré une longue tradition de service à titre de *voyageurs* et de passeurs au service de la Compagnie. On y trouve, entre autres, des noms iroquois tels Charles Arahota, Ignace Montour et Thomas Karahotan ; des noms cris, sauteux et algonquins, tels Pierre Kanaquasse, Thomas Misteagun et John Nooquay ; et ceux de familles métisses bien connues, dont les Kirkness, les Desjurlais, les Fidler, les Isbister, les Saint-Pierre et les Rondeau. On y relève, en particulier, le nom du Métis William Kennedy, fils d'une mère cri et d'un père employé de la CBH et qui fut marchand de fourrures pour cette compagnie. Kennedy, qui passa l'essentiel de sa carrière le long des côtes du Labrador, fut personnellement choisi par Lady Jane Franklin pour diriger une équipe lancée, en 1851-52, à la recherche de son mari. Cette expédition, financée par des fonds privés et menée de concert avec un

officier naval français nommé Joseph René Bellot, ne connut pas plus de succès que les précédentes (ou que celles qui allaient suivre jusqu'au XX^{e} siècle) à élucider le sort de Franklin, mais elle demeure un événement unique à cette époque dans la mesure où elle fut placée sous la direction d'un Autochtone canadien.

La Milice volontaire

Dès 1855, la vieille Milice sédentaire était tombée en désuétude et le gouvernement des Canada (la Loi de l'Union avait réuni en 1840 le Haut et le Bas-Canada, devenus le Canada-Est et le Canada-Ouest) estima nécessaire d'adopter une nouvelle Loi de la milice ; cette loi retenait le principe d'un service militaire universel et non rémunéré, utilisable en cas d'urgence, mais créait aussi une nouvelle milice active, ou volontaire, forte de 5000 hommes, équipée par le gouvernement et payée pour s'entraîner durant dix jours par année. La menace posée par l'expansionnisme américain incita bientôt le gouvernement à doubler le nombre de ces miliciens. Servir dans la milice devint soudainement très à la mode et l'appartenance aux nouvelles unités fut bientôt un symbole de statut social ; devenues une sorte de club à l'usage exclusif des hommes, les unités se livraient à des concours de tir et de manœuvres. On attendait souvent des hommes qu'ils fassent don de leur solde à leur unité qui pouvait ainsi faire l'achat de trophées et de décorations ou organiser des dîners régimentaires. En 1862, les colonies des Maritimes emboîtèrent le pas, « de sorte que l'on compta bientôt 18 000 miliciens défilant joyeusement dans les villes et les municipalités disséminées dans l'Amérique du Nord britannique. » « Villes » et « municipalités » sont ici des mots clés. Les unités étaient relativement rares en milieu rural, en effet, la plupart s'étant formées dans les plus grands centres de population, où il était plus facile de réunir les participants et où elles avaient atteint la taille d'un bataillon. Tout cela tendait à marginaliser les Autochtones, dont les services avaient été, en principe, offerts gratuitement dans le passé. Des unités essentiellement composées d'Autochtones ne verraient plus le jour avant la création des « Canadian Rangers » à l'époque de la guerre froide.

Les incursions des Féniens

Le Canada allait ensuite être menacé par la Fraternité des Féniens qui mena une suite d'incursions de 1866, peu après la guerre de Sécession, à 1871. Les Féniens étaient des nationalistes américains d'origine irlandaise (dont plusieurs vétérans de la guerre de Sécession) qui entendaient occuper le Canada, en tout ou en partie, afin d'amener le gouvernement britannique à accorder l'indépendance à l'Irlande. Divers facteurs réduisirent considérablement leur efficacité : une profonde division au sein de leur leadership, l'absence totale de toute coopération de la part des autorités de Washington et le fait que leur principal lieutenant, qui était aussi le confident de leur commandant en chef – le « général » Thomas O'Neill – était un espion britannique qui se faisait passer pour un Français et que l'on connaissait sous le nom de Henri Le Caron. Néanmoins, même si de nombreux historiens réduisent ces invasions et la riposte des miliciens canadiens à l'état de simple opéra-comique, la menace que les Féniens firent peser sur le Canada contribua puissamment à convaincre les colonies britanniques de l'Amérique du Nord (le Canada et les Maritimes) de s'unir contre toute future incursion venue du sud, formant ainsi le Dominion du Canada.

À cette époque, cependant, le mouvement des miliciens volontaires était en pleine croissance et l'on n'éprouvait guère, dans l'est du pays, le besoin de faire appel à l'aide des Autochtones. La situation, en outre, ne se prêta guère au type d'engagement dans lequel les Indiens avaient toujours excellé. Les rares combats se déroulèrent en terrain découvert, dans une sorte de parodie de la « guerre des Blancs », et l'existence de voies ferrées et de bateaux à vapeur permettait de se passer

des compétences des Autochtones en matière de transport dans la forêt ou par les rivières. Mais ceux-ci avaient pourtant le cœur à la bonne place : « Les ennemis du Canady [*sic*] doivent être repoussés », déclara la grand-mère Highfly, une des mères du clan des Delaware. « Et nous, Indiens, devons participer à cette affaire. » Les bandes des Delaware et des Cayugas organisèrent des groupes de défense du territoire, mais ne réussirent pas avant les années 1890 à se faire reconnaître comme une compagnie volontaire officielle.

Plusieurs Indiens se joignirent aux unités volontaires, dont le Mohawk Oronhyatekha, aussi connu sous le nom de Peter Martin. Né dans les territoires de Grand River en 1841, il entreprit en 1860, parrainé par un influent Anglais, des études de médecine à l'Université d'Oxford. Revenu au Canada trois ans plus tard pour y poursuivre ses études à l'Université de Toronto, il s'engagea en 1864 dans le « 2nd Battalion, Queen's Own Rifles » de Toronto. Comme plusieurs Canadiens bien nantis et ambitieux de cette époque, Oronhyatekha (plus précisément le docteur Oronhyatekha, M.D., et plus tard personnage important de l'association de bienfaisance nommée Independant Order of Foresters) voyait dans le service volontaire un moyen de promouvoir ses intérêts personnels, professionnels et financiers. Il accompagnait probablement son régiment lors du fiasco de Ridgeway, alors que quelque mille miliciens subirent la défaite devant huit cents Féniens. En dépit de cette victoire tactique, ces derniers, trop faibles numériquement et privés du soutien local qu'ils avaient escompté, se replièrent bientôt sur la rive américaine de la rivière Niagara. Lors d'autres raids menés le long de la frontière du Québec, ils ne séjournèrent que brièvement en sol canadien, étant forcés de retraiter à l'approche de volontaires et de réguliers britanniques très supérieurs en nombre.

Les Autochtones, et en particulier les Métis, purent tenir un rôle plus important dans l'Ouest. En 1871, une menace potentiellement sérieuse planait sur le Manitoba, où n'existait encore aucune milice organisée capable de résister aux incursions venues du sud. Habituellement qualifiée de raid Fenian, cette attaque ne méritait guère ce nom car le Conseil de la Fraternité Fenian ne l'autorisa jamais. Elle fut décidée et organisée par William O'Donahue, qui fut trésorier du gouvernement provisoire de Louis Riel. Il cherchait à déstabiliser le gouvernement canadien en tant qu'élément de l'Empire britannique et parvint à s'assurer le concours de nombreux Féniens, dont le « général » O'Neill. Cette participation du vainqueur de Ridgeway contribua à donner à cette incursion une allure Fenian.

O'Donahue se fiait, bien entendu, à ce qu'il croyait être le mécontentement généralisé qu'entretenaient les Métis de la Rivière Rouge à l'endroit d'Ottawa. Mais la Loi du Manitoba ayant été adoptée en 1870, les Métis offrirent officiellement, sous la direction politique de Louis Riel et après en avoir longuement délibéré, d'aider à contrer la menace Fenian. Dans une déclaration formelle de loyauté émise le 7 octobre, les paroisses métisses de la Rivière Rouge déclarèrent que :

> ...(1) étant sujets de Sa Majesté la reine Victoria, nous croyons de notre devoir de lui obéir, et (2) ayant reçu, par l'intermédiaire de son représentant, l'ordre de nous réunir pour combattre les Féniens, nous le faisons et nous sommes résolus à suivre les ordres que nous communiqueront les autorités compétentes.

Des unités irrégulières de cavaliers métis devaient ainsi être mobilisées et réparties en pelotons d'une dizaine d'hommes adeptes de tactiques dérivées de la chasse au bison et dirigés par un « capitaine » élu. « J'entends dire de partout que les Anglais ont vraiment peur, nota un

clergyman de Saint-Boniface. S'il est vrai que les Féniens sont au nombre de 1500, il n'y a que les cavaliers métis pour les arrêter. Les Anglais ont dit que les Métis ne valaient rien ; c'est maintenant qu'ils vont voir [ce qu'ils valent]. »

Le 5 octobre, un groupe d'environ 75 hommes avait traversé la frontière et occupé un poste douanier et un magasin de la CBH. Le lendemain, une force de milice qui comprenait « une compagnie de Canadiens et de Métis français » fut organisée à Fort Garry et dépêchée vers la frontière. Elle n'eut cependant pas à livrer bataille. O'Neill et ses hommes étaient occupés à piller le magasin lorsqu'une sentinelle affolée leur annonça que « des forces américaines s'approchaient ». L'armée américaine se composait, en l'occurrence, de trente hommes qui occupaient deux chariots et qui, sous le commandement de l'officier responsable du fort américain de Pembina, progressaient à vive allure en sol canadien. Même s'ils avaient été assez braves pour résister, les Féniens n'auraient jamais osé faire feu sur les soldats de leur propre pays ; ils s'enfuirent donc dans toutes les directions. Plusieurs furent ensuite capturés par les autorités américaines, certains par la milice de Fort Garry et Donahue le fut par des Métis. Tous les prisonniers furent plus tard remis aux Américains, mais aucun d'eux ne fut jamais poursuivi en justice.

L'expédition de la Rivière Rouge

L'adoption de la loi du Manitoba incorporait la Terre de Rupert dans la Confédération et instituait des lois et des règlements qui assuraient les droits et les pratiques des familles métisses dans la nouvelle province. Cependant, ces lois ne furent pas correctement appliquées et les griefs et revendications demeurèrent sans réponse, ce qui mena à l'instauration d'un gouvernement métis provisoire. Sous le commandement du colonel Garnet Wolseley, officier de l'armée régulière britannique, l'expédition de la Rivière Rouge fut dépêchée d'Ottawa à Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg) sur l'ordre du gouvernement fédéral afin de rétablir l'autorité de la Couronne. Des Mohawks, des Cris des Plaines et des Cris des Marécages, ainsi qu'un fort nombre de Métis du Québec et de l'Ontario, firent partie des quelque 400 civils engagés pour transporter les troupes et leur équipement.

La présence et la participation de passeurs et de *voyageurs* autochtones expérimentés fut absolument essentielle à la réussite de ce long voyage. Wolseley avait appris à apprécier les talents de passeurs des Mohawks, notamment en 1862 alors que, lieutenant-colonel, il avait été nommé instructeur du centre d'entraînement de La Prairie, situé en face de Montréal et adjacent à la réserve de Kahnawake. Il demanda donc à Simon Dawson, arpenteur du Dominion et ingénieur civil, d'organiser le transport du corps expéditionnaire et de recruter quelque 140 *voyageurs* indiens et métis.

En termes de logistique, ce fut un triomphe : le corps expéditionnaire, composé de quelque 400 réguliers britanniques et de 700 miliciens, de leur équipement et de leurs provisions, couvrit la distance qui sépare Collingwood (sur la baie Géorgienne) de Fort Garry sans perdre un seul homme et après avoir traversé 47 portages et franchi, en rivière, plus de 130 kilomètres de rapides. Quant aux *voyageurs*, écrivit Dawson, « leur patience et leur endurance, alors même qu'ils franchissaient un parcours qu'ils croyaient inutile et choisi par erreur, mérite les plus grands éloges. » Un autre concert de louanges vint de Henry Riddell, lieutenant au 60e régiment britannique (King's Royal Rifle Corps) : « Heureux fut l'officier qui fit en sorte que son embarcation soit manœuvrée par d'habiles Iroquois, les meilleurs passeurs au Canada. »

Curieusement, Wolseley lui-même ne semble pas, dans ses écrits de l'époque, avoir fait grand cas de ses anciens amis, qui étaient sous le commandement d'Ignace Montour. Cette *négligence d'alors – car il devait les évoquer dans les termes les plus élogieux lorsqu'il eut besoin de* passeurs sur le Nil, en 1884 – tenait peut-être à son désaccord avec Simon Dawson à propos du meilleur chemin pour aller du lac Supérieur au lac des Bois. Dawson préférait, avec raison, la vieille route du Grand Portage qui suivait la frontière américaine et lui semblait la plus facile. C'est ce qu'il voulait dire par les mots « un parcours qu'ils croyaient inutile et choisi par erreur ».

Le capitaine John Young, officier de l'armée régulière que Wolseley envoya reconnaître une des premières (et des pires) sections de la voie qu'il avait choisie – court segment en amont de la rivière Mattawin et qui allait de Young's Landing (ainsi nommé pour des raisons évidentes) à Oskondagee Creek – tenta d'abord de franchir la distance à bord d'embarcations manœuvrées par des soldats et la déclara impraticable. Simon Dawson intervint alors.

> Cette expérience avait soulevé un certain intérêt, car on la disait conçue pour montrer ce qu'on pouvait accomplir dans des rapides sans l'aide des *voyageurs*. Avant que se répande le découragement né de cet échec, j'avais dépêché un groupe de *voyageurs* qui prirent charge des embarcations et, à compter de cet instant, elles ne furent, dans cette difficile section de rivière, manœuvrées que par des *voyageurs*.

Dawson fit ensuite en sorte que Donald McKellar, de Fort William, « se rende à la station Mattawin et fasse remonter à l'Oskondagee les embarcations des rivières Mattawin et Shebandowan », l'enjoignant de « s'assurer d'avoir les meilleurs [hommes] afin d'être certain d'ouvrir cette voie ». McKellar choisit « dix Iroquois de Kahnawake, dix Indiens de Sault-Sainte-Marie et dix Sauteux de Fort William », et accomplit l'exploit en une seule journée, à la stupéfaction des tous les « cerveaux » militaires qui soutenaient que cela était impossible.

« Presque tous étaient ravis », nota Stanley. « Presque, mais pas tous. Pour une raison ou une autre – aurait-il pu s'agir de jalousie ou d'un sentiment de contrariété? – Wolseley ne dit pas un mot des talents des voyageurs dans le compte rendu de l'expédition qu'il publia un an plus tard dans le *Blackwood's Edimburgh Magazine*. » Il admit cependant, peut-être à contrecœur, dans son *Journal of Operations*, que « dans la situation où il est présentement, le corps [expéditionnaire] est complètement à la merci de ces Indiens, absolument rien ne peut remonter les rapides [jusqu'au lac Shebandowan] sans leur aide, et quand ils ont effectué trois voyages ils considèrent leur journée de travail terminée, quelle que soit l'heure. Ils nous sont cependant indispensables et d'une grande civilité. »

Côté transport par rivières, le pire était passé. Mais les *voyageurs* devaient s'occuper de franchir encore quelques rapides et d'installer des traîneaux permettant de traverser les inévitables portages. Le corps expéditionnaire était divisé en 21 « brigades » de quelque 50 hommes. Chaque embarcation transportait de 10 à 12 soldats et d'un *voyageur* à la proue et l'autre à la barre. On comptait aussi trois *canots de maître* et plusieurs petits canots d'écorce manœuvrés par des *voyageurs*. Wolseley préférait se déplacer à bord d'un de ces canots, ce qui lui permettait d'aller rapidement d'une extrémité à l'autre de la petite armada. Longtemps après, dans son autobiographie intitulée *A Soldier's Life*, il rappela les habiletés phénoménales de ses passeurs indiens. Sa description de la descente des chutes Slave vaut d'être citée :

> Le portage par lequel on contourne ces chutes commence à quelque cent mètres en amont et est accessible sans danger. Mais, à ma grande horreur, le guide engagea mon canot au milieu du courant, où une forte pente précipite l'eau à une allure endiablée. J'ai d'abord pensé, dans mon affolement, qu'il s'était trompé de chutes et que plus rien ne pouvait nous sauver. Je demeurai immobile, sans voix et terrorisé pendant que nous parcourions à toute vitesse la dernière pente qui nous menait vers les colonnes de gouttelettes et de brouillard qui s'élevaient en aval et semblaient marquer l'endroit où le courant bondissait d'une grande hauteur dans les flots bouillonnants et agités qui nous attendaient en contrebas. J'avais pour pagayeur de proue un Iroquois corpulent que je n'aimais pas beaucoup mais qui arborait une mâchoire extrêmement déterminée. Alors qu'il plongeait profondément son large aviron pour redresser le canot dans le courant, il avait, comme tous les Indiens en proie à l'excitation, rejeté son chapeau et, comme ses longs cheveux flottaient librement derrière son cou et ses épaules, j'ai aperçu son visage. Ce fut suffisant. Il serrait les lèvres et affichait un air caractéristique de détermination satisfaite, de victoire assurée, qui disait silencieusement : « Tout est bien. » ... Rien ne ravit ou ne satisfait autant ces Iroquois que de telles épreuves de force, de telles victoires sur des eaux dangereuses qui sont leur véritable élément.

Un des miliciens du corps expéditionnaire s'appelait Samuel Benfleet Steele. Cet homme, qui devait devenir le célèbre policier Sam Steele lors de la ruée vers l'or du Klondyke, pour ensuite commander le régiment des Strathcona's Horse durant la guerre d'Afrique du Sud et commander (brièvement) la Deuxième division canadienne durant la Première Guerre mondiale, rendit aussi hommage à l'habileté des passeurs de Kahnawake. Il raconta ainsi sa descente des rapides de Grande Décharge :

> Big Mike, l'habile et puissant Iroquois, appartenait à l'embarcation du major McLeod, mais prit aussi charge de la nôtre ... Je tenais l'aviron de cadence (nous la prenions à tour de rôle) et, comme nous approchions de la crête, j'établis le rythme mais, comme nous la franchissions, pagayant de notre mieux, l'aviron de Neil se brisa comme un fétu de paille; l'embarcation vira alors brutalement dans les énormes vagues à notre droite et, prise dans le roulis et le tangage, précipita plusieurs équipiers au fond du bateau ... Nous étions tout à fait sans défense et la mort nous attendait alors que nous frôlions à toute vitesse rochers et tourbillons, cependant que Mike, solide comme un roc, maniait son lourd aviron comme une légère pagaie. Ses longs cheveux flottaient au vent, ses yeux d'un noir de jais lançaient des regards furieux sur les eaux tumultueuses et il manœuvra son aviron avec une telle adresse que le bateau franchit les rapides sans encombres. Ses compatriotes ... qui avaient suivi la descente avec grande anxiété, l'accueillirent par des hurlements de joie et des éclats de rire triomphants.

À l'arrivée du corps expéditionnaire à Fort Garry, une troupe de cent guerriers Cris (Cris des Marécages), sous les ordres de leur chef Henry Prince, fils de l'ex-chef Peguis, attendaient Wolseley pour l'aider à rétablir l'autorité de la Couronne. Celui-ci déclina l'offre d'un contingent aussi considérable, mais à l'hiver suivant Prince détacha une équipe de douze guerriers pour monter la garde à Lower Fort Garry. Presque quinze ans plus tard, Wolseley allait se souvenir de Prince et faire appel à ses services lors de l'expédition du Nil.

CHAPITRE 5

ICI ET AILLEURS

Le contexte de l'expédition du Nil, 1884-1885

Au début des années 1880, l'Égypte était un pays nominalement indépendant, politiquement instable, économiquement en faillite et gouverné par les Britanniques qui en avaient fait un protectorat. Ils entendaient ainsi assurer la sécurité du canal de Suez, nouvellement percé, qui était un élément essentiel de leur empire commercial. Dans le sud du pays, la province du Soudan était mise à feu et à sang par les irréguliers du Mahdi – sorte de messie de l'Islam – qui voulaient arracher leur indépendance et instaurer une république islamique qui s'étendrait un jour à l'ensemble du monde musulman. En janvier 1844, le gouvernement britannique dépêcha à Khartoum, capitale provinciale, le général Charles (« Chinese ») Gordon, avec pour mission de faire procéder au retrait de la garnison égyptienne de cette province. Mais la ville se trouva bientôt assiégée par les forces du Mahdi et Gordon, homme d'esprit libre et chrétien fanatique, avait passé outre aux ordres de retraite et se trouvait pris au piège. Après avoir longtemps hésité, le cabinet britannique décida d'organiser une expédition de secours dont il confia le commandement au major général sir Garnet Wolseley.

Les abords inférieurs du Nil étaient parcourus par un chemin de fer dont le tracé épousait la rive jusqu'à Wadi Halfa, au pied de la Deuxième cataracte – chaque « cataracte » étant faite d'une suite de chutes et de rapides relativement peu importants. À partir de Waidi Halfa, trois autres cataractes devaient être franchies et toute avancée devait se faire à pied ou par bateau, mais il fallait aussi négocier le passage des embarcations (vides ou légèrement chargées) par les deux premières cataractes.

Commandant du corps expéditionnaire de la Rivière Rouge en 1870, Wolseley y avait appris l'importance de passeurs expérimentés quand il s'agissait de parcourir de telles voies d'eau. Il demanda donc au gouverneur général du Canada, lord Lansdowne, « de tenter d'engager 300 *voyageurs* de Kahnawake, de St.Regis et du Manitoba, qui agiraient comme barreurs d'embarcations pour le corps expéditionnaire du Nil. » Ils seraient placés sous le commandement du lieutenant-colonel Frederick Charles Denison, milicien de Toronto et avocat charmeur qui avait été l'aide de camp de Wolseley en 1870. Il était assisté de deux autres officiers de milice, les capitaines Telmont Aumond et Alexander MacRae, qui n'avaient ni le charme ni le raffinement de Denison mais possédaient d'autres qualités. Fils d'un important marchand de bois, Aumond avait grandi en dirigeant des trains de flottage dans les rapides de la rivière Outaouais et de la Gatineau. Quant à MacRae, « homme dur et d'allure sévère », il était aussi compétent en matière de navigation et avait participé à l'expédition de la Rivière Rouge quatorze ans auparavant.

Mais bien des choses avaient changé depuis lors et il fut tout simplement impossible de recruter 300 *voyageurs*. En 1884, les spécialistes du canotage, qui avaient longtemps fait profession de transporter individus et matériel sur de longues distances, avaient pour la plupart cédé la place au chemin de fer. Les derniers d'entre eux n'exerçaient leur métier que dans le nord du Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, outre quelques Indiens de Kahnawake qui savaient encore s'y prendre. En revanche, des « gars de rivière » d'un tout autre type étaient facilement disponibles. Dans les forêts de l'Ontario et du Québec, en effet, des bûcherons abattaient des arbres et empilaient des billes (billots) en bordure des rivières durant l'hiver; au printemps, à la fonte des glaces, et

durant tout l'été par la suite, ces « raftmen » ou (draveurs) dirigeaient des trains de billes dans les rivières et à travers les rapides jusqu'aux moulins à scie. Ils étaient experts en matière de rivières, ce qui avait son importance, mais ne possédaient pas le savoir-faire des *voyageurs* en matière de canotage et de petites embarcations.

La contribution canadienne

Denison centralisa les opérations à Ottawa et divisa en trois parties le Canada de l'Est où il entendait recruter : Ottawa, Trois-Rivières et Kahnawake. La région d'Ottawa fournit le groupe le plus important, car cette ville était le centre du commerce du bois. On recruta, au total, 267 hommes, dont 86 Indiens inscrits provenant du Québec, de l'Ontario et du Manitoba. Cinquante-six d'entre eux étaient des Mohawks de Kahnawake; leur capitaine, Louis Jackson, rédigera plus tard un petit ouvrage intitulé *Our Caughnawagans in Egypt*. « Il y a quelque chose d'inusité, écrivit le préfacier anonyme de l'ouvrage, à penser que des Autochtones du Nouveau Monde sont envoyés en Égypte pour apprendre aux Égyptiens à franchir les cataractes du Nil, chose qu'ils ont accomplie d'une manière ou d'une autre durant des milliers d'années ... »

Le lieutenant-colonel William Kennedy, qui pratiquait le droit à Winnipeg, enrôla plusieurs membres de son régiment (le « Winnipeg » Battalion of Rifles), dont pas moins de huit autres avocats, probablement tentés par l'aventure. Si Fred Denison pouvait y aller, pourquoi pas eux, après tout? Mais il recruta aussi douze excellents passeurs de la tribu des Sauteux de St.Peter, dirigés par le chef William Prince, que le capitaine William Butler avait décrit, en 1870, comme « un superbe canoéiste en eaux dangereuses ». (Un des arrière-petits-fils de « Billy » Prince allait devenir le plus célèbre guerrier indien des temps modernes). « Combien d'Indiens proviennent de Winnipeg? » demanda Butler à Prince. « Environ une douzaine, lui fut-il répondu. Mais si nous avions eu davantage de temps et mieux fait connaître le projet, il en serait venu cinquante et peut-être cent. » En fait, le contingent comptait trop d'hommes pleins de bonne volonté mais peu compétents en la matière, dont Kennedy lui-même, qui parvint tout de même à y trouver place comme « contremaître ». Il fut bientôt, cependant, nommé trésorier-payeur, poste qui lui convenait bien davantage. On confia à un officier bilingue, le médecin chef J. L. H. Neilson, le soin de veiller à la bonne santé des membres de ce contingent, cependant que leur vie spirituelle était entre les mains d'un prêtre canadien-français, l'abbé Arthur Bouchard.

Des 386 voyageurs qui prirent la mer, 159 provenaient de la région d'Ottawa, 92 du Manitoba, 56 de Kahnawake et les autres d'ailleurs au Québec et en Ontario (principalement de Trois-Rivières et de Peterborough). Malheureusement, la traversée de l'Atlantique fut assombrie par le décès d'un des Indiens Sauteux. Le 24 septembre, Richard Henderson se trouva gravement atteint d'un abcès à l'oreille; il mourut deux jours plus tard et fut inhumé en mer.

Le voyage

Lorsque les voyageurs débarquèrent à Alexandrie, les huit cents baleinières qu'on allait utiliser parvenaient tout juste en Égypte. Ces bateaux étaient construits pour transporter dix soldats munis de tout leur équipement, un barreur et un homme de proue, 200 cartouches par homme et 100 jours de rations pour les occupants. Les baleinières furent transportées à Assiout par rail et, de là, chargées sur des barges naviguant sur le Nil. Elles furent mises à l'eau à Assouan, en aval de la première cataracte. Des passeurs égyptiens les firent alors franchir les rapides, après quoi des vapeurs les remorquèrent jusqu'à Wadi Halfa.

Le 26 octobre 1884, Denison et ses hommes débarquaient au pied de la Deuxième cataracte, située à environ cinq kilomètres en amont de Wadi Halfa. Ils étaient à mi-chemin, environ, de Khartoum et s'apprêtaient à franchir 1300 kilomètres, quatre cataractes et plusieurs rapides de moindre importance. Leur première tâche consistait à remonter les bateaux jusqu'à Bab-el-Kebir, en amont de la Deuxième cataracte. Le premier jour, chaque équipe de sept hommes effectua deux voyages, « certains réussissant tôt, d'autres tard ».

Louis Jackson a raconté sa première journée dans les cataractes :

> À mon premier voyage, j'empruntai un autre chenal que ceux qui m'avaient précédé. Je plaçai les deux mâts du bateau dans leur emplanture et utilisai les voiles et seulement six rames, le vent venant du nord comme à l'accoutumé. Nous devons faire appel à toutes nos ressources, mais nous avons atteint le camp assez rapidement. Nous sommes revenus à pied, sur trois milles (4,8 km), nous avons pris un autre bateau et nous avons tenté d'emprunter le chenal habituellement utilisé et qui est le plus court chemin. J'ai dû utiliser un câble de remorque à un endroit où il y avait une « barrière » (ou un chenal, comme on dit au Canada) une dénivellation de quelque trois pieds (environ 1 m) et de quelque 18 pieds (5,5 m) de largeur, ainsi qu'un lieu propice au remorquage.

La tâche fut accomplie en moins de dix jours. En une seule journée (le 31 octobre), on amena ainsi, à la voile, à la rame et par remorquage, cinquante-six bateaux en amont des cataractes. Chaque équipe effectuait trois aller-retour, obligée à chaque fois de revenir à pied sous un soleil brûlant et dans un sable collant.

Les huit bataillons d'infanterie qui devaient remonter le Nil s'embarquèrent à Gemai, tout juste en amont de la cataracte.

> Nous y avons fait jonction avec trente baleinières prêtes à remonter le Nil et chargées de leurs soldats et de leurs approvisionnements [écrivit Jackson]. Le colonel Denison m'a demandé de lui assigner un pilote, de sorte que je lui ai donné Mathias Hill, un Iroquois … Le lendemain, 7 novembre, une autre flotte de vingt-huit bateaux s'est mise en branle, et pour laquelle Lord Avonmore [un officier britannique] m'a demandé un pilote. Je lui ai donné John Bruce, de St. Regis [Akwesasne].

Pendant que la plupart des *voyageurs* dirigeaient les bateaux qui remontaient le fleuve, chargés de leurs fantassins, un petit groupe d'Indiens de Kahnawake les précédait, en mission de reconnaissance sous le commandement du colonel James Alleyne. Le 30 octobre, Alleyne, Louis Jackson et trente-cinq hommes partirent de Sarras à bord de six bateaux « quasiment légers » (celui de Jackson portait « environ six tonnes de fret »).

> C'était le temps de découvrir ce que nous pouvions accomplir avec nos bateaux; le vent du nord avait fraîchi, ce qui nous donnait de la vitesse et, aidés de nos rames, nous esquivions les courants rapides, exploitant les remous et après deux heures les capitaines se sont mutuellement félicités de maîtriser ainsi la situation. Nous nous sommes bientôt lancés dans

une course, chaque capitaine choisissant le chenal à emprunter, ce qui donnait à chacun la chance de prendre la tête ou de traîner derrière.

Un des équipiers subit une malchance fatale. Comme plusieurs de ses collègues, Louis Capitaine ne savait apparemment pas nager.

> Louis tenait l'aviron de proue dans le bateau de Peter January et se leva à l'approche de la rive. C'est alors qu'il tomba par-dessus bord et l'erre du bateau était telle qu'on ne le vit faire surface que cent pieds plus loin. Le lieutenant Perry lança une bouée de sauvetage et ordonna à un nageur arabe, qui était à bord, de l'aider. Le nageur plongea immédiatement et se dirigea vers l'endroit [où était Capitaine], mais Louis disparut avant qu'il le rejoigne.

Le voyage se poursuivit jusqu'à Semneh, où « cette cataracte fut jugée la pire de tout le parcours ».

> Le colonel Alleyne, écrivit Jackson, me conduisit jusqu'au chenal et me dit « maintenant, c'est à toi ». Il faut comprendre que ce chenal est loin de s'étendre sur toute la largeur du fleuve. Le fleuve est ici large de quelque 1000 pieds (305 m) mais le chenal, qui passe entre la rive est et une île, n'est large que de quelque vingt pieds (6 m). Incertain des eaux, j'ai d'abord utilisé un bateau léger. J'ai réussi à faire passer le bateau n° 1 sans problème, mais je n'acceptai aucun bateau chargé à plein. Nous les avons tous allégés et, en moins d'une heure, avions passé les six bateaux en s'aidant de câbles de remorquage. Le matériel laissé sur place fut transporté par portage à dos de chameau.

Ils atteignirent Sarkamatto le 6 novembre et prirent dès le lendemain le chemin du retour. Il ne leur en prit qu'un peu plus d'une journée, car ils descendirent les rapides sans le moindre incident. Alleyne « était si satisfait de notre progression, nota Jackson, qu'il n'intervint jamais et nous laissa nous débrouiller seuls ».

> En remontant le fleuve, nous avions tiré parti de tous les remous, mais il fallait maintenant les éviter; si nous étions, en remontant, incapables d'avancer, nous pouvions reculer et tenter un autre chenal, mais [dans la descente] tout dépendait d'un jugement instantané et d'une action prompte, d'autant que ces bateaux munis de quille ne sont pas considérés de réaction rapide. J'ai donné ordre à mes capitaines de garder une distance qui leur laisse le temps de ne pas suivre advenant que le bateau de tête se trompe de chenal.

Ils rencontrèrent l'avant-garde du corps expéditionnaire au pied des rapides d'Ambako. La marche vers le sud était désormais bien engagée. Au début, chaque bateau compta un *voyageur*, et ce, jusqu'à Sarkamatto, à la tête de la Deuxième cataracte. À partir de ce point, on assigna un *voyageur* par groupe de cinq bateaux, estimant que les équipages de soldats avaient acquis une expérience suffisante pour se débrouiller seuls.

> La plupart des *voyageurs* canadiens m'ont demandé comment j'avais trouvé les rapides. Je leur ai dit que je n'avais aucune difficulté, estimant peu judicieux de leur fournir une description détaillée car j'avais déjà constaté à quel point la baisse du niveau d'eau peut changer l'apparence d'un fleuve d'un jour à l'autre; ce qui est un bon trajet aujourd'hui peut

> en être un mauvais demain, et un mauvais peut ensuite être le meilleur. Je savais que ces *voyageurs* éprouveraient plus de difficultés que moi. Non seulement transportaient-ils des charges plus lourdes, mais ils avaient des équipages de soldats, alors que j'avais, moi, mes gars de Kahnawake, avec qui je travaillais depuis mon enfance et qui répondent à un simple signe, alors qu'il est nécessaire de parler aux soldats et que ceux-ci, avec la meilleure volonté du monde, ne saisissent pas toujours la situation.

Le corps expéditionnaire progressa néanmoins vers le sud sans trop de pertes. Le colonel William Butler, vétéran de la Rivière Rouge et responsable du transport par rivière, quitta Gemai le 6 novembre à bord d'une embarcation légère (conduite par un équipage trié sur le volet) afin de faire rapport sur la progression des troupes déjà engagées sur le fleuve et de s'efforcer d'en accélérer l'allure. L'équipage était surtout composé de Libériens de la tribu Crou, mais le bateau était barré par le chef William Prince, vieil ami de Butler qui l'avait connu à la Rivière Rouge. L'équipage comptait aussi un Indien Sauteux nommé Cochrane, qui occupait probablement le poste d'avironneur de proue. Butler remarqua que la présence de rapides faisait ressortir l'énorme différence qu'il y avait entre les vrais et les soi-disant *voyageurs*, notant qu'une embarcation dirigée par « un Indien canadien-français ou un Métis de Winnipeg franchissait sans encombres un dédale de rochers et de tourbillons, alors qu'une autre, menée par quelque rude bûcheron, se retrouvait souvent prise entre des rochers ou tournée de 180 degrés sur une quelconque saillie ... »

Progressant à vive allure afin d'établir un rythme exemplaire, Butler conservait l'avance et avait atteint la Troisième cataracte le 27 novembre. Il nota que, tout au long des chenaux qui serpentaient entre des îles et que Prince avait suivis au cours des dix jours précédents, « je ne me souviens pas d'avoir été, une seule fois, obligé de revenir sur nos pas; Prince n'avait qu'à jeter un regard sur l'eau qui s'écoulait d'un chenal pour savoir s'il serait praticable sur toute sa longueur ».

Le 28 novembre venu, aucun bateau n'avait encore passé la Troisième cataracte, sauf celui de Butler; le lendemain, il reçut l'ordre de revenir à la tête de la Deuxième cataracte. Descendant la Troisième, il atteignit Dal, où les bateaux transportant les principaux bataillons britanniques arrivèrent le 4 décembre. De nouveau, il nota :

> ...plusieurs bateaux ont été endommagés par suite de mésaventures dans les cataractes, mésaventures principalement causées par une conduite trop brutale ou incompétente. Les authentiques *voyageurs* ramenaient leur bateau presque sans dommage; il était facile de découvrir les faux [*voyageurs*] en observant la somme des réparations qu'exigeait leur embarcation...

Le système selon lequel une équipe de passeurs accompagnait une unité de Gemai à Sarkamatto, redescendait ensuite la rivière et recommençait, se révéla une perte de temps. On adopta, en conséquence, le système des « postes fixes », selon lequel les Canadiens furent installés dans des camps fixes, situés aux endroits où les eaux étaient les plus turbulentes. Postés ainsi en permanence, ils prenaient charge des bateaux à mesure qu'il s'en présentait; outre qu'ils devenaient ainsi familiers avec leur segment de fleuve, ils étaient en mesure de s'adapter à la baisse progressive du niveau des eaux.

Un *voyageur* prenait place à la poupe et un autre à la proue de chaque bateau, cependant que les soldats qu'ils avaient transportés débarquaient et s'engageaient à pied en bordure de la rive, de

sorte que si l'embarcation chavirait ou coulait, des Canadiens risquaient seuls de se noyer. Un autre Indien de Kahnawake – John Morris – perdit ainsi la vie le 16 novembre, à quelque deux kilomètres de la cataracte Ambigole. Il était inévitable que les Canadiens, étant seuls dans les plus violents rapides, subissent quelques pertes.

Grâce à ce nouveau système, à l'allégement des charges des bateaux et à l'expérience de plus en plus grande des participants, le rythme de la colonne fluviale augmenta considérablement au fil des semaines. Certains des premiers convois avaient mis jusqu'à 49 jours pour atteindre Korti (dorénavant désignée comme base avancée) depuis Gemai ou Sarras, mais ceux qui quittèrent Gemai le 25 novembre n'y mirent que 38 jours.

En dépit de l'avance de la colonne fluviale, un des principaux régiments d'infanterie n'était pas rendu, le 25 décembre, plus loin qu'aux rapides de Dal. Le corps expéditionnaire progressait lentement et Wolseley abandonna tout espoir d'être à Khartoum le 1er février 1885. Il décida de diviser son armée; le principal contingent suivrait le fleuve là où le Nil revient sur lui-même dans une large boucle, cependant que les troupes à cheval traverseraient le désert de Korti à Shendi. Ce plan fut cependant modifié lorsque parvint une missive de Gordon conseillant de progresser en force tout en s'assurant au préalable de la neutralité des Berbères. Suivre ce conseil ralentissait inévitablement la progression de l'infanterie, tandis que la colonne de cavalerie était retenue à l'arrière pour n'être utilisée qu'en dernier recours.

Cette décision de privilégier la voie fluviale affectait directement les Canadiens, dont le savoir-faire serait essentiel au passage de la formidable Quatrième cataracte. Ils avaient été engagés pour six mois à compter du 9 septembre 1884. On leur demandait maintenant de se réengager pour un autre six mois, mais la plupart s'y refusèrent, en dépit de ce qui eût constitué une forte augmentation de leur salaire. Plusieurs avaient clairement expliqué, dès leur engagement, qu'il entendaient reprendre leur travail au Canada dès le printemps venu, cependant que d'autres furent peut-être découragés par la perspective de l'écrasant été soudanais.

Il n'y eut finalement que 6 contremaîtres et 83 passeurs à se réengager, au nombre desquels relativement peu de Canadiens-Français ou d'Indiens; l'affaire était sérieuse, car ces deux groupes fournissaient les meilleurs passeurs. Obligé de revenir au Canada pour raisons de santé, William Prince amena avec lui les derniers *voyageurs* sauteux. On ne compta que six Indiens au nombre des réengagés et Denison ne put que noter : « J'aurais aimé en avoir davantage. »

Une besogne à terminer

Depuis le quartier général de Wolseley, à Korti, la colonne de cavalerie avança finalement en force le 8 janvier. Passant par Jakdul, ils poursuivirent sur Abu Klea où ils défirent les mahdistes le 17 et atteignirent le Nil. Ils contrèrent de nouveau une attaque mahdiste et firent jonction avec des vapeurs dépêchés de Khartoum par Gordon. Ce n'est pas avant le 24 janvier, cependant, que les vapeurs, qui transportaient un petit détachement d'infanterie, atteignirent Khartoum. La ville était aux mains des mahdistes et Gordon était mort. Le corps expéditionnaire de Wolseley était arrivé 56 heures trop tard.

Une retraite générale fut ordonnée le 24 février. Dans cette descente du fleuve, les *voyageurs* connurent, en dépit de leur petit nombre, leur plus grand triomphe. La vitesse de mouvement était

essentielle et l'on avait spécifiquement ordonné que chaque bateau engagé dans des rapides difficiles soit piloté par un Canadien. Le nombre de *voyageurs* étant inférieur à 70 et celui des bateaux supérieur à 200, la tâche était éreintante. Après avoir amené un bateau en aval des rapides, la paire de Canadiens revenait à pied et pilotait un nouveau bateau, répétant l'aller-retour jusqu'à sept fois en une journée. Le 9 mars, ils avaient atteint Korti. Trois jours plus tard, Denison et ses hommes quittaient le Caire à destination du Canada.

Les officiers supérieurs reconnurent la réussite du contingent canadien. Le lieutenant-colonel Coleridge Grove, commandant à Gemai et assistant adjudant général des services fluviaux, rapporta que :

> L'emploi des *voyageurs* fut une réussite manifeste. Sans eux, il est douteux que les bateaux eussent remonté le fleuve et, s'ils y étaient parvenus, on peut tenir pour certain qu'il leur aurait fallu davantage de temps et que les pertes de vie eussent été beaucoup plus nombreuses…

Le brigadier général F. W. Grenfell, responsable des communications de l'expédition, endossa pleinement l'opinion de Grove : « À mon avis, les Indiens étaient les mieux adaptés au travail dans les rapides. Leur habileté à diriger un bateau dans des eaux turbulentes fut exceptionnelle. Le corps expéditionnaire aurait difficilement pu se passer de leur précieuse assistance. » Et finalement, Butler conclut que les meilleurs *voyageurs* étaient :

> …les Canadiens-Français, les Iroquois de Lachine et les Indiens des Plaines et les Métis de Winnipeg. Si nous avions pu obtenir deux cents *voyageurs* de cette qualité en plus de ceux dont nous disposions, nous aurions gagné un temps énorme – tellement grand, en fait, que nous aurions pu consacrer une semaine de plus à concentrer nos forces à Korti.

À ceux des passeurs qui atteignirent Khartoum on accorda la barrette KIRBEKAN et la médaille THE NILE (1884-1885). Seize Canadiens, dont un Sauteux et deux Indiens de Kahnawake, perdirent la vie. Six se noyèrent dans les cataractes du Nil, deux furent tués en tombant d'un train en Égypte et huit décédèrent de causes naturelles. L'indemnisation fut généreuse selon les normes de l'époque. Les familles des passeurs disparus reçurent la balance de la solde que ces hommes eussent reçue s'ils avaient vécu jusqu'au terme de leur contrat. Si, en outre, les disparus laissaient une veuve ou avaient été les soutiens de leur mère veuve, on accordait une subvention spéciale.

La Rébellion du Nord-Ouest, 1885

Louis Riel

Après l'échec du gouvernement provisoire qu'il avait établi dans la région de la Rivière Rouge en 1869-1870, Louis Riel s'était exilé au Montana. Cet exil convenait parfaitement au gouvernement fédéral. En Ontario, Riel était vu comme l'assassin de l'Orangiste Thomas Scott, condamné à mort et exécuté par le gouvernement provisoire; au Québec, certains le considéraient comme le défenseur héroïque du catholicisme et de la culture française dans l'Ouest canadien. Le cabinet fédéral souhaitait surtout n'avoir pas à décider du sort de cet homme. En 1873, cependant, Riel fut élu *in abstentia* député fédéral de la circonscription de Provencher lors d'une élection complémentaire. Il se rendit clandestinement à Ottawa et signa le registre des députés, mais fut immédiatement expulsé

de la Chambre des communes sur proposition de Mackenzie Bowell, leader des Orangistes de l'Ontario, et s'en retourna aux États-Unis.

Il fut réélu lors de l'élection générale de 1874 mais ne tenta pas, cette fois, d'occuper son siège de député, cependant que le premier ministre sir John A. Macdonald allait jusqu'à financer son exil afin de maintenir la paix entre les provinces. Le temps passa, les tempéraments se calmèrent et, en 1875, Riel fut amnistié et autorisé à revenir au Canada; mais son état mental s'étant détérioré, il fut hospitalisé de 1876 à 1878.

Devenu citoyen américain en 1883, il s'installa dans la communauté métisse de St.Peter's, au Montana, où il reprit l'enseignement; mais en 1884 une coalition officieuse de Métis, d'Indiens et de colons de la vallée de la North Saskatchewan, qui entretenaient griefs et revendications à l'encontre du gouvernement du Dominion, l'invitèrent à rentrer au Canada pour les représenter. Peu après, Riel proclama de nouveau un gouvernement provisoire, cette fois à Batoche, sur quoi Macdonald dépêcha dans le Nord-Ouest un corps expéditionnaire afin de restaurer l'ordre et de rétablir la souveraineté du Canada. Les principaux engagements eurent lieu à Duck Lake, Frog Lake, Fish Creek, Cut Knife Hill et Frenchman's Butte, ainsi qu'à Batoche où les Métis perdirent la bataille décisive.

La tension monte

En 1884, le Nord-Ouest canadien comptait 26 000 Indiens et probablement près de 13 000 Métis. S'ils s'étaient soulevés en bloc, l'emprise du Dominion sur cette partie du pays n'eut tenu qu'à un fil, mais ils furent relativement peu nombreux à entrer en rébellion. L'arrivée du gouvernement fédéral avait été désastreuse pour les concitoyens de Riel, comme l'ont noté Roy et Morton dans l'introduction de leur ouvrage intitulé *Telegrams of the North-West Campaign* :

> À l'hiver de 1879, les grands troupeaux de bisons avaient tous été abattus. Ce qui avait été un mode de vie pour les Indiens et les Métis avait finalement pris fin; ne leur restait pour tout partage que le travail monotone et incertain de l'agriculture. Pour les Métis... installés sur les bords de la rivière Saskatchewan, cette occupation même apparaissait incertaine. Le gouvernement canadien allouait des réserves aux Indiens, cependant que l'on garantissait aux colons blancs une part arbitraire de ce territoire que les arpenteurs du gouvernement découpaient en vastes segments. Aux Métis, attachés à des lots étroits et tout en longueur qui s'achevaient à la rivière (selon le modèle courant en Nouvelle-France), on n'offrait aucune garantie.

La situation des Indiens était pire encore, si possible, et la plupart n'avaient pas les moyens de se soulever, même s'ils en avaient eu l'intention.

> La fin de la chasse au bison ne laissait qu'un choix : ou bien la famine, ou bien se laisser enfermer dans de petites réserves, condamnés à une vie de cultivateur misérable et ignominieuse. Avec une assurance impérieuse, les agents du gouvernement forcèrent la décision en ne fournissant aux Autochtones que le minimum de nourriture pour ne pas périr mais en réduisant leurs rations pour les forcer à cultiver la terre. La plupart des bandes indiennes se résignèrent amèrement à l'inévitable; d'autres jugèrent la situation insupportable. Il s'en trouva, en 1885 – particulièrement chez les Cris et les Sioux – prêts à

échapper à leur sort sous n'importe quel prétexte. La majorité préféra attendre et voir comment se comporterait le Pouvoir de l'homme blanc.

Leur propre pouvoir était mince. Ne se rallièrent à Riel que trois au quatre cents Métis, tout au plus, et un millier d'Indiens peu enthousiastes, que leur pauvreté avait empêchés de s'armer adéquatement. Si les Métis avaient conservé les vieilles carabines qui leur servaient à la chasse au bison (et qu'ils utilisaient avec une mortelle précision), la plupart des Indiens ne disposaient plus que de fusils complètement usés et qui n'étaient guère bons qu'à faire du bruit. Par contre, des milliers de miliciens canadiens fort bien armés s'amenèrent bientôt dans l'Ouest par chemin de fer (dont le tracé n'était pas encore complété). Le gouvernement fédéral pouvait aussi compter sur de nombreux colons, ranchers et cow-boys blancs qui lui servaient d'éclaireurs. Il n'était plus nécessaire de faire appel, comme jadis, aux talents des Indiens.

La vieille animosité existant entre les bandes de Cris des Plaines, qui prirent les armes, et d'autres groupes autochtones qui avaient connu des expériences moins désagréables dans leurs rapports avec les agents du gouvernement et d'autres Blancs, rendait fort improbable une action concertée à l'appui de Riel. D'autant que l'opinion que ce dernier entretenait des Indiens ne risquait guère de les rallier à sa cause. Il les tenait pour des sauvages primitifs qu'on devrait faire travailler « comme le Pharaon avait fait travailler les Juifs – au profit des Métis, doit-on supposer – tout comme les Juifs avaient été forcés de travailler au profit des Égyptiens ».

Les camps en présence

« Les Cris sont les Indiens les plus civilisés du Nord-Ouest canadien parce qu'ils ont été... en communication constante avec les Métis », avait-il écrit lors de son séjour au Montana. « Les Pieds-Noirs et les Blood ne sont rien d'autre que des sauvages. » Ainsi, alors que les Cris des Plaines du chef Big Bear et certains Sioux du Dakota du chef Poundmaker participèrent à la rébellion, la plupart des autres bandes, et même les groupes de Cris des Forêts qui vivaient à proximité, se tinrent à l'écart des combats.

Hayter Reed, commissaire des Indiens pour le Nord-Ouest et connu pour la dureté de ses jugements (les Indiens le surnommaient « Cœur de fer »), estima que seules 28 bandes, sur les 74 que comprenait son territoire administratif, s'étaient montrées « déloyales » – bien qu'il ait omis de préciser ce qu'il entendait par déloyauté. D'autres estimations donneraient un chiffre beaucoup plus bas. Il est certain que la majorité des bandes, dont celles des Pieds-Noirs, choisirent de respecter l'esprit des nombreux traités conclus avec la Couronne et, par conséquent, de demeurer neutres. « Quoiqu'il arrive, nous seront loyaux à la Couronne, déclara le grand chef Crowfoot à John A. Macdonald. Je détiens copie de ce [message] et, lorsque les troubles auront pris fin, je le ferai voir avec fierté aux officiers de la Reine et nous confions notre avenir entre vos mains. » La Confédération des Pieds-Noirs, que Morton décrit « comme probablement le groupe d'Indiens le plus puissant et le plus belliqueux du Nord-ouest canadien », était composée de trois groupes de la langue algiquee, les Peigans, les Blood et les Pieds-Noirs proprement dits.

La plupart des communautés Métis demeurèrent aussi à l'écart des combats; celles qui appuyèrent Riel se trouvaient concentrées autour de Batoche, le long du bras sud de la rivière Saskatchewan. Pendant ce temps, des unités d'éclaireurs et de cavaliers métis armés étaient recrutées par le gouvernement du Dominion pour patrouiller la frontière canado-américaine, pour surveiller les

lignes de communications et de transport, et pour prévenir la contrebande d'armes et l'arrivée de tout renfort indien ou métis aux troupes de Riel.

Jean-Louis Légaré, originaire du Québec, était le représentant principal de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la région de Wood Mountain. Il expliqua à Edgar Dewdney, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, que les Métis de Willow Branch et de Wood Mountain étaient « en état de famine [et] qu'ils souhaitaient demeurer chez eux et qu'ils seraient heureux d'obtenir tout emploi » qui permettrait de soulager leur misère. Ainsi, tout comme il en serait au XX^{e} siècle, la nécessité économique était un des principaux motifs qui poussaient les Indiens et autres Autochtones à se livrer à des activités militaires ou paramilitaires pour le compte du gouvernement canadien. Le 14 avril 1885, Dewdney écrivait au ministre de la Milice : « Légaré a quitté Moose Jaw avec tous les Métis qui s'y trouvaient; ils serviront, sous sa direction, d'éclaireurs dans la région qui va de Roche Percée à Cypress. »

> Les éclaireurs de Légaré résidaient tous à Cypress Hills. Les éclaireurs de Wood Mountain collaborèrent avec le gouvernement, même si le ministère de la Défense n'avait pas officiellement approuvé leur emploi. Au nombre de 45, ils furent nommés éclaireurs de la North West Mounted Police et, à ce titre, leur rémunération releva du budget de la police. Ils se déployèrent aussi aux alentours de Moose Jaw et de Willow Branch, et on les envoya surveiller la frontière des États-Unis afin d'y déceler toute tentative des Métis du Montana de faire parvenir armes, hommes ou munitions aux forces de Riel. Ils servirent aussi d'espions aux forces policières de Maple Creek, Wood Mountain et Regina, informant le gouvernement des allées et venues dans les communautés métisses et indiennes de Cypress Hills.

La police se trouva parfaitement satisfaite de ce mode de fonctionnement, car les patrouilles de Métis « répondaient à un double objectif : occuper utilement des sans-emploi et assurer une surveillance complète du pays ».

Plusieurs Métis servirent aussi dans des unités essentiellement formées de Blancs. En fait, si l'on en croit un câble expédié à Ottawa par Harvey Dwight, directeur général (né aux États-Unis) de la Great North-West Telegraph Company, un Métis faisait même partie de la patrouille de trois hommes qui captura Riel après sa défaite de Batoche.

> Riel a été capturé aujourd'hui, à midi, par trois éclaireurs nommés Armstrong, D. H. Diehl et Howrie, à trois milles au nord de Batoche. Les éclaireurs étaient tous partis au matin pour explorer la région, mais ces trois hommes s'étaient éloignés du groupe principal et, comme ils émergeaient des broussailles et s'engageaient dans un sentier peu fréquenté qui mène à Batoche, ils aperçurent Riel et trois de ses compagnons. Il n'était pas armé mais ses compagnons portaient des fusils… Il ne tenta pas de s'enfuir et, après une brève conversation durant laquelle les éclaireurs se dirent étonnés de le retrouver là, il leur dit qu'il avait l'intention de se rendre. Il ne craignait qu'une chose : être abattu par les soldats… On lui donna l'assurance d'un procès équitable, ce qui était apparemment son seul désir… Afin d'éviter de rencontrer le gros des éclaireurs, Riel fut conduit dans une coulée située non loin de là et dissimulé à la vue des autres pendant que Diehl s'occupait de lui trouver un cheval…

> ...Riel paraît épuisé et hagard; il a laissé pousser cheveux et barbe; il est vêtu plus pauvrement que la plupart des Métis faits prisonniers.

Robert Armstrong avait été éclaireur pour l'armée américaine avant de l'être pour la Police de l'Ouest; William Diehl était, avant la rébellion, rancher près de Fort Carlton; Thomas Hourie (et non Howrie) était un Métis qui servait avec les éclaireurs de langue française attachés à la colonne de Middleton. Que le procès de Riel ait été équitable demeure ouvert à débat, mais le prévenu fut trouvé coupable et pendu. Gabriel Dumont, qui avait été son adjoint et commandant en chef, s'enfuit aux États-Unis et revint au Canada quelques années plus tard après qu'eut été accordée une amnistie générale.

Les contrecoups de la Rébellion

Dans la foulée de la Rébellion du Nord-Ouest, le rêve d'un territoire métis autonome fut brutalement dissipé et les Métis furent dispersés vers des territoires encore plus étendus (spécialement vers les Territoires du Nord-Ouest). En dépit du fait que la plupart des bandes indiennes aient observé une stricte neutralité, des modifications restrictives à la Loi des Indiens furent arbitrairement et unilatéralement appliquées contre tous les Indiens, afin de les dissuader de toute contestation future de l'autorité du gouvernement. Cette dureté prit, entre autres mesures, la forme de la malencontreuse « politique d'agriculture paysanne » introduite et soutenue, de 1889 à 1897, par le surintendant des Affaires indiennes, Hayter Reed. Cette politique, en bref, stipulait que les Indiens devaient être encouragés à devenir autosuffisants en pratiquant une agriculture de subsistance à la manière des paysans d'Europe de l'Est : ils devaient produire leurs propres objets d'utilité courante. On leur demandait de fabriquer chez eux outils et instruments aratoires et domestiques, tout en leur interdisant tout accès à la machinerie agricole moderne et aux objets mécanisés qui leur eussent permis de concurrencer leurs voisins blancs. Ironie du sort, ces voisins blancs étaient souvent d'anciens paysans nouvellement arrivés d'Europe de l'Est en vertu d'une politique gouvernementale visant à développer les Prairies.

La Guerre d'Afrique du Sud, 1899-1902

La deuxième guerre d'Afrique du Sud, dite communément « Guerre des Boers », fut surtout un conflit de l'Empire, sans guère d'effet sur le Canada. Cependant, sous la pression de la communauté anglo-canadienne, le gouvernement décida de lever des contingents de volontaires pour service en Afrique du Sud.

Après la disparition du bison et la fin de la Rébellion, les Indiens des Prairies avaient été réduits à une pauvreté désespérée par la politique visant à les détourner de leur culture traditionnelle pour leur faire adopter une agriculture de subsistance et par la réticence des autorités à consacrer à cette conversion des fonds suffisants. On ne déploya, de même, aucun effort pour les intégrer à la vie canadienne, de sorte qu'ils demeuraient à l'écart, socialement et économiquement en déclin. Peut-être devrait-on rappeler, en toute justice, qu'aucun impôt sur le revenu n'exista au Canada avant 1917, et aucune taxe d'affaires avant 1920. Le gouvernement fédéral (responsable du bien-être des Autochtones) n'avait pour revenus que les droits douaniers et les impôts indirects, maigres ressources qu'il devait consacrer à des mesures souvent concurrentes car il s'efforçait d'unifier un pays fait d'une demi-douzaine de communautés diverses (et souvent rivales) – les Maritimes, l'Ontario, le Québec, les provinces des Prairies, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les tribus de l'Est, surtout celles du Québec et de l'Ontario, étaient mieux enracinées dans leur milieu – bien que toujours fort distantes de l'ensemble de la société – et plus solides économiquement car l'agriculture n'avait jamais été absente de leurs activités. Elles avaient toujours le désir et la capacité de lever des contingents autochtones et, dès 1892, les Ohsweken (membres des Six Nations) avaient constitué une compagnie du 37th « Haldimand Battalion of Rifles ». On ne réussit pas, cependant, à transférer globalement cette compagnie à l'un des contingents canadiens recrutés pour combattre en Afrique du Sud. Il se peut que le rapport d'un agent des Affaires indiennes à propos de « rumeurs circulant dans le Nord-Ouest à l'effet que des Indiens souhaitent se joindre aux forces des Boers en Afrique du Sud » ait fait craindre au gouvernement que les Indiens n'utilisent contre l'État l'entraînement et l'organisation militaires modernes qu'il leur aurait fournis. Des plus de 8000 Canadiens partis combattre en Afrique du Sud, presque tous étaient des miliciens ou des volontaires – le minuscule contingent régulier, appelé Force permanente, ne comptait que quelques centaines de soldats – et il est certain que plusieurs Autochtones en faisaient partie, désireux d'acquérir le statut de guerrier, mais ils s'y étaient inscrits à titre individuel. Le soldat Walter White fut l'un d'eux. Membre de la bande Anderdon des Hurons de Sarnia, il s'enrôla dans le 2nd Battalion (service spécial) du Royal Canadian Regiment of Infantry et fit partie du premier contingent; il avait été auparavant porte-drapeau au 21st Battalion « Essex Fusiliers ». Comme plusieurs autres volontaires d'Afrique du Sud, il avait laissé tomber son rang pour s'enrôler, mais sa situation présentait cependant un aspect particulier.

La première Loi des Indiens codifiée, adoptée en 1876, conduirait à l'affranchissement de bandes indiennes entières, leurs membres devenant des citoyens canadiens comme les autres. De nombreux mariages avec des membres de communautés non autochtones, les ingérences d'un gouvernement de plus en plus paternaliste dans leurs affaires et l'érosion de leur base territoriale avaient amené les membres de la bande huronne de Anderdon à penser que c'était là la solution la plus sage; ils soustrairaient ainsi leurs affaires au contrôle du fédéral et posséderaient en propre les lopins de terre qui formaient leur réserve. Ils avaient donc entrepris, en 1876, de solliciter du gouvernement leur citoyenneté collective, laquelle avait été accordée cinq ans plus tard. L'ancienne réserve huronne d'Anderdon devint donc la municipalité de Anderdon, dans le comté d'Essex (Ontario); et bien que Walter White ait été indien de culture et d'ascendance, il n'était pas sujet aux dispositions de la Loi sur des Indiens.

White fut tué au combat « à moins de vingt mètres des tranchées Boers et bien avant tout autre soldat britannique, à la bataille de Paardeberg, en Afrique du Sud, le 18 février 1900. Il était âgé de 19 ans… »

Comme l'enrôlement se faisait à titre individuel et que les documents ne portaient aucune mention de l'origine raciale, nous n'en savons guère sur les Indiens qui servirent en Afrique du Sud, mais il est probable que leur nombre était proportionnel à leur population au Canada. Ceux qui s'enrôlèrent au Canada se virent au moins épargner l'humiliation infligée à John Brant-Sero, un Agnier de Grand River qui tenta de s'enrôler dans une unité britannique :

> J'arrive tout juste d'Afrique du Sud, déçu à bien des égards, mais je ne désire pas que ces lignes soient interprétées comme un grief. J'ai quitté le Canada pour aller dans ce pays en espérant pouvoir m'enrôler dans la cavalerie (mounted rifles); cependant, n'étant pas

> d'ascendance européenne, on m'a refusé de servir la cause de Sa Majesté comme l'avaient fait mes ancêtres au Canada… Je suis un Canadien trop authentique.

Au cours de la guerre qui suivra, et bien que de tels sentiments aient prévalu dans certaines parties du Dominion, la violence des combats et les épouvantables pertes allaient modifier rapidement cette perception. Tout homme désireux de s'enrôler, quelle que soit son origine raciale, serait bientôt le bienvenu dans l'armée et même, plus tard, dans l'armée de l'air du Royaume-Uni.

CHAPITRE 6

LES GUERRES MONDIALES

La Première Guerre mondiale

Peu après le déclenchement, en août 1914, de ce qui allait devenir la Grande Guerre, la question fut soulevée de l'opportunité d'enrôler des Autochones. Pour de nombreux Européens, conditionnés par la lecture d'auteurs tels James Fenimore Cooper et d'autres heureusement moins connus, la perspective d'une participation des « Peaux rouges » évoquait automatiquement torture et coutume du scalp – toutes pratiques parfaitement inacceptables en vertu des règles de la guerre décrites dans la Convention de Genève que les principales puissances européennes avaient ratifiée en 1906. Ottawa décida donc, en conséquence, de ne pas accepter de volontaires autochtones, au motif que « même si les soldats britanniques [en 1914, les Canadiens étaient encore britanniques] seraient fiers d'être associés à leurs camarades sujets de la Couronne, les Allemands pourraient refuser de leur accorder les privilèges de la guerre civilisée. » Le temps qu'Ottawa mette au point cette formulation, cependant, plusieurs Autochtones s'étaient déjà enrôlés et de nombreuses unités de milice, responsables du recrutement, ignoraient cette interdiction ou décidèrent de ne pas en tenir compte.

La première tentative de recrutement d'Autochtones fut menée par William Hamilton Merritt, fils de ce William Hamilton Merritt qui avait tenu un rôle clé dans la construction du canal Welland. Merritt fils était un chef honoraire des Six Nations et prônait, vers la fin de 1914, la formation d'un bataillon des Six Nations à Brantford. Malgré l'enthousiasme de nombreux membres de ces bandes, le projet se révéla bientôt trop ambitieux et Merritt le transforma en une offre de 5000$ qui serviraient à équiper deux compagnies qui appartiendraient à un bataillon entièrement formé d'Autochtones et commandé par des officiers blancs. À Ottawa, cependant, le Conseil de la Milice conclut que son offre était inopportune, sur quoi le Conseil des Chefs décida, à son tour, de ne pas y donner suite.

La plupart des Autochtones s'enrôlèrent pour les mêmes raisons que les autres Canadiens – patriotisme, goût de l'aventure ou, tout simplement, pour avoir des revenus réguliers – mais « l'esprit du guerrier » existait encore chez certaines bandes, particulièrement chez celles des régions les plus éloignées. Les recrues de ce type eussent été plus nombreuses n'eût été que plusieurs de ces hommes ne parlaient ni le français ni l'anglais. En règle générale, plus une bande comptait de membres parlant l'une ou l'autre de ces langues, plus élevé était le taux d'enrôlement.

Dans son rapport annuel pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1919, le ministre des Affaires indiennes estimait à « plus de quatre mille » le nombre d'Indiens inscrits qui s'étaient enrôlés, ajoutant que ce chiffre représentait environ 35% des Indiens d'âge militaire et qu'il existait incontestablement d'autres cas d'enrôlement qui ne lui avaient pas été rapportés. En 1914, le ministère avait été réticent à permettre aux Indiens de s'enrôler; en 1915, il en avait approuvé les tentatives de recrutement menées privément; 1917 venu, il s'était directement occupé de promouvoir ce recrutement. S'il s'était efforcé, avant la guerre, de faire disparaître « l'esprit du guerrier », il tenta désormais, durant les deuxième, troisième et quatrième années de la Grande Guerre, de le répandre.

Chez les Indiens, cependant, les Anciens prenaient soin d'amener les plus jeunes à s'enthousiasmer pour l'Empire et pour la monarchie plutôt que pour le Canada en tant que tel. Selon

un agent du ministère, « les dirigeants de plusieurs tribus de la côte ouest ont exprimé le désir d'être autorisés à se mettre au service de l'Empire en cette époque de crise et ont offert, si on leur en fait la demande, d'y envoyer plusieurs de leurs jeunes hommes ». En Ontario, le chef F. M. Jacobs, de Sarnia, fit savoir à Duncan Campbell, surintendant-général adjoint des Affaires indiennes, que son peuple était disposé à porter « assistance à la mère patrie à l'occasion de la lutte qu'elle mène en Europe. La race indienne est, en principe, loyale à l'Angleterre; cette loyauté fut créée par la plus noble reine qui vécut jamais, la reine Victoria. » On n'a pas relevé le nombre d'Indiens non inscrits, de Métis et d'Inuit qui servirent aussi durant cette guerre, mais ils furent probablement aussi nombreux que les Indiens inscrits.

Au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, environ la moitié des Micmacs et des Malécites aptes à porter les armes s'enrôlèrent. Au Manitoba, les données d'enrôlement furent exceptionnellement élevées dans plusieurs réserves, compte tenu de leur population globale. Vingt hommes de la bande Peguis servirent au combat, sur une population masculine de 118 personnes; à la bande du Pas, ils furent dix-neuf sur 92. De même, la bande Sioux de Griswold, au Manitoba, fournit 20 hommes sur les 84 qu'elle comptait et celle de Peter's 33 sur 127.

Chez les Algonquins de la bande de Golden Lake (en Ontario), il ne se trouva que trois hommes, parmi tous ceux qui étaient éligibles au service, à ne pas s'enrôler. À la bande de Head of the Lake, en Colombie-Britannique, les hommes âgés de 20 à 35 ans se portèrent tous volontaires, sans exception. Quelque cent Sauteux (Ojibwas) des régions isolées du nord de l'Ontario se rendirent à Port Arthur pour s'enrôler et, peut-être pour la première fois, des Inuit se rallièrent à la cause – venus du Labrador, au moins quinze hommes d'ascendance inuit choisirent de s'enrôler.

Les Six Nations de la réserve de Grand River fournirent plus de soldats que toute autre bande indienne – environ trois cents. Avec les cinquante Agniers (Mohawks) de Kahnawake et un nombre égal de guerriers venus d'Akwesasne, ces hommes formèrent un élément important du 114e bataillon de la Force expéditionnaire canadienne, surnommé les « Brock's Rangers ». Deux de ses compagnies, y compris leurs officiers, étaient entièrement formées d'Autochtones dont plusieurs, membres de la bande de Grand River, avaient servi dans le 37th Regiment « Haldimand Rifles » avant la guerre. Comme plusieurs des bataillons portant un numéro élevé, le 114e fut démantelé à son arrivée en Angleterre et ses membres affectés à remplacer les pertes dans les bataillons du Corps canadien qui portaient un numéro moins élevé.

Des individus remarquables...

On avait rattaché au 114e un ensemble de trente musiciens dont la plupart était des Indiens de la réserve des Six Nations à Ohsweden. Cet orchestre accompagna les soldats en Angleterre, où il effectua une tournée à des fins cérémoniales. Leurs concerts comportaient des danses indiennes exécutées par certains musiciens. L'ensemble fut dissout en 1917 et plusieurs de ses membres réaffectés dans des unités combattantes.

Levé à Winnipeg, le 107e bataillon compta probablement plus d'Autochtones que toute autre unité du Corps expéditionnaire canadien. Un document de l'époque en dénombre plus de 500, mais on ne les jugea pas assez nombreux pour former une unité exclusivement indienne (avatar administratif ou décision volontaire, on l'ignore). La plupart, sinon la totalité, des officiers de ce bataillon étaient blancs. Le 107e ne subit pas le sort du 114e, mais n'eut jamais l'occasion de

combattre comme unité d'infanterie et de montrer au monde ce dont étaient capables les guerriers indiens. Arrivé en Angleterre en septembre 1916, il fut transformé, en février 1917, en un bataillon de pionniers et dépêché en France à la fin du même mois. Pionniers peut-être, mais ses pertes furent lourdes. En août, durant la bataille de la colline 70, au nord de Lens (c'est là, plutôt que lors de l'attaque de la crête de Vimy, que le lieutenant-général sir Arthur Currie mena sa première opération d'envergure à la tête du Corps canadien), le soldat Andrew Anderson, indien Cri de Punnichy (Saskatchewan), mérita la médaille militaire.

> Le 15 août 1917, le soldat Anderson accompagna la major Warren à travers le no man's land, sous un feu exceptionnellement nourri. Il aida à établir le tracé des tranchées de communications qui devaient être creusées et mena cette tâche à bien en dépit des obus qui éclataient tout autour de lui. Son mépris absolu du danger était un exemple magnifique de sang-froid et de détermination. Plus tard, lors de la même mission, il transporta des blessés hors de la zone de feu et, tout au long de l'engagement, apporta une aide inestimable au groupe de mission et aux blessés.

Aussi importante qu'ait été la participation militaire autochtone lors de la guerre de 1914-1918, elle ne fut pas universelle, tant s'en faut. Les pressions culturelles, politiques, juridiques et économiques en faveur de la participation ou de la non-participation furent extrêmes et, avant même la fin du conflit, avaient divisé communautés et familles. Certains conseils de bande refusèrent de soutenir l'effort de guerre à moins que le monarque (c'est-à-dire la Grande-Bretagne) ne reconnaisse leur statut de nations indépendantes, reconnaissance systématiquement refusée, étant considérée comme une ingérence injustifiable dans l'autonomie du Canada.

Parce qu'ils étaient d'origine autochtone et provenaient de la société civile (à quoi s'ajoutaient les vieux stéréotypes qui attribuaient aux Autochtones un sens extraordinaire de la ruse et de la dissimulation), certains individus se voyaient parfois confier par l'armée les missions les plus difficiles. Henry Louis (« Ducky ») Norwest, un Cri-Métis trapu et costaud, originaire de l'Alberta, avait été, avant la guerre, sellier, cowboy, chasseur et trappeur. Un de ses camarades d'armée le décrivit comme un individu « réservé plutôt que démonstratif », un homme timide qui avait mérité son surnom parce qu'il évitait les filles lors des permissions à Londres. Il servit comme tireur d'élite au 50e bataillon. On lui attribua officiellement 115 victimes, le score le plus élevé de toutes les armées de l'Empire britannique, et il reçut la médaille militaire avec barrette. Sa carrière militaire n'avait pourtant pas commencé de manière aussi glorieuse. Il s'était d'abord enrôlé en janvier 1915, sous le nom de Henry Louis, et avait été congédié après trois mois pour « mauvaise conduite ». Cette inconduite tenait probablement à un manque de respect à un supérieur. Ainsi que le note Fred Gaffen dans *Forgotten Soldiers*, « Pour les Indiens élevés à la manière traditionnelle, l'adaptation à la vie militaire posait des problèmes particuliers… »

> Traditionnellement, chez les Indiens, la distinction n'était pas aussi marquée entre un chef de guerre et ses guerriers qu'entre un officier et les autres gradés. Un chef de guerre était davantage considéré par les guerriers comme un égal. Si un guerrier n'aimait pas son chef ou n'était pas d'accord avec lui, rien ne l'empêchait, habituellement, d'aller combattre sous un autre chef ou de quitter le groupe. S'il était normal et coutumier, pour un chef, d'offrir nourriture et rafraîchissements à un guerrier qui pénétrait dans son tipi et de le traiter comme un égal, une telle familiarité n'existait habituellement pas, dans le Corps canadien, entre officiers et subalternes.

Huit mois plus tard, Henry s'enrôla de nouveau, sous le nom de Norwest, et sa carrière prit un tour plus réussi. Il fut cependant tué en août 1918, non loin d'Amiens.

Francis Pegahmagabow, Sauteux (Ojibwa) de Parry Island (Ontario), fut également renommé pour ses talents de tireur d'élite et fut le soldat autochtone le plus décoré pour bravoure. Il reçut la médaille militaire et deux barrettes, honneur qui ne fut accordé qu'à 39 militaires du Corps expéditionnaire canadien. Il est permis de penser que ces quelques hommes sont représentatifs des nombreux autres Indiens qui se distinguèrent durant cette guerre.

Albert Mountain Horse, membre de la bande de la réserve Blood, fut la première recrue originaire de l'Alberta. Ancien élève du pensionnat anglican de St. Paul, il y avait été membre du corps de cadets et fut nommé lieutenant dans la milice au terme de ses études. Lorsque fut déclarée la guerre, il était instructeur des cadets au 23rd Alberta Rangers. En service outre-mer avec le 10e bataillon du Corps expéditionnaire, il contracta la tuberculose mais ne voulut pas être réformé pour invalidité ou même hospitalisé. « ...le médecin a dit qu'on m'enverrait dans un hôpital. Je lui ai dit que je préfère mourir comme un homme, dans les tranchées, plutôt que d'être descendu dans une fosse au cimetière ».

Il fut une des victimes des premières attaques au gaz.

> J'étais au plus fort des combats, à Ypres, et il fallait nous en sortir. Les Allemands utilisaient des gaz empoisonnés contre nos hommes. Oh! C'était terrible. C'est pire que tout ce que je connais. Je n'ai rien contre les tirs de carabines et les obus qui éclatent autour de nous, mais ce gaz est vraiment ce qu'il y a de pire. J'ai un casque allemand que je veux vous offrir ... il appartenait à un garde prussien. Je lui ai enfoncé ma baïonnette à travers la bouche et je lui ai ensuite pris son casque.

Mais ce fut là sa dernière journée au combat et il allait, malheureusement, « être descendu dans une fosse au cimetière ». Mountain Horse mourut à Québec le 19 novembre 1915, une journée après son retour d'outre-mer. Les gaz avaient exacerbé la malignité de la tuberculose. La susceptibilité aux maladies était plus grande chez les Indiens, particulièrement chez ceux qui venaient de régions éloignées, où ils n'avaient guère été en contact avec les Blancs (et avec leurs maladies). Ils étaient facilement atteints de maladies telles la tuberculose et la pneumonie, et plusieurs de ces volontaires furent rapidement mis hors de combat pour raisons de santé.

Alexandre DeCouteau (ou DeCoteau) fut un autre de ces Indiens de l'Ouest qui paya de sa vie. Athlète de renom, ce Cri originaire de la réserve de Red Pheasant était sergent de police avant la guerre. Il avait fait partie, en 1912, de l'équipe olympique canadienne à Stockholm, où il participa à la course de 5000 mètres. Enrôlé en 1916, il servit successivement aux 202e et 49e bataillons et fut tué à Passchendaele le 30 octobre 1917. Dan Pearson, de la bande Metlakatla (Colombie-Britannique) mérita la médaille militaire, et Edwin Victor Cook, de Alert Bay, fut décoré de la médaille de conduite distinguée. Aucun des deux, malheureusement, ne survécut à la guerre : Pearson succomba à la pneumonie et Cook fut tué au combat.

Originaire de la Saskatchewan, le lieutenant Alexander Brass fut un autre Indien des provinces de l'Ouest à être décoré pour bravoure; il se mérita la médaille militaire avant de devenir

officier. Fermier prospère avant la guerre, Brass dirigeait aussi un ensemble de cuivres composé d'anciens étudiants des écoles indiennes et qui se produisait fréquemment lors d'assemblées de recrutement. En janvier 1916, après un concert donné devant un auditoire amorphe et au terme duquel ne s'étaient manifestés qu'un ou deux volontaires, « les membres de l'orchestre se réunirent brièvement et annoncèrent ensuite qu'ils avaient tous décidé de s'enrôler ».

Des autochtones du Québec et des Maritimes furent également décorés pour bravoure au combat. La médaille militaire fut décernée au sergent Clear Sky, de Kahnawake, et aux soldats William Cleary, Joseph Roussin et Delphis Théberge; le même honneur échut aux soldats Joseph Morris, de la Nouvelle-Écosse, et James Francis, de l'Île-du-Prince-Édouard. Blessé à trois reprises, Morris allait plus tard recevoir la médaille de conduite distinguée, qui était la deuxième plus haute décoration accordée pour bravoure aux simples soldats (la première étant la croix de Victoria).

On trouve aussi des Autochtones dans des théâtres d'opérations plus éloignés. David Bernardan, membre de la bande de la réserve Oweekayno (en Colombie-Britannique), commanda un navire de transport sur l'Euphrate, en Mésopotamie. Comme il était originaire de la région de Bella Coola, on pouvait s'attendre à ce qu'il s'y connaisse en navigation, mais comment diable avait-il abouti en Mésopotamie?

Les réserves ontarienne et québécoise de Grand River et de Kahnawake se distinguent en ce qu'elles ont fourni les trois seuls Amérindiens qui aient obtenu des brevets d'officiers dans l'armée de l'air britannique en 1914-1918. Le Royal Flying Corps offrait périodiquement la possibilité de s'entraîner au pilotage, mais la voie la plus commune, pour les aspirants pilotes désireux d'obtenir leurs « ailes », consistait à obtenir d'une autre branche du service une affectation provisoire et à agir comme observateur aérien durant un certain temps avant d'être admis à l'entraînement. Telle fut la voie empruntée par James David Moses et Oliver Milton Martin, de Grand River, et par John Randolph Stacey de Kahnawake. Les trois hommes avaient antérieurement servi comme officiers d'infanterie aux 114e et 107e bataillons, deux formations largement formées, officiers compris, d'Indiens et de Métis du Québec, de l'Ontario et des provinces des Prairies. Moses et Stacey n'allaient pas survivre à la guerre, tandis que Martin, qui poursuivit ensuite sa carrière, avait atteint le grade de brigadier durant la Deuxième Guerre mondiale.

Deux jours avant de périr dans son appareil atteint par des batteries antiaériennes, Moses, qui était alors observateur, écrivait à ses parents :

> Cher papa ... Quelques mots pour vous dire que tout va bien... Mon pilote et moi avons vécu, récemment, quelques expériences très excitantes. Nous avons bombardé les soldats allemands à très basse altitude et avons eu le plaisir de tirer des centaines de balles de mitrailleuses dans ces masses compactes. Ils se sont simplement éparpillés et ont culbuté dans toutes les directions. Inutile d'ajouter que ça a chauffé et lorsque nous sommes revenus à l'aérodrome nous nous sommes aperçus que notre avion était passablement mal en point.

Stacey, qui était devenu pilote, fut tué lors d'un accident aérien survenu au printemps de 1918.

Les événements politiques de l'entre-deux-guerres

L'après-guerre venu, les vétérans de la réserve de Grand River s'organisèrent politiquement afin d'aider à éliminer le système des chefs héréditaires, traditionnel chez les Six Nations, dont ils prétendaient qu'il ne les avait pas soutenus et n'avait pas soutenu leurs familles durant la guerre. Leur objectif, qu'ils réalisèrent en 1924, consistait à mettre en œuvre une gouvernance par des conseils de bande élus, comme l'y autorisaient à cette époque les dispositions de la Loi sur les Indiens. Géographiquement à des milliers de kilomètres, et à des années-lumière politiquement, le parti communiste prenait le pouvoir en Russie et, en Amérique du Nord, une minorité active travaillait d'arrache-pied dans l'espoir de convertir le Canada et les États-Unis à une philosophie socialiste, sinon communiste. Au Canada, plusieurs de ces prosélytes étaient d'anciens soldats et les partis politiques traditionnels craignirent qu'ils n'influencent leurs camarades vétérans au point de compromettre la stabilité du pays.

Les Autochtones voyaient les choses d'un autre œil. « La paix revenue, les Indiens du Canada peuvent contempler avec une juste fierté le rôle qu'ils ont tenu durant la Grande Guerre, à la fois au pays et sur les champs de bataille ... Ce n'est pas en vain que nos jeunes hommes sont morts dans un pays étranger; ce n'est pas en vain que, pour la première fois depuis le commencement du monde, nos ossements indiens se sont mêlés à une terre étrangère »; ainsi s'exprima, vers 1923, Edward Ahenakew, pasteur Cri de la Saskatchewan. Son peuple estimait des « changements radicaux et progressistes » absolument essentiels à l'amélioration des conditions de vie des Indiens.

Néanmoins, le gouvernement fédéral imposa unilatéralement, en 1927, des modifications à la Loi sur les Indiens de manière à limiter les activités politiques des Autochtones. Bien que jamais parfaitement efficaces, ces dispositions restrictives demeurèrent en vigueur jusqu'en 1951. Ainsi, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, les droits civils, politiques et juridiques des Indiens inscrits étaient sérieusement limités. Voilà peut-être pourquoi ces Indiens, qui avaient été plus de 4000 à s'enrôler en 1914-1918, participèrent en moins grand nombre en 1939-1945 (on en dénombra à peine plus de 3000).

La Deuxième Guerre mondiale

Durant la Deuxième Guerre mondiale, le nombre des Indiens inscrits qui s'enrôlèrent s'établit ainsi dans chaque province (le chiffre porté entre parenthèses donne la population indienne totale de cette province, selon le recensement de 1944) : Nouvelle-Écosse, 117 (2364); Nouveau-Brunswick, 203 (2047); Île-du-Prince-Édouard, 27 (266); Québec, 316 (15 182); Ontario, 1324 (32,421); Manitoba, 175 (15 892); Saskatchewan, 443 (14 158); Alberta, 144 (12 754); Colombie-Britannique, 334 (25 515); Yukon, 7 (1531); Territoires du Nord-ouest, 0 (3816). Total : 3090 (125,946). Plus de 170 de ces volontaires furent tués au combat, succombèrent à leurs blessures ou moururent de causes naturelles alors qu'ils portaient l'uniforme.

Lorsque la conscription avait été adoptée durant la Première Guerre mondiale, les Indiens inscrits en avaient été exemptés. Il en fut cependant tout autrement lorsque le gouvernement adopta, en juin 1940, la Loi sur la Mobilisation des ressources nationales qui établissait le principe de la conscription des hommes célibataires pour la défense du pays. La Loi du service militaire de 1917 avait autorisé le gouvernement à expédier les conscrits outre-mer; la loi de 1940 se limitait à exiger des hommes qu'ils servent au Canada. Le ministère de la Justice statua que les Indiens ne pouvaient

être soustraits aux dispositions de la loi (bien que les Inuit l'aient été), face à quoi de nombreuses communautés autochtones soulevèrent immédiatement des objections.

Si de nombreux Autochtones, hommes et femmes, se portèrent volontaires dans les forces armées, l'opposition au service militaire obligatoire n'en fut pas moins considérable. Au Québec, un organisme de défense des droits des Autochtones appelé le « *comité de protection* »,soutint que les Indiens inscrits étaient exempts du service obligatoire, alléguant que la Loi sur les Indiens leur imposait un statut inférieur et que la Proclamation royale de 1763 avait implicitement établi la doctrine de la souveraineté des nations indiennes en Amérique du Nord. Les communautés des réserves indiennes du nord de l'Ontario invoquèrent, à l'appui de l'exemption, les termes des traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur de 1850. La bande de Lorette, située non loin de Québec, prétendit à l'exemption aux termes de la Proclamation royale de 1763, thèse rapidement niée par le ministère des Affaires indiennes. Les Caughnawagas se plaignirent : « Si l'on ne met pas fin à cet abus, nous pourrions bientôt être privés des rares privilèges que vous, les visages pâles [*sic*], nous avez laissés. » En Ontario, la bande des Six Nations de Brantford, « protesta vigoureusement contre l'imposition aux jeunes hommes de la réserve d'un entraînement militaire de 30 jours ». À l'origine, les hommes étaient conscrits pour une durée de trente jours, mais cette période fut bientôt prolongée à quatre mois et, finalement, un des groupes d'appelés en 1941 le fut pour le restant de la guerre. Plusieurs conseils de tribu du nord-ouest de l'Ontario adoptèrent aussi des résolutions dénonçant la conscription et exigèrent de leur agent du ministère qu'il « étende son long bras et stoppe toutes les fonctions du gouvernement ». Certains objecteurs furent traduits devant les tribunaux pour ne s'être pas pliés aux exigences de l'enregistrement, mais les juges hésitèrent à statuer et remirent leur décision à plus tard en attendant des éclaircissements d'Ottawa.

Lorsque parvinrent ces éclaircissements, sous la plume du sous-ministre de la Justice, aucun doute n'était permis. « Les Indiens, étant sujets britanniques, doivent se conformer aux dispositions de l'article 3 des Règlements concernant le service national de guerre, 1940 (recrues). » Telle fut la position officielle du gouvernement durant toute la guerre. Plusieurs Autochtones dont le statut était régi par traité soutinrent que, n'étant pas des citoyens à part entière mais plutôt des pupilles du gouvernement, ils n'étaient pas astreints au service militaire obligatoire; mais le gouvernement rejeta également ces arguments.

Quant aux communautés moins considérables et plus éloignées, l'isolement géographique y rendait extrêmement difficile la mise en vigueur de la loi.

> Le cas de Edward Cardinal, de Whitecourt, en Alberta, illustre les nombreuses difficultés auxquelles faisaient face les agents à l'enregistrement. Lorsqu'un avis ordonnant à Cardinal de subir un examen médical avant son entraînement militaire fut retourné, intact, à l'expéditeur, J. P. McIsaac, agent à l'enregistrement posté à Edmonton, s'enquit auprès du maître de poste de la raison de ce retour. Ce dernier expliqua que Cardinal fréquentait un territoire situé à 12 milles (quelque 20 km) au nord de Whitecourt et qu'il ne passait cueillir son courrier que deux fois par année.

Il y en avait d'autres qui chassaient, pêchaient et pratiquaient le piégeage dans des régions encore plus éloignées et dont les contacts avec la « civilisation » étaient encore plus ténus que ceux de Cardinal. McIsaac expliqua plus tard qu'il était « pratiquement impossible » de retrouver

plusieurs de ces Indiens, ajoutant que « la plupart » d'entre eux étaient « tout à fait irresponsables » et ne valaient pas qu'on s'en occupe. En Colombie-Britannique, selon l'agent à l'enregistrement posté à Vancouver, les Autochtones « avaient coutume de traiter nos avis et nos lettres avec une apparente indifférence ».

Quelles qu'aient été les intentions du gouvernement fédéral, les règlements concernant les Indiens étaient appliqués, au début du printemps de 1942, avec une totale absence de cohérence. En février, la Commission de mobilisation d'Edmonton avait déjà cessé de poursuivre en justice les délinquants indiens; en Colombie-Britannique, on abandonna aux agents des Affaires indiennes le soin de régler comme ils l'entendaient les cas individuels; au Manitoba, les autorités militaires refusèrent pour des raisons de langue et de problèmes de santé d'enrôler la plupart des Indiens mais, en même temps, refusèrent d'émettre les certificats d'inéligibilité qu'exigeaient les employeurs locaux pour engager ces hommes – ce qui n'était pas très grave pour ceux qui vivaient de pêche ou de piégeage! Plus à l'est (particulièrement au sud de l'Ontario et dans la région de Montréal), les Indiens étaient davantage intégrés à la société canadienne et l'on persista à appliquer la loi sur l'enregistrement obligatoire, mais sans trop de succès.

En avril 1942, un plébiscite libéra le gouvernement de sa promesse de ne pas envoyer des conscrits outre-mer et la loi fut modifiée de manière à permettre au gouvernement d'y procéder par décret, c'est-à-dire à son gré. Il n'allait cependant pas recourir à une telle mesure avant novembre 1944, alors que le pourcentage de pertes dans le nord-ouest de l'Europe (et la grande incompétence manifestée par les autorités militaires dans le déploiement des forces armées) obligèrent le premier ministre Mackenzie King à autoriser l'envoi de soldats outre-mer. Bien que tous les Indiens aient alors été sujets au service militaire, le Cabinet décida d'exempter du service outre-mer toutes les bandes qui avaient signé les traités 3, 6, 8 et 11, aux termes desquels leurs membres n'avaient pas droit à une citoyenneté canadienne pleine et entière. Cette décision prise, cependant, on constata qu'au moins 324 Indiens de ces réserves s'étaient déjà portés volontaires.

Les tentatives de recruter les Indiens furent graduellement abandonnées jusqu'à ce que, en février 1945, le ministère des Affaires indiennes émette la note de service 1098 par laquelle il ordonnait aux agents à l'enregistrement de ne pas convoquer les Indiens qui ne parlaient ni le français ni l'anglais, de ne pas émettre d'ordre aux Indiens des régions éloignées et de considérer officiellement comme « inacceptable pour des raisons médicales » tout Indien refusé par l'armée, quelle qu'ait été son état de santé. L'opposition des conseils de bande se poursuivit avec la même intensité. Elle prit même, dans certains cas, une ampleur nouvelle. C'est ainsi qu'en mars 1945 le chef de Kahnawake Dominic Two-Axe menaça (dans une lettre au Gouverneur général), de « tuer tout agent de la Gendarmerie royale qui viendrait sur la réserve » pour y arrêter des insoumis. Tenue par un Blanc, une telle menace eût sans doute résulté en une arrestation suivie d'une poursuite en justice, mais les autorités, après de longues discussions, choisirent de ne pas prendre action contre Two-Axe.

Au cours des quatre mois qui suivirent, on abandonna toute tentative d'imposer la conscription aux Indiens, quelle qu'ait été la lettre de la loi, mais le gouvernement n'y renonça officiellement qu'une semaine avant la fin de la guerre. Le 2 mai 1945, les responsables du Service national de sélection reçurent l'ordre d'abandonner toute poursuite contre les Indiens délinquants et le ministère de la Justice autorisa le sursis dans toutes les causes déjà en cours devant les tribunaux.

Les volontaires

Quant aux quelque 3000 Autochtones qui s'étaient portés volontaires, la plupart servirent dans l'infanterie, comme en 1914-1918. Cela tient peut-être à ce que le niveau scolaire requis y était moins élevé que dans les autres armes, mais peut-être aussi à ce que les compétences des Indiens correspondaient davantage aux exigences de l'armée. Ils pouvaient facilement transposer à l'infanterie leur savoir-faire du temps de paix. L'aviation royale canadienne (ARC) et la marine royale canadienne (MRC) exigeaient généralement des niveaux scolaires plus élevés que ceux de l'Armée et, de plus, se montraient réticentes à admettre des recrues de race autre que blanche. En fait, l'ARC refusait absolument d'accorder un brevet à quiconque n'était pas de « pure ascendance européenne « (bien que ce règlement ait été rapidement abrogé) et la MRC n'admettait que des » sujets de naissance britannique et de race blanche », règlement qui ne fut officiellement abrogé qu'en février 1943. De tels règlements étaient cependant des résidus d'une autre époque et quelques Métis et Indiens furent admis dans les deux armes dès le début de la guerre. Le rapport du ministère des Affaires indiennes pour 1942-1943 dénombre 29 Autochtones dans l'armée de l'air et 9 dans la marine; ils se firent sans doute beaucoup plus nombreux à mesure que se prolongeait le conflit. On relève, parmi ces hommes, le nom de l'officier d'aviation Willard John Bolduc, Sauteux (Ojibwa) originaire de Chapleau, en Ontario, il mérita la croix du service distingué dans l'Aviation pour ses exploits de mitrailleur. Trois frères du nom de Shead, membres de la bande de Fisher River (Manitoba) et qui avaient tous travaillé sur des bateaux de pêche sur le lac Winnipeg avant la guerre, servirent dans la marine royale canadienne.

Faut-il s'en étonner? Un fort pourcentage des volontaires autochtones étaient fils et petits-fils de volontaires. On songe, par exemple, à la famille McLeod de la communauté de Cape Crooker, à Wiarton (Ontario) et aux Dreavers de la bande crie Mistawisis. John McLeod, qui était Sauteux (Ojibwa), servit durant la Première Guerre mondiale et fut membre de la Garde des anciens combattants du Canada durant la Deuxième. Six de ses fils et une de ses filles s'enrôlèrent entre 1940 et 1944; deux de ses garçons y laissèrent leur vie et deux y furent blessés. Joe Dreaver avait mérité une médaille militaire en 1914-1918 et y avait perdu deux frères, l'un tué au combat et l'autre mort de ses blessures. Il fut membre de la Garde des anciens combattants en 1939-1945; trois de ses fils, deux de ses filles et son frère cadet y servirent comme volontaires.

Thomas George Prince, certes le combattant amérindien le plus célèbre des temps modernes, avait été cadet de l'armée lors de ses brèves années au pensionnat d'Elkhorn (il parvint à la huitième année, mais « ne put aller plus loin parce que nous étions sans argent »). C'était aux pires années de la Crise économique et Prince vivota de la coupe du bois, du piégeage, de la cueillette de petits fruits et de tout emploi qu'il pouvait trouver. Le 3 juin 1940, il s'enrôla dans l'armée où, peut-être parce qu'il était plus instruit que plusieurs de ses camarades et connaissait un peu d'anglais, on lui donna un entraînement de sapeur. En décembre, il partit outre-mer avec la 1re division et fut promu en février 1941 au rang, encore subalterne, de caporal suppléant. Lorsque l'armée décida d'entraîner des parachutistes, il se porta volontaire et fut accepté. Sa formation parachevée en Angleterre, il fut ramené au Canada en septembre 1942 et fut assigné au 1st Canadian Parachute Battalion. En mars 1943, il était sergent.

Ce bataillon formait le tiers de la « First Special Service Force » canado-américaine, formation qui devait demeurer unique et comptait 1600 hommes qu'on avait entraînés non seulement

au parachutisme mais aussi aux déplacements à skis, aux techniques de démolition et au combat rapproché. Dans un tel milieu, Prince s'épanouit. « Superbe sur le terrain, il était rapide, silencieux et supérieur à ses camarades. Se déplacer sans être vu lui venait naturellement. » Comme les perspectives d'opérations aéroportées ou à ski étaient minces à cette époque, la formation fut dépêchée en Italie, à l'automne de 1943, et se trouva bientôt à tenir presque un tiers du périmètre d'Anzio, cette tête de pont que les Alliés s'efforçaient de conserver en attendant d'être rejoints par le gros de leurs forces qui progressaient le long de la péninsule. C'est là que Prince se distingua pour la première fois et mérita une médaille militaire pour bravoure.

> ...le 8 février 1944, le sergent Prince, agissant seul, tendit un câble téléphonique depuis nos lignes, et sur une distance de mille cinq cent mètres en territoire ennemi, jusqu'à une maison où il établit et maintint un poste d'observation de l'artillerie ennemie durant vingt-quatre heures consécutives. De cette position, le sergent Prince put non seulement observer l'emplacement des batteries ennemies invisibles depuis nos lignes, mais fut aussi directement responsable de la destruction complète, par notre propre artillerie, de quatre positions ennemies qui infligeaient des dommages importants à nos troupes et à notre matériel.
>
> Durant cette surveillance de vingt-quatre heures, la ligne de communication fut soudainement coupée par des explosions d'obus. Faisant appel à son ingéniosité, le sergent Prince revêtit les vêtements civils qu'il put trouver [de fait, il s'habilla en fermier] et, sous le regard de l'ennemi, se rendit réparer son câble téléphonique.
>
> Le courage du sergent Prince et son indifférence absolue pour sa propre sécurité ont été une inspiration pour ses camarades et tout à l'honneur de son unité.
>
> Prince se distingua une nouvelle fois et fut décoré de la Silver Star américaine.

Chargé d'une patrouille de reconnaissance composée de deux hommes, le sergent Prince la conduisit profondément en territoire ennemi, à travers un terrain abrupt et montagneux, afin de recueillir des informations sur les positions avancées de l'ennemi, sur l'emplacement de ses canons et sur une zone de bivouac. La patrouille transmit un rapport d'une telle précision que le régiment du sergent Prince passa à l'offensive le 5 septembre 1944 et parvint à éliminer entièrement la zone de bivouac. Le dévouement et le sens aigu des responsabilités manifestés par le sergent Prince sont dignes des plus hautes traditions du service militaire et sont tout à son honneur et à celui des forces armées des pays alliés.

> « L'engagement terminé, il avait parcouru 70 km à pied, participé à deux batailles et passé 72 heures sans nourriture et sans sommeil. Plus de mille soldats allemands furent faits prisonniers et un nombre indéterminé tués au cours de l'engagement. »

Après la guerre, Prince retourna à la vie civile et devint un porte-parole de la Manitoba Indian Association. Il chercha à obtenir pour son peuple de meilleures écoles, des routes de meilleure qualité dans les réserves, une aide financière pour établir des fermes et de petites entreprises (sa propre PME, une entreprise de gardiennage d'édifices, fit bientôt faillite, sans qu'il en soit la cause semble-t-il) et la protection de ses droits de chasse, de pêche et de piégeage. Mais tous ces efforts n'aboutirent qu'à quelques minuscules modifications à la Loi sur les Indiens. Il se fit de nouveau

bûcheron durant les mois d'hiver et employé dans une cimenterie l'été venu. Mais cinq ans après son départ de l'armée, il allait encore une fois revêtir l'uniforme, cette fois en Corée où les trois médailles qu'il se mérita allaient en faire un des Autochtones les plus décorés au Canada.

Pendant que Prince se distinguait en Italie et dans le sud de la France, d'autres Indiens en faisaient autant dans le nord-ouest de l'Europe. Deux exemples parmi d'autres : la caporal Welby Lloyd Patterson, Indien des Six Nations de Ohsweken, mérita une médaille militaire dans la nuit du 9 au 10 septembre 1944. Il appartenait alors au Argyll and Sutherland Highlanders of Canada, régiment qui :

> [faisait partie] des autres sous-unités de la 10e brigade d'infanterie qui réussit à établir une petite tête-de-pont par-delà le canal, à Moerbrugge, en Belgique. L'ennemi contre-attaqua massivement et le caporal Patterson, de sa propre initiative, réussit à se faufiler, sous un feu nourri de mortier et de mitrailleuses, jusqu'à une position située entre deux souches, d'où il fit feu durant trois heures avec un tel sang-froid et une telle précision dévastatrice que l'ennemi se trouva incapable d'attaquer la position principale. Le courage, l'initiative et la totale indifférence pour sa propre sécurité manifestés par le caporal Patterson ont été, sans aucun doute, responsables de l'échec des nombreux assauts menés sur la position de son unité.

Après que l'on eut construit un pont pour franchir le canal, le mitrailleur Richard Patrick, membre de la bande Okanagan de Colombie-Britannique et rattaché au 5th Anti-tank Regiment de l'artillerie royale canadienne, s'y engagea à l'aube du lendemain avec une équipe dotée d'un canon de 17 livres M-10 et soutenue par deux chars.

> Après que le M-10 eût ciblé plusieurs positions qu'on soupçonnait d'être occupées par l'ennemi, il devint difficile de déterminer précisément les positions ennemies à cause de la mauvaise visibilité et du brouillard. Le mitrailleur Patrick demanda la permission de poursuivre à pied et de mener une reconnaissance de ces positions. En dépit du feu ennemi, il réussit à parvenir au milieu d'un nid de mitrailleuses ennemies et ouvrit le feu à la mitraillette. Son attaque audacieuse surprit complètement l'ennemi – 3 officiers et 52 soldats – qui dût se rendre, dégageant ainsi une position solide qui avait stoppé notre infanterie durant deux jours.

Patterson et Patrick furent chanceux de s'être mérité des décorations sans subir de blessures. Tous ne s'en tirèrent pas si bien. Le voltigeur Charles Nahwegezhic, Indien de la bande Sheguiandah de l'île Manitoulin, n'eut pas autant de veine.

> Le 26 février 1945, le peloton numéro 7 de la compagnie A du 1er bataillon des Queen's Own Rifles of Canada attaqua en terrain découvert une position ennemie fortement défendue [...]. Le peloton subit de lourdes pertes, dont son commandant et son sergent. Le voltigeur Nahwegezhic fut gravement atteint à la tête mais continua d'avancer. Le peloton dut finalement se retirer. Le fusilier Nahwegezhic refusa de reculer et resta derrière, muni de sa mitraillette Bren, pour couvrir la retraite. Son attitude résolue et ses tirs précis permirent au peloton de se regrouper à l'arrière et de se réorganiser afin de mener un autre assaut qui fut couronné de succès.

Nahwegezhic, dont le jeune frère avait été tué au combat quelque temps auparavant en Italie, succomba à ses blessures deux jours plus tard, devenant de ce fait admissible à la médaille militaire. Cela n'aurait pas été le cas s'il était mort durant le combat même, car compte tenu des particularités du système des distinctions honorifiques du Commonwealth à cette époque, seules la croix de Victoria et la citation à l'ordre du jour, respectivement la plus importante et la moins importante des décorations, pouvaient être accordées à titre posthume.

Nous avons déjà consacré quelques lignes, dans ce chapitre, à Oliver Milton Martin, mais sa carrière militaire fut si remarquable qu'il nous paraît nécessaire d'y revenir. Mohawk des Six Nations de la réserve Grand River, Martin fit sa marque à la fois dans l'armée et dans l'aviation et parvint au grade le plus élevé jamais atteint par un Indien inscrit, celui de brigadier. Né en 1893, sa carrière militaire débuta en 1909 alors qu'il devint clairon au 37th Regiment (Haldimand Rifles). En 1915, il se porta volontaire, avec ses deux frères, dans le Corps expéditionnaire canadien. Promu lieutenant, il passa sept mois en France et en Belgique avant de devenir observateur aérien pour le compte du Royal Flying Corps en 1917. L'année suivante, il obtenait ses ailes de pilote. Dans l'entre-deux-guerres, il fut instituteur et, comme lieutenant-colonel, commanda les Haldimand Rifles de 1930 au déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale. Il fut promu au rang de colonel en 1939 et, devenu brigadier l'année suivante, commanda plus tard les 14e et 16e brigades d'infanterie stationnées sur la côte ouest du Canada. En octobre 1944, à l'âge de 53 ans, le brigadier Martin prit sa retraite.

Comme cela avait été le cas durant la Première Guerre mondiale, on n'établit pas de statistiques distinctes pour les Indiens non inscrits, les Métis ou les Inuit qui s'étaient portés volontaires. Selon le rapport final présenté par l'Association nationale des vétérans métis en novembre 2002,

> [...] des méthodes de recrutement particulières [furent] employées quant aux Métis ... [cependant] ... on dit aux Métis qui se présentaient ... qu'ils n'étaient pas autorisés à s'enregistrer comme « Métis ». Ils devaient adopter la nationalité de leurs ancêtres européens et devinrent ainsi des « Canadiens entre guillemets » ... de sorte qu'un soldat métis pouvait être versé dans un régiment canadien-français tel le Royal 22e et un autre Métis versé dans un régiment écossais qui imposait le kilt.

Ces hommes n'étant pas enregistrés comme Métis, il est difficile de savoir, au vu des dossiers, s'il s'agit de soldats de « nationalité européenne » – comme leurs ancêtres – ou d'Autochtones canadiens. Mais il est certain qu'ils furent nombreux à servir et certains d'entre eux se distinguèrent à un point tel qu'ils sont facilement identifiables. Tel fut le cas, par exemple, de Charles Henry Byce, fils d'une mère Crie originaire de la communauté Moose (Ontario) et d'un père de race blanche (Henry Byce) originaire de Westmeath (Ontario) et qui avait été décoré, en 1914-1918, de la médaille de conduite distinguée - surnommée la « Croix de Victoria du pauvre » - et de la médaille militaire française.

Le fils Byce s'enrôla au régiment du lac Supérieur et sa bravoure lui valut une première décoration – une médaille militaire – en janvier 1945, alors que, caporal, il dirigeait un groupe de cinq hommes chargé de couvrir de son feu une patrouille de reconnaissance qui s'engageait par-delà

la Meuse. Lorsque la patrouille fut prise sous le feu simultané de trois positions allemandes, le caporal Byce repéra à lui seul deux d'entre elles et les réduisit au silence avec des grenades. « Comme la patrouille courait le long de la digue, plusieurs grenades fendirent l'air dans leur direction. Heureusement, elles explosèrent sans faire de dommage … mais elles révélèrent la cachette de deux autres soldats ennemis … Il [Byce] fonça vers l'abri allemand et y jeta une grenade 36 [type particulier de grenade] », tuant ses deux occupants.

Environ six semaines plus tard, cette fois dans la forêt Hochwald (en Allemagne), Byce devint l'un des 162 Canadiens de la Deuxième Guerre mondiale à mériter la médaille de conduite distinguée. Son bataillon était engagé dans le plus dur combat qu'il ait connu, lorsque le sergent intérimaire Byce et le reste de sa compagnie occupèrent, accompagnés de quelques chars, un groupe d'édifices. Ils furent pris sous un feu nourri d'artillerie et de mortier, les quatre chars furent détruits et tous les officiers de la compagnie furent blessés ou tués. Puis, quatre chars ennemis se dirigèrent dans leur direction.

> Dans la confusion et le désordre général, l'ennemi progressait vers la position de la compagnie C. Le Lake Superior tint bon farouchement, leur périmètre défensif s'amenuisait de minute en minute et leur corridor de retraite se rétrécissait à vue d'œil… Avec férocité et bravoure, Byce, qui commandait désormais ce qui restait de la compagnie C, se battit aussi longtemps qu'il le put; puis, rassemblant les quelques hommes qu'il put trouver autour de lui, mena la retraite sous une grêle de balles. Byce couvrit cette retraite en ciblant les fantassins ennemis pour les empêcher de rejoindre ses hommes en retraite.
>
> Aucun éloge ne saurait rendre justice au courage magnifique et indomptable manifesté par ce sous-officier face à un défi insurmontable. Sa tenue héroïque, privé des armes nécessaires et accompagné d'une poignée d'hommes, face à une situation sans espoir, demeurera pour toujours un exemple extraordinaire pour tous les soldats du régiment.

Rares, très rares, sont les Canadiens qui méritèrent à la fois la médaille de conduite distinguée et la médaille militaire.

Les Autochtones servirent aussi, durant cette guerre, à d'autres titres dont il importe de faire mention car ils furent les précurseurs de développements ultérieurs importants. C'est ainsi que furent mis sur pied en 1942 les Pacific Coast Militia Rangers (PCMR), largement formés d'Autochtones, afin d'effectuer la surveillance des côtes en prévision de possibles débarquements japonais. Après Pearl Harbor, en effet, on pouvait craindre avec raison la menace d'incursions ou même de véritables invasions menées par les Japonais, comme il advint dans les îles aléoutiennes de Kiska et de Attu. En fait, les PCMR ne furent jamais appelés à se battre contre des Japonais et n'eurent à rapporter aucun débarquement. Durant les premiers mois de 1945, cependant, les Japonais tentèrent vainement de provoquer des feux de forêts dans le nord-ouest de l'Amérique en y lançant des ballons incendiaires. Les Rangers réussirent à quelques reprises à détecter l'arrivée de ces engins, ce qui permit à l'armée de l'air de les abattre avant qu'ils ne causent des dommages. Ils recueillirent ensuite des fragments de ces ballons pour qu'ils soient analysés par les services de renseignements. Cette milice fut dissoute en 1945, lors de la capitulation japonaise, mais elle inspira, à tout le moins, la création, en 1947, d'une nouvelle organisation de portée nationale appelée les Canadian Rangers et conçue pour répondre aux nouveaux défis de la guerre froide.

La Deuxième Guerre mondiale fut la dernière guerre « nationale » du Canada; les conflits qui allaient suivre allaient être menés sous la bannière des Nations unies. Le jour du Souvenir, on dit, en Cri, *Kehgee pohn noten took*, ce qui veut dire « la bataille a pris fin ».

CHAPITRE 7

LE DERNIER DEMI-SIÈCLE

La guerre de Corée

La Deuxième Guerre mondiale terminée, les vétérans autochtones rentrèrent chez eux dans un pays qui les traitait encore, pour l'essentiel, comme des Canadiens de deuxième ordre. À tous ceux qui en relevaient, la Loi sur les Indiens accordait un statut de citoyen inférieur et des droits moindres que ceux des autres Canadiens. Les perspectives économiques des communautés indiennes et métisses ne s'amélioraient guère, cependant que la gestion fédérale des affaires inuit se perdait dans des complications géographiques doublées d'inefficacité bureaucratique. Lorsque les Nations unies proclamèrent, en 1948, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (mesure largement due à l'action diplomatique du Canada), plusieurs de ses dispositions ne s'appliquaient pas, paradoxalement, aux peuples autochtones du Canada. Mais les vétérans autochtones, qui avaient combattu outre-mer pour sauvegarder les libertés fondamentales, les droits de l'Homme et la souveraineté des pays alliés, entreprirent de contester avec une vigueur nouvelle, accompagnés de leurs familles et de leurs communautés, leur statut inférieur dans la société canadienne.

On peut se demander si, avant la Deuxième Guerre mondiale, des Autochtones ont servi dans les Forces régulières, c'est-à-dire dans la Milice permanente, la marine royale canadienne ou l'armée de l'air. S'il y en eut, ils furent extrêmement rares. La Milice permanente, qui était la plus nombreuse, était elle-même trop peu considérable pour proposer de telles perspectives de carrière. Ses dirigeants pouvaient choisir leurs recrues et s'arrêtaient essentiellement aux individus de leur milieu social, ce qui reléguait les Autochtones, dans le meilleur des cas, à la Milice non permanente. Cependant, plusieurs Autochtones (dont on ne connaît pas précisément le nombre) demeurèrent dans les Forces régulières après 1945, au moment où les effectifs du temps de guerre étaient réduits mais demeuraient, malgré tout, plus considérables qu'ils ne l'avaient été aux époques de paix antérieures.

Tout cela allait changer avec l'arrivée de la Guerre froide et, surtout, avec le déclenchement du conflit coréen en juin 1950. Techniquement considéré comme une « opération de police » de l'ONU, ce qui fut en réalité une sale petite guerre provoqua le retour en service de centaines de vétérans autochtones et métis. Plusieurs autres, souvent leurs fils ou leurs jeunes frères qui avaient été trop jeunes pour s'enrôler en 1939-1945, virent dans la Guerre de Corée l'occasion de vivre de nouvelles expériences et d'améliorer leurs conditions de vie.

Les premiers Canadiens à servir en Corée furent les équipages des trois destroyers qui prirent la mer à destination du théâtre d'opérations en juillet 1950. Ces trois navires, les NCSM *Cayuga*, *Athabascan* et *Sioux*, avaient été baptisés du nom de tribus indiennes, mais cela tenait peut-être davantage à leur appartenance à la classe de destroyers Tribal qu'à une volonté de rendre hommage aux Autochtones qui avaient combattu au service de la Couronne. Ils allaient être suivis, plus tard durant la guerre, des destroyers NCSM *Nootka*, *Iroquois*, *Huron* et *Haida*.

Le premier maître de 2e classe George Edward Jamieson, membre de la bande Upper Cayuga des Six Nations, fut probablement l'Indien qui atteignit le grade le plus élevé dans la marine lors de ce conflit. En service actif durant la plus grande partie de la Deuxième Guerre mondiale, il avait notamment fait partie des équipages de convoyeurs durant la bataille de l'Atlantique; demeuré dans

la marine après la guerre, il était chef instructeur de torpillage anti-sous-marin à bord du NCSM *Iroquois* lorsque ce bâtiment fut dépêché dans les eaux coréennes en 1952.

En fait, les équipes de Jamieson n'eurent guère qu'à poursuivre leur entraînement; la minuscule marine nord-coréenne avait été détruite dès le début du conflit et les navires canadiens ne furent occupés, pour l'essentiel, qu'à maintenir le blocus des ports ennemis, à bombarder les défenses côtières et les lignes de chemins de fer, et à assurer la sécurité des îles sud-coréennes. La marine canadienne subit sa seule avarie lorsque l'*Iroquois* fut atteint d'un tir de batterie côtière le 2 octobre 1952, lors de sa deuxième mission. On compta deux morts, deux blessés graves et huit blessés légers, mais Jamieson ne fut pas atteint. Stationné à Halifax en 1955, il fut promu premier maître de 1^er^ classe, ce qui était, dans la marine, le rang le plus élevé chez les sous-officiers.

Beaucoup plus jeune que Jamieson, Ronald Lowry – un Mohawk de Bay of Quinte – s'était enrôlé dans la marine en 1949, au moment où la Guerre froide se faisait carrément menaçante.

> Mon ami voulait s'enrôler dans la marine pour apprendre un métier. J'étais depuis deux ans apprenti plombier à Oshawa [en Ontario] et je suis allé avec lui pour lui tenir compagnie … Une fois rendu, on m'a demandé si je voulais tenter ma chance aux examens. Je n'aurais qu'à attendre une couple d'heures, de sorte que je me suis essayé … J'ai réussi les tests et le reste a simplement suivi.

En août 1951, Lowry fut posté à bord du NCSM *Nootka* qui revenait de sa première mission en Corée; seul membre autochtone de l'équipage, il s'y trouvait toujours six mois plus tard lorsque le bâtiment partit pour sa deuxième mission en Extrême-Orient. Technicien d'appareils Sonar, le jeune homme occupait (comme Jamieson avant lui) une fonction relativement peu sollicitée en l'occurrence. Il avait cependant subi, au cours de son entraînement, une formation en matière de démolition, de sorte qu'il fut détaché durant six mois auprès de Marines britanniques et sud-coréens qui menaient des raids éclair dans les îles et le territoire de la Corée du Nord afin d'y détruire ponts, voies ferroviaires et autres objectifs stratégiques. C'était là une activité beaucoup plus intéressante et plus excitante que celle qui consistait à pointer un sonar dans des eaux libres de tout sous-marin ennemi. La guerre terminée, Lowry demeura dans la marine, où il atteignit le rang de sous-officier; il y servit durant dix ans, dont trois comme attaché au service des sous-marins de la Royal Navy. Il a été le chef d'une authentique famille de marins : son épouse Joan, une Micmac de la Nouvelle-Écosse, s'enrôla aussi dans la marine au début des années 1950 et quatre de leur cinq fils ont depuis lors suivi les traces de leurs parents.

Le rôle de l'Aviation royale canadienne fut très limité durant la guerre de Corée : une escadre de transport et environ deux douzaines de pilotes de combat qui servirent dans l'aviation américaine. Aucun de ces pilotes n'était autochtone et rien n'indique qu'un Autochtone ait été membre de l'escadre de transport. En terme de nombre d'individus, la plus importante contribution du Canada consista à décréter l'envoi d'une brigade d'infanterie, mais lorsque fut arrêtée cette décision, en août 1950, la Force régulière et la Milice ne disposaient pas d'effectifs en nombre suffisant pour expédier une brigade à l'étranger et assurer à la fois la défense du pays. À quoi s'ajoutait le fait qu'on exigerait bientôt du Canada qu'il respecte, en Europe, son engagement de participer à cette nouvelle organisation qu'était alors l'OTAN. Afin de résoudre le problème immédiat qu'était le dossier coréen, le gouvernement décida de recruter une Force spéciale, forte de quelque cinq mille soldats

encadrés par des vétérans de la Deuxième Guerre mondiale. Nul ne sait combien de ces vétérans étaient autochtones ou métis. Aux derniers mois de 1950, on demanda aux agents du ministère des Affaires indiennes d'établir le nombre des Indiens inscrits qui s'enrôlaient dans la Force spéciale.

> En mars 1951, on avait enregistré 73 noms. Les données finales ne furent pas communiquées; il est probable, cependant, que plusieurs centaines d'Autochtones servirent sur les champs de bataille et aussi en mer dans un pays que l'on avait connu, en des temps moins troublés, comme le Pays du Matin calme.

Tout indique, cependant, que la grande majorité de ceux qui s'enrôlèrent, tel Tom Prince, l'avaient déjà fait durant les quatre mois et demi qui séparent la création de la Force spéciale et l'ordre donné aux fonctionnaires de relever les noms des inscrits.

Prince allait mériter en Corée trois autres médailles, ce qui porta ses décorations à onze et en fit probablement le plus connu de tous les Indiens à avoir porté l'uniforme canadien. L'expérience acquise durant la Deuxième Guerre mondiale lui fut précieuse en Corée, mais l'homme, à peine âgé de 35 ans, était déjà atteint d'arthrite aux genoux. Le parachutisme est particulièrement dur pour les genoux et à son arthrite s'ajoutaient des dommages aux cartilages subis antérieurement. Il lui fut de plus en plus difficile et douloureux de combattre dans les collines abruptes de Corée. Il n'en mena pas moins, avec succès, plusieurs patrouilles durant sa première affectation avec le 2e bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI).

L'état de son genou droit allant empirant, ses chefs virent là l'occasion rêvée de l'affecter, en dépit de ses objections, à des tâches moins dures jusqu'à ce que son bataillon soit relevé en octobre 1951. Il fut alors posté au camp Borden, en Ontario, où, en dépit de ses compétences sur le terrain, on le confina à des fonctions administratives. Cela étant, sa santé s'améliora considérablement et, lorsqu'il sollicita une deuxième affectation en Corée avec le 3e bataillon du PPCLI, sa requête fut acceptée. Il y était de retour un an après son départ.

Le 17 novembre 1952, le sergent Prince dirigeait une patrouille de reconnaissance dans un *no man's land* où elle se trouva face à une patrouille ennemie plus considérable. S'ensuivit un échange de feu au cours duquel Prince fut blessé, ainsi que trois membres de son équipe. On fut forcé d'en abandonner deux mais, en dépit de ses blessures, Prince transporta le troisième sur son dos jusqu'aux lignes alliées.

Un armistice fut conclu en juillet 1953 et, peu après, le 3e bataillon fut ramené au Canada. Prince était désormais affligé d'une forte claudication et un examen révéla une grave détérioration de son genou. Déclaré inapte au service au terme d'une intervention chirurgicale, il fut libéré avec pension d'invalidité. Il occupa ensuite divers emplois à Winnipeg et contracta une union libre avec une femme qui lui donna cinq enfants. Il décéda prématurément en 1977 à l'âge de 62 ans. À la fois héros et victime de son milieu, il avait mené trop de combats durant sa brève existence.

Les Métis et la Guerre de Corée

Lorsque le Manitoba entra dans la Confédération en 1870, les Métis étaient considérés, contrairement aux Indiens inscrits, comme des sujets britanniques et nantis de tous les droits politiques, juridiques et civils reconnus aux citoyens britanniques vivant au Canada à cette époque.

Mais leur état général de pauvreté, auquel s'ajoutaient le racisme et le ressentiment manifestés par les communautés blanches qui les entouraient, les confinèrent, plus souvent qu'autrement, à une existence marginale très semblable à celle des Indiens, sauf qu'ils ne disposaient pas, comme ces derniers, de territoires de la Couronne réservés à leur usage. Leur adhésion au Traité 3, conclu en 1873, avait valu la concession de deux bandes de terrain, situées le long du lac Rainy, à une communauté métisse du district de Lake of the Woods (Ontario) et, en 1938, une loi albertaine intitulée « The Metis Betterment Act » avait prévu la création de réserves métisses à même des terres de la Couronne. Douze réserves furent ainsi créées, dont trois furent ensuite dissoutes en 1940, 1941 et 1956.

La grande majorité des Métis survivaient donc péniblement dans une pauvreté sans issue, de sorte que leurs jeunes hommes virent avec joie l'occasion de s'enrôler dans la Force spéciale. C'est ainsi que Maurice Blondeau, qui ne trouvait à s'employer malgré une formation de mécanicien, devait plus tard écrire : « Afin de menrôler, « je suis descendu sur le pouce » de Fort Qu'Appelle à Regina à six heures du matin sous une température de – 36 degrés Fahrenheit. » Détenteur d'un diplôme de neuvième année, et donc plus instruit que la plupart des Métis de son âge, il fut versé dans l'artillerie et devait être atteint d'un éclat de shrapnel qui endommagea des ligaments. Il demeura dans l'armée jusqu'en 1957 et devint plus tard directeur exécutif du Saskatchewan Indian and Native Friendship Centre.

Ron Camponi s'était d'abord enrôlé dans l'armée en 1942, à l'âge de 16 ans après avoir trafiqué son acte de naissance. Congédié lorsque les autorités eurent découvert la supercherie, il s'enrôla de nouveau comme garçon de troupe et servit au Canada jusqu'au printemps de 1946. Huit mois plus tard, il s'enrôla pour une troisième fois, passa trois ans en Allemagne avec le régiment Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) (2nd Armoured Regiment) et servit en Corée avec l'escadron « B » de ce régiment en 1952.

> La Corée, c'était quelque chose comme la Première Guerre mondiale. Tout le monde s'était retranché le long du 38^{e} parallèle et cela ressemblait aux tranchées de 1914-1918 … Il y avait beaucoup de bombardements et de nombreuses patrouilles. L'infanterie partait en patrouille et nous leur fournissions un appui, retranchés dans nos tanks. Les bombardements étaient éprouvants pour les nerfs, car nous ne pouvions aller nulle part; nous ne pouvions déplacer nos tanks. Nous prenions note des cibles durant la journée et nous les arrosions de bombes durant la nuit… C'était une guerre sanglante; on nous tirait dessus, on nous bombardait et des types se faisaient tuer.

Ainsi, par exemple, le journal de guerre de l'escadron « B » porte ces notations en date du 13 août 1952 : « Aujourd'hui, les Chinois haïssaient particulièrement les tanks. Sur la côte 159, ceux des sergents Colwill et Falconer ont tous deux été atteints par des obus de mortier atteignant 105 mm. … À 23 :00 hres., le lieutenant Burch a demandé que soit remplacé le tank du sergent Falconer, sur la côte 159, le mécanisme du pivot [de la tourelle] ne fonctionnant pas. Le sergent R. J. Camponi conduisit un tank de remplacement avant l'aube et ramena le tank endommagé. » En août 1952, la page couverture du magazine *The Legionary* – mensuel officiel de la Légion royale canadienne –, arborait la photographie de trois frères Camponi juchés sur un tank en Corée.

Pour des raisons de différences culturelles et linguistiques, il était particulièrement difficile aux Inuit de trouver place dans les Forces. Certains y réussirent néanmoins, dont Eddie Weetaltuk, originaire des environs de la rivière East Main, au Québec, et élevé dans des pensionnats du nord du Québec et de l'Ontario. Après avoir travaillé comme cuisinier et manœuvre dans des entreprises papetières de Timmins (Ontario) et dans divers camps forestiers du nord de la vallée de l'Outaouais, il s'enrôla dans la Force spéciale en 1952, sous le nom de Eddie Vital. Il combattit en Corée avec le PPCLI et, de retour au Canada, s'entraîna au parachutisme et au combat dans l'Arctique avec la Force de frappe mobile – élément de l'armée régulière responsable de la défense du Canada. Il servit ensuite à deux reprises en Allemagne de l'Ouest avant de quitter les Forces pour retourner vivre à Poste-à-la-Baleine, à la Baie-James.

La Guerre froide

En Europe, la Guerre froide s'intensifiait. Elle n'allait jamais déboucher sur un conflit armé comme celui de Corée, mais l'Union soviétique ainsi que ses alliés du Cominform (devenu le pacte de Varsovie en 1955) en laissaient planer la menace. On demanda au Canada, membre fondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) créée en avril 1949, de fournir des contingents en Europe – des éléments de brigade d'infanterie et une force aérienne composée de onze escadres d'avions de combat Sabre F-86.

Devenue plus nombreuse, la Force régulière était en mesure d'assumer l'engagement canadien en Corée (désormais appelée la 25^{e} brigade), de disposer d'une Force mobile pour la défense du territoire et d'en assurer les cadres d'entraînement, mais elle demeurait beaucoup trop petite pour fournir un autre élément de brigade – la 27^{e} – devant servir en Europe. La solution consista, cette fois, à obtenir le nombre requis de fantassins en prélevant deux compagnies sur chacun des quinze régiments de volontaires de la Milice. Ces hommes formeraient les 1st et 2nd Canadian Infantry, Rifle et Highland Battalions, et s'engageraient ainsi pour trois ans; les hommes mariés pourraient être libérés après un an de service et les célibataires après deux. On espérait que ces unités regrouperaient les volontaires les plus expérimentés dans leurs nouvelles compagnies « E » qui seraient rapidement transportées à Valcartier (au Québec), où seraient formés les bataillons, cependant que les compagnies « F » seraient dirigées vers d'autres camps où elles seraient soumises à un entraînement supplémentaire en attendant d'être requises outre-mer.

Ainsi furent créés six bataillons d'infanterie étrangement hybrides : les 1st et 2nd Infantry Battalions, formés des Fusiliers Mont-Royal, du Hastings and Prince Edward Regiment, du Carleton and York Regiment, Algonquin Regiment et du Loyal Edmonton Regiment; les 1st et 2nd Canadian Rifle Battalions, formés des Queen's Own Rifles of Canada, du Royal Hamilton Light Infantry, des Royal Winnipeg Rifles et du Regina Rifle Regiment; et les 1st et 2nd Canadian Highland Battalions, formés du Black Watch (Royal Highland Regiment) of Canada, des North Nova Scotia Highlanders, des 48th Highlanders of Canada, des Seaforth Highlanders of Canada et du Canadian Scottish Regiment (Princess Mary's).

Les mêmes principes présidèrent au recrutement des unités d'artillerie, de blindés et de support, bien que les éléments de blindés aient adopté des appellations de la Force régulière – le Lord Strathcona's Horse et les Royal Canadian Dragoons (1st Armoured Regiment). Ce compromis compliqué et inefficace demeura en vigueur jusqu'à la réorganisation de l'armée en 1953. Ces

bataillons hétéroclites furent alors dissous et leurs membres intégrés à la Force régulière ou libérés du service.

Aucune donnée n'existe sur le nombre d'Autochtones qui servirent dans ces bataillons, mais ils furent certainement très nombreux, particulièrement au sein d'unités telles les régiments Algonquin, Winnipeg et Regina, lesquels recrutèrent surtout dans l'ouest et dans les régions rurales. En outre, l'armée régulière ayant été portée à 45 000 hommes en 1955, de très nombreux Indiens s'enrôlèrent aussi dans la Force régulière en suivant les voies traditionnelles. On relève dans le *Indian News* (mensuel que le ministère des Affaires indiennes publia du milieu des années 1960 au début des années 1970) de nombreuses notes relatives à la participation des Autochtones à la vie canadienne, dont le service militaire. À plusieurs reprises, ces notes portaient sur des hommes et des femmes tels l'aviateur chef K. N. B. Bannab, technicien en photographie attaché à la première escadre de l'ARC à Marville (France); le sergent John Martin, membre des Six Nations, attaché au 1er bataillon du Royal Canadian Regiment et qui, en avril 1967, était tambour-major du corps de tambours de cette unité stationnée à Chypre; l'aviateur chef Geraldine Restoule, indienne Ojibwa de la réserve Dokis (nord de l'Ontario); le sergent Ernie Simpson (de la nation Okanagan, de Vinfield, en Colombie-Britannique), membre des Royal Canadian Electrical and Mechanical Engineers; le soldat Dolphus L'Hirondelle (Cri du lac Sainte-Anne, en Alberta), attaché au Royal Canadian Army Service Corps. Ces deux derniers servaient dans la 13^{e} compagnie de transport, à Edmonton (Alberta).

L'après-Guerre froide

Cette liste n'est guère, il va sans dire, que la pointe de l'iceberg. Même en 2002, au moment où les Forces canadiennes – armée, aviation et marine, unifiées en 1968 – ont été largement réduites, il est probable qu'on y trouve quelque 1300 Autochtones (ou, depuis 1980, membres des Premières nations), sans tenir compte de ceux qui servent dans les Rangers canadiens. Ce nombre, cependant, est de beaucoup inférieur au pourcentage des membres des Premières nations dans la population canadienne – 1,3 à 1,4 pour cent contre 3 pour cent.

Afin de corriger ce déséquilibre, diverses mesures ont été prises depuis les années 1970. La première, adoptée en 1971 et intitulée le Programme d'enrôlement des Autochtones (PEA), visait à attirer des recrues originaires du grand Nord et à leur procurer une formation spéciale en matière de vie militaire. Elle ne connut guère de succès et fut successivement remplacée par le programme Bold Eagle, l'Initiative de formation de la Force terrestre en l'honneur du sergent Tommy Prince et le Programme d'enrôlement des Autochtones des Forces canadiennes (PEAFC).

Créé en 1991, le programme Bold Eagle était une mesure conjointe du ministère de la Défense nationale, de la Federation of Saskatchewan Indian Nations et de la Saskatchewan Indian Veteran's Association. On y visait à accroître l'estime de soi et la confiance chez les jeunes Autochtones des provinces des Prairies en leur procurant une formation militaire dans le contexte d'une prise de conscience de leurs origines culturelles, tout en les informant des possibilités de carrière dans les Forces régulières et dans la Réserve. Le PFMSTP vise à augmenter le nombre d'Autochtones dans l'infanterie et dans les métiers connexes, domaines particulièrement proches de leur culture, de leurs traditions et souvent de leur expérience. On y parvient en les regroupant dans des unités de la taille d'un peloton et en leur assurant une formation spécialisée qui tient compte de leur vision du monde et de leurs valeurs.

En dernier lieu, le PEAFC a su combler les failles du PEA. Alors que ce dernier limitait son recrutement aux régions éloignées du Nord, le programme actuel vise à recruter des Autochtones de toutes les régions du pays et de tous les horizons. Il est constitué d'une Phase I – formation pré-recrutement donnée à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) – et d'une Phase II offerte à Farnham (Québec) aux participants originaires des régions situées au nord ou au sud du 60^{e} nord.

Les Rangers canadiens

Les Rangers canadiens ont pour fonction d'assurer une présence militaire opérationnelle dans les îles et les régions côtières du Nord canadien, dont les îles de l'Arctique avancé (les îles Queen Elizabeth), le continent arctique et subarctique, la zone nord des diverses provinces et l'extrême nord des côtes atlantique et pacifique (surtout au nord du 50^{e} parallèle). Ce rôle de surveillance prend une nouvelle importance, tout comme il advint aux Pacific Coast Militia Rangers d'une époque antérieure. Les savoir-faire traditionnels, la connaissance du territoire et l'expertise des patrouilles de Rangers basées dans diverses localités disséminées le long des bras de mer qui forment le Passage du Nord-Ouest permettront de lancer les premiers signaux d'alerte en cas d'incursion non autorisée dans ces régions.

Enrôlés à titre de réservistes des Forces canadiennes, les Rangers reçoivent des Forces régulières un entraînement annuel, une formation en maniement d'armes et des soutiens de diverse nature; ils ont pour tâche d'assurer aux Forces militaires un potentiel de mise en alerte rapide, de surveillance territoriale, de recherche et de sauvetage terrestre et de reconnaissance. Ils sont organisés, par communauté, en unités appelées groupes de patrouille des Rangers canadiens. À l'exception de quelques groupes en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve et Labrador, ces unités sont largement composées d'Autochtones qui élisent leurs propres sous-officiers parmi les leurs et nomment habituellement des Anciens de leur communauté pour agir comme conseillers en cas de problèmes de nature spirituelle ou morale.

Puisqu'on estime que leur habillement et leur équipement habituels sont adaptés à leur existence dans cet environnement difficile, les Rangers ne reçoivent des Forces armées que peu de vêtements et d'équipement. Leur uniforme consiste en un coton ouaté rouge, un T-shirt, une casquette de baseball, un brassard et une veste. Ils sont équipés d'une carabine Lee Enfield n^{o} 4 et chaque patrouille dispose d'un nécessaire de premiers soins, d'un G.P.S. (Global Positioning System), d'un compas et d'une radio à ondes courtes. Les Rangers fournissent eux-mêmes les autres pièces d'équipement, tels motoneiges et bateaux, et peuvent être indemnisés pour leur utilisation. Originaire de Wha'ti, dans les Territoires du Nord-Ouest, le sergent Nick Mantla est représentatif de ses collègues : « Je suis très fier d'être un Ranger canadien. C'est là une manière de servir mon pays et mon peuple. Il est important pour moi de transmettre une partie de ma connaissance du Nord… d'aider grâce à mon savoir-faire dans la nature sauvage et d'aider les militaires. »

Le travail des Rangers est basé sur une parfaite connaissance de la géographie et du territoire, ainsi que sur des savoir-faire et des coutumes de survie dans les régions arctiques et subarctiques. Ils sont organisés en cinq groupes de patrouille (GPRC) : le GPRC 1 est situé dans l'extrême nord et compte 58 patrouilles au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Alberta, en Saskatchewan, au nord de la Colombie-Britannique et au nord du Manitoba; le GPRC 2 couvre le nord du Québec (19 patrouilles); le GPRC 3 dispose de 9 patrouilles à l'œuvre dans le nord de

l'Ontario; le GPRC 4 (27 patrouilles) est situé sur la côte du Pacifique et dans les régions du nord de la Colombie-Britannique; et les 28 patrouilles du GPRC 5 couvrent Terre-Neuve et le Labrador. Un programme dérivé, celui des Rangers junior canadiens, vise à organiser, pour les jeunes des diverses communautés, des activités articulées autour de la culture et des valeurs autochtones, ainsi que les techniques de survie dans leur région.

Les Rangers canadiens, tout comme leurs prédécesseurs de la Pacific Coast Militia, constituent une ressource remarquable en matière de surveillance et de renseignement dans des régions inhabitées ou mal défendues. C'est à eux que l'on doit d'avoir lancé l'alerte lorsqu'un sous-marin non identifié (que l'on croit avoir été français) fit surface en 1999 dans les eaux du détroit de Cumberland, près de la baie de Baffin. Ils ont tenu un rôle important dans de nombreuses opérations de recherche et de sauvetage, notamment en se portant à l'aide des victimes de l'avalanche survenue à Kangiqsualujjuaq (au Québec) le 1er janvier 1999 et qui fit 9 morts et 70 blessés parmi une population inférieure à 700 personnes. La patrouille de 28 Rangers de Kangiqsualujjuaq et plus de 40 autres Rangers du GPRC 2 répondirent alors à cette urgence.

Cette opération de secours valut aux Rangers les éloges du général Maurice Baril, chef d'état-major de la Défense.

> Les membres du GPRC 2 se sont fait connaître partout au pays par leur intervention lors de l'avalanche du 1er janvier 1999 près de la rivière Georges au Québec. Sans la réaction immédiate des Rangers canadiens du GPRC 2 et à leur travail à la grandeur du Nunavik, ce sinistre aurait sûrement été plus coûteux en vies humaines. Leur discipline et leur altruisme ont largement contribué à faire face à ce triste événement. Les membres de ce groupe sont dignes des plus fières traditions des Forces canadiennes.

En outre, des aliments et du matériel de secours provinrent d'aussi loin que des Territoires du Nord-Ouest, où les membres de la patrouille de Coral Harbour récoltèrent et expédièrent à la population de Kangiqsualujjuaq des stocks de viande de caribou.

L'affirmation de la souveraineté canadienne et le maintien de la sécurité dans le Grand Nord sont aujourd'hui largement liés au phénomène du réchauffement planétaire et des changements climatiques. Selon certains calculs, ces phénomènes pourraient entraîner, en moins de deux décennies, la disparition des glaces dans le Passage du Nord-Ouest, ce qui ouvrirait à la navigation durant toute l'année des étendues d'eau que le Canada affirme être des eaux intérieures mais qui sont présumées être des détroits internationaux aux termes du droit international. Le passage de navires à l'année longue ouvrirait certes la porte au pillage des ressources terrestres et maritimes du Canada. Voilà donc pourquoi le nombre de groupes de patrouilles sera augmenté d'ici 2008 et leurs membres passeront de 3500 à environ 4800.

Le 14 février 2000, lors d'une cérémonie tenue à Rideau Hall, son Excellence la Très Honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada et Commandant en chef des Forces canadiennes, a remis à des membres choisis des Rangers la Médaille du service spécial (avec agrafe spéciale gravée RANGER) en reconnaissance de leur remarquable contribution à la défense et à la sécurité de la patrie. « Vous êtes les yeux et les oreilles des militaires dans les communautés éloignées », a-t-elle déclaré, avant de poursuivre :

> Vous appuyez les militaires et aidez à protéger notre souveraineté … Vos compétences, vos connaissances, votre savoir-faire sont sans pareil … Vous, les Rangers canadiens, avez apporté une importante contribution au Nord - ce que vous continuez de faire - ainsi qu'à notre parcours à nous, vos concitoyens. Je vous en remercie.

CONCLUSION

À compter des années 1950, de nouvelles générations d'Autochtones ont revêtu l'uniforme et porté les armes lors d'engagements internationaux du Canada. Dans bien des cas, la carrière militaire est devenue, au XX^{e} siècle, une sorte de tradition familiale. Leur participation à des missions des Nations unies et à d'autres missions internationales illustre la diversité de notre société.

Notons, au risque de nous répéter, que les raisons personnelles qui ont amené chaque Autochtone à s'enrôler, tout au long du XX^{e} siècle, étaient largement les mêmes que celles des autres Canadiens : nécessité économique, désir de l'aventure, occasion d'échapper à une situation familiale désagréable, etc. Mais si l'on considère les Premières Nations comme collectivité, et particulièrement les Indiens inscrits, leur service militaire a entraîné des conséquences qui dépassent, et de loin, la somme des expériences vécues par chacun : ce service militaire en temps de guerre a eu pour effet de régénérer leur position dans le cadre des traités historiques conclus avec la Couronne, augmentant ainsi la valeur morale de leurs exigences de traitement équitable au sein de la société canadienne. Les anciens combattants des Premières Nations ont vécu une situation absolument unique dans la mesure où, bien que privés, avec leurs familles et leurs communautés, des droits et des privilèges de la citoyenneté dans leur propre pays, ils ont néanmoins accompli, à l'étranger, ce qui est probablement le plus difficile et le plus sérieux devoir du citoyen : porter les armes contre l'ennemi de son pays.

Lorsqu'on étudie la participation des Autochtones aux entreprises militaires du Canada, certaines interrogations ne cessent de nous hanter. Pourquoi, par exemple, des Indiens, des Inuit et des Métis se sont-ils portés volontaires lors des deux guerres mondiales et du conflit coréen? À quel moment de l'histoire en sont-ils apparemment arrivés à percevoir les aspirations, politiques et autres, de la société canadienne comme coïncidant avec les leurs? Après tout, ces Autochtones de l'est du Canada qui, au siècle précédent, avaient constitué le cœur même du contingent de la Rivière Rouge, s'étaient engagés dans une entreprise visant à supprimer la force militaire d'une autre population autochtone (les Métis). Un an plus tard, pourtant, les autorités du Dominion se fiaient sur ces mêmes Métis pour former le noyau d'une milice devant repousser l'invasion des Féniens. Les Autochtones se sont-ils, historiquement, portés volontaires pour les mêmes raisons que les autres Canadiens? Si oui, en quoi? Qu'espéraient-ils accomplir? Pouvaient-ils y parvenir autrement? Que perdaient-ils en agissant ainsi? De telles questions devraient nous rester présentes à l'esprit à la lecture de ces pages.

Lors de la Journée nationale des Autochtones tenue le 21 juin 2001, la Gouverneure Générale présida à Ottawa au dévoilement du monument national des anciens combattants autochtones. Dans son allocution, elle évoqua la fière tradition de service militaire autochtone qui remonte à Joseph Brant lors de la Guerre de Sept Ans et à Tecumseh durant celle de 1812.

Le monument porte, gravé, l'ultime hommage aux Autochtones du Canada.

Ils servirent avec honneur et distinction dans tous les services
Et à tous les rangs, depuis celui de soldat à celui de brigadier.

Ils livrèrent combat outre-mer pour défendre la souveraineté et la liberté des nations alliées
Et ils appuyèrent cette cause au pays.

Enfin, dans les opérations de maintien de la paix à l'étranger
Ils continuent de faire preuve du même dévouement.

Leurs actes héroïques leur valurent de nombreuses décorations
Ainsi que le respect et l'amitié de leurs camarades de guerre.

Des centaines d'Autochtones, d'un bout à l'autre du pays donnèrent leur vie
Afin que tous les Canadiens puissent connaître la paix et hériter de la liberté.